ISSN 2291-9805

Montreal, Volume 6, Issue 1, 2017

TrajEthos

On Interdisciplinarity

Edition in French

Communalis – Communication and Natural Logic International Society

Traj*Ethos*

On Interdisciplinarity

Edition in French

Montreal, Volume 6, Issue 1, 2017

ISSN 2291-9805

Traj*Ethos*

Traj*Ethos* is an annual interdisciplinary online research journal, published in Montreal by *Communalis - Communication and Natural Logic International Society*. It is committed to the dissemination, from different perspectives, of studies in which the relationships between communication, philosophy, psychology, education, and the health sciences help us to better understand the world we live in. It is an open international forum whose main goal is one of exploring, discussing and advancing interdisciplinary relationships through the transversal lenses of social representations, logic and argumentation, and discourse analysis from theoretical, methodological and empirical viewpoints.

Traj*Ethos* publishes original scientific articles as well as research reports, interdisciplinary studies, book reviews, interviews and other scholarly production on contemporary transversal themes, viewpoints, and debates.

Traj*Ethos* publishes most articles in both official languages of Canada – English and French – but also in other languages. The languages of each issue are always clearly indicated. The publication process is based on rigorous double blind peer-reviewed procedures.

Milton N. Campos
Editor

Copyright © 2017 by Communalis. The authors secure copyrights of their articles.

Cover
© Milton N. Campos

Production Team
Milton N. Campos – Editor, Université de Montréal
Nathália Ronfini – Assistant Editor, Universidade Federal do Rio de Janeiro

Traj*Ethos 6*(1) *Invited Editors*
Violaine Lemay – Université de Montréal
Ida Giugnatico – Università della Calabria / Université de Montréal

Editorial Board
Milton N. Campos - Université de Montréal – CANADA
Sidnei José Casetto - Universidade Federal de São Paulo – BRAZIL
Monica R. de Castro - Universidade Estácio de Sá – BRAZIL
Catherine Garnier - Université du Québec à Montréal – CANADA
Emilio Gattico – Università degli studi di Bergamo – ITALY
Cristina Grabovschi - Université de Sherbrooke – CANADA
Gaby Hsab - Université du Québec à Montréal – CANADA
Ligia C. Leite - Universidade Federal do Rio de Janeiro – BRAZIL
Denis Miéville - Université de Neuchâtel – SWITZERLAND
Constantin Salavastru - Université Al.I.Cuza - ROMANIA

Guidelines and Submission Information
can be found at Traj*Ethos* website :
https://www.trajethos.ca/index.php/home_en/resources/publications/

Traj*Ethos*
Online ISSN 2291-9805
www.trajethos.ca

All rights reserved to :

Communalis – Communication and Natural Logic International Society
Département de communication – Université de Montréal
Pavillon Marie-Victorin
Bureau A-437
90, Vincent d'Indy
Montreal, QC, H3C 3J7
Canada
www.communalis.ca

Table of Contents

Foreword

Et si on entrait dans la 'danse' de l'interdisciplinarité ? 5
Violaine Lemay - Éditrice invitée, et Ida Giugnatico - coéditrice invitée

Standpoint

Critique de la raison disciplinaire : une révolution tranquille ? 11
Violaine Lemay

Le talent interdisciplinaire : une capacité à penser au-delà des disciplines. le panda, le koala et le caméléon 29
Frédéric Darbellay

Saussure : épistémologie interdisciplinaire et ontologie des relations sociales 43
Claudia Stancati

Penser l'interdisciplinarité critique 59
Ida Giugnatico

Les juristes et les autres disciplines : l'effet miroir 71
Louise Lalonde

Arena

L'interdisciplinarité dans l'enseignement primaire : raisons d'être, caractéristiques et mise en oeuvre dans les processus d'enseignement-apprentissage 87
Yves Lenoir

Traj*Ethos*, *6*(1), 5-10, 2017.
Published: 30/12/17.

ISSN 2291-9805

Et si on entrait dans la 'danse' de l'interdisciplinarité ?

Violaine Lemay – Université de Montréal
Éditrice invitée
Ida Giugnatico – Università della Calabria - Université de Montréal
Coéditrice invitée

Dans un ouvrage majeur qui a marqué la fin du XXe siècle, *De la justification. Les économies de la grandeur,* Luc Boltanski et Laurent Thévenot proposaient une façon de concevoir ce que nous appelons souvent, sans y porter attention, « la capacité de jugement » (1991, p. 265 et suiv.). Telle personne en aurait, nous lui ferions donc facilement confiance, mais d'autres en seraient cruellement dépourvues. « Mais qu'est-donc ? » ont questionné les auteurs. « Une sorte de danse intellectuelle », a répondu leur décapant écrit. L'expression « danse », en fait, réfère au mouvement de la pensée nécessaire pour qu'émerge la justesse du jugement : la pensée de qui est doté de jugement est plus mobile. Fondant d'abord l'univers social sur des « cités » et des « mondes » que distingue la référence à des « grandeurs politiques » caractéristiques, les auteurs illustrent l'incessant mouvement que suppose la construction d'une justification. Par exemple, dans le « monde marchand », on valorise en priorité certaines choses comme la concurrence loyale, l'opportunisme de bon aloi, la distance émotionnelle, l'attention à l'autre, etc. Dans le monde domestique, par contre, on valorisera plutôt d'autres choses, comme la bienveillance, la confiance mutuelle, le réconfort dans la douleur, etc. Ce modèle permet de définir *la capacité de jugement comme l'habileté intuitive qui permet de passer adéquatement d'un monde de valeurs à un autre en s'harmonisant à chaque contexte relationnel*. L'exemple caricatural d'un père employé du commerce qui, au retour du travail, découvre son bambin en pleurs et qui, pour consoler l'enfant, confectionne un très convaincant graphique d'efficacité parentale chiffrée, illustre bien une capacité de jugement défectueuse : au lieu de se mouvoir immédiatement vers une raison domestique, qui appelle la chaleur relationnelle et les vertus du réconfort affectif, la pensée se fait statique, emmurée dans une raison marchande d'où il faudrait pourtant sortir. Quelle importance pour l'interdisciplinarité ? Une grande importance car, on l'aura deviné, l'interdisciplinarité se rapproche facilement et utilement de ce modèle théorique.

Avec les développements récents des théories de la connaissance, le savoir spécialisé propre à une discipline voit inexorablement s'affaiblir ses vieilles prétentions de vérité absolue. Lentement, le savoir disciplinaire devient plutôt l'expression d'une raison

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

savante parmi d'autres. Chaque discipline a son histoire et ses « grandeurs » propres : ses façons caractéristiques de justifier la construction des connaissances sur son territoire. Par exemple, si les sciences de la santé valorisent beaucoup l'expression de certitude, dans la présentation des conclusions — la vie de certains patients pouvant en être tributaire —, d'autres secteurs, tels que ceux des sciences humaines, valoriseront au contraire l'expression du doute critique, car il y est regardé comme un gage d'intellectualité valable. De la même façon, alors que certaines communautés universitaires valorisent très fortement le souci de la méthode, de ses discussions, de ses évolutions théoriques, d'autres comme celle de la communauté des juristes vont jusqu'à omettre d'y référer. C'est simplement répéter qu'à l'aune du XXIe siècle, la connaissance crédible, scientifiquement solide ou intellectuellement rigoureuse, ne s'identifie plus à l'aune de critères absolus, mais par rapport à une tradition historique de sens théorique ou méthodologique **[1]**. Bref, sous l'effet d'une maturité épistémologique nouvelle, le parallèle avec le modèle théorique de Boltanski et Thévenot se fait de lui-même : *« l'interdisciplinarité comme capacité de penser au-delà des disciplines »* —l'expression étant empruntée à notre collègue Darbellay, contributeur de ce numéro—, *se présente comme l'habileté intuitive qui permet de passer adéquatement d'une raison disciplinaire à l'autre en s'adaptant au défi intellectuel propre à chaque nouveau rapprochement de savoirs*.

Pour restituer la complexité et la richesse de l'univers intellectuel de l'interdisciplinarité, l'emprunt de cette métaphore de la danse est utile à plusieurs niveaux. En premier lieu, on exprime un consensus de plus en plus partagé au sein de la littérature spécialisée et qu'a pris soin de souligner à double trait chacun des contributeurs de ce numéro. Quand l'interdisciplinarité se fait « mouvement » entre différents univers disciplinaires « où il s'agit de poser le pied » sporadiquement, il devient clair que, loin de s'opposer à l'existence des raisons disciplinaires, l'interdisciplinarité en fait au contraire le socle de chacun de ses pas. Ida Giugnatico écrit par exemple : « L'interdisciplinarité n'est pas destructive. Pratiquer l'interdisciplinarité n'équivaut pas à l'abolition des cloisons disciplinaires. Au contraire, elle est mouvement continu et échange entre les différents savoirs ». Cependant, l'avantage premier de cette métaphore de la danse réside surtout dans le fait d'aider à revisiter le thème à saine distance des ornières. On aide alors à déconstruire les liens arbitraires, mais solides qu'a tissés la modernité occidentale entre la connaissance universitaire et le calcul rationnel, froid et cartésien. Rompant avec les réflexes chiffrés et l'impression courante d'avoir à sans cesse recopier la forme initiale des sciences pures pour se faire crédible, le concept de « danse » dévoile mieux les liens que possède l'interdisciplinarité avec l'expression artistique, l'ingéniosité créatrice et les dimensions psychoaffectives. L'image de la danse illustre bien aussi la permanence des liens entre les grandes thématiques de l'interdisciplinarité et les questions les plus existentielles de l'interculturalité. Car si la danse est commune à toutes les communautés, elle s'exprime différemment dans chaque culture. Elle contient en elle-même les références à l'unité, à la diversité, mais aussi au « savoir danser », à l'apprentissage et à l'expression d'un rapport au monde. Une métaphore de la danse aide même à intégrer les trop souvent oubliés « liens entre corps et langage » et à prendre enfin conscience de cette nécessaire « articulation entre les modalités d'incorporation et les procédures

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

(notamment réflexives) de l'apprentissage » (Faure, 2000, p. 8). C'est dire, enfin, que sur ce fond métaphorique nouveau, il devient plus facile d'inclure au thème de l'interdisciplinarité ces nuances nouvelles qu'introduit sans cesse la littérature récente. On rejoint par exemple Guy Rocher, pour qui l'interdisciplinarité « est affaire de distance, […qui] exige l'effort nécessaire pour faire le pas, franchir les frontières qui délimitent le territoire de chacune des disciplines » (2014, p. 49). Ainsi, la danse comme toile de fond sciemment ludique se fait ainsi particulièrement appropriée pour introduire la variété et la richesse des éléments qu'apportent les contributeurs de ce numéro.

LES CONTRIBUTIONS DE CE NUMÉRO SUR L'INTERDISCIPLINARITÉ

Uniquement parce qu'il aide le lecteur à rompre rapidement avec une croyance selon laquelle il existerait une définition de l'interdisciplinarité qui soit simple, claire et capable de satisfaire tous les milieux concernés, l'article de **Violaine Lemay** (Université de Montréal), qui est consacré à la « critique de la raison disciplinaire », débute le bal. Après avoir présenté le contexte de chaos, de paradoxe et de rupture qui marque un effort de définition toujours en marche mais jamais achevé, l'écrit s'attache à l'analyse de trois mouvances critiques inhérentes à trois discours pionniers de l'interdisciplinarité. Ces trois discours ont pris place à la fin du XXe siècle : celui du réseau de la pensée complexe initié par Edgar Morin, celui de la « théorie interdisciplinaire du droit » comme paradigme juridique alternatif et florissant, et celui de l'intervention professionnelle comme secteur thématique marqué par les travaux de Donald Shön et d'Herbert Simon. L'effort de conceptualisation proposé espère apporter quelques jalons à l'entreprise collective de définition de l'interdisciplinarité en tant que mutation sociologiquement observable du rapport au savoir. Enfin, à l'universitaire troublé par les dérives du savoir et du temps présent, cette lecture offre la piste potentiellement apaisante de l'élan interdisciplinaire comme instrument de « révolution tranquille » et comme légitime raison d'espérer des enthousiasmes actuels de la jeunesse.

Ensuite, dans un article consacré au « talent interdisciplinaire », **Frédéric Darbellay** (Université de Genève) rappelle un élément crucial, mais souvent oublié par l'apologie ambiante : là comme ailleurs, en matière savante, il y a du pire et du meilleur. Toute interdisciplinarité n'est pas bonne à encenser, car elle suppose un doigté qui, malheureusement, manque quelquefois. Fait plutôt rare et précieux, cet écrit entraîne à contempler les habiletés pionnières qu'appelle l'exercice du talent interdisciplinaire comme « capacité à penser au-delà des disciplines ». Ce talent s'y exprime notamment à travers la faculté de passer d'un monde de « cécités attentionnelles » à un autre, chaque discipline concentrant légitimement son attention spécialisée sur son centre historique de préoccupations et sur l'opération de mise en ordre théorique qui lui est propre. L'écrit contient un très innovateur « continuum des types de chercheurs interdisciplinaires » où pourront se retrouver la plupart des lecteurs. Il contient aussi une précieuse liste des habiletés à cultiver dans une optique d'optimisation du talent interdisciplinaire. Une liste

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

qu'il fera bon à tout chercheur, novice ou non, de consulter, et à tout superviseur de thèse interdisciplinaire de faire circuler dans ses troupes.

Sur un autre registre, à travers sa contribution, **Claudia Stancati** (Université de la Calabre) propose une passionnante immersion en plein cœur de la philosophie du langage. Elle y dévoile le projet qui est le sien, celui d'une lecture épistémologique des travaux de Louis-Ferdinand de Saussure en tant qu'acteur de la naissance de la linguistique. Il s'agit d'un projet qui étonne face à l'habitude d'associer exclusivement Saussure à la philosophie ou face à une certaine définition de l'« épistémologie » propre à la France contemporaine de Saussure et à laquelle l'auteur n'aurait pas pu s'identifier. Au fil de la lecture apparaît en filigrane un éloge supplémentaire de l'interdisciplinarité, montrant les faiblesses d'une philosophie du langage initialement fermée à l'observation des sciences sociales. Cet écrit rappelle utilement, ce faisant, le lien intrinsèque qui, par nature, unit l'épistémologie avec le rapprochement comparatif des différents savoirs (autrement dit d'une forme d'interdisciplinarité). En outre, on peut y découvrir quantité d'éléments historiques utiles, dont les notions de « temps » et de « valeur » autour desquelles Saussure « fait la comparaison entre la linguistique et les autres sciences ». S'y trouve notamment une histoire des débuts des projets de connaissance qui mèneraient à la linguistique actuelle, un récit qui, à lui seul, vaut définitivement le détour.

De son côté, la contribution d'**Ida Giugnatico** (Université de la Calabre et Université de Montréal) portant sur « l'École de Francfort » mise en relation avec « l'interdisciplinarité critique » nous entraîne vers la fascinante découverte d'une liste étonnamment longue de « similitudes » pouvant être relevées entre ces deux phénomènes critiques pourtant fortement ancrés dans leur période historique respective : un même rapport à la matérialité pratique ; une même configuration épistémologique bipolaire articulant les rapports circulaires entre théorie et pratique ; une même dialectique de l'interne/externe ; etc. Par ailleurs, on y découvre avec grand intérêt une tonalité libertaire, éthique et démocratique de l'interdisciplinarité. Ainsi peut-on y lire par exemple qu' « accueillir l'interdisciplinarité, et ainsi la pensée critique, veut dire être libre […. de poser] des questions hybrides […] sans avoir peur d'aller au-delà des disciplines asphyxiées ». Ou encore que « [l]a pensée interdisciplinaire arrive à voir de façon désenchantée la violence qui se cache derrière les vérités totalisantes et à faire ressortir le besoin de l'instance éthique. » On y découvre aussi, au surplus, une interdisciplinarité comme expression d'un désir de renouer avec un holisme foncier dont la pensée occidentale se serait déconnectée— et rejoignant par là un thème central chez les pionniers de la pensée complexe **[2]**. Au final, l'écrit constitue une solide démonstration de l'unité du descriptif et du normatif au sein de l'entreprise de construction des savoirs et qui, à ce titre, plairait fort certainement à Axel Honneth (Fischbach, 2003, p. 171). Une lecture qui s'impose aux passionnés de l'École de Francfort tout autant qu'à ceux qui s'adonnent à la critique du disciplinaire.

Puis, à contre-courant d'une tendance massive de la littérature sur l'interdisciplinarité, qui est malheureusement d'ignorer la discipline des juristes comme interlocutrice valable ou utile de l'échange interdisciplinaire d'aujourd'hui, le présent

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

numéro inclut à dessein la contribution de **Louise Lalonde** (Université de Sherbrooke) centrée sur les relations entre « juristes et les autres disciplines ». L'écrit fait découvrir à l'ensemble de la communauté universitaire un type d'interdisciplinarité important, présent dans les milieux juridiques au point d'y entraîner un foisonnement de typologies différentes (que synthétise habilement la section II), mais un dialogue qui semble intéresser surtout les juristes : comme si eux avaient intérêt à s'ouvrir aux autres, mais que cette ouverture devait rester à sens unique. « Rares sont les travaux des sciences sociales qui comptent le droit comme un savoir capable d'éclairer le social, peut-on y lire [… et pourtant ce dernier] « s'avère un accès unique à des champs peu explorés de la compréhension du droit ». De façon très utile, l'écrit informe le lecteur des particularités historiques d'un savoir juridique aux usages méthodologiques singuliers et largement méconnus des autres savoirs (interdiction radicale de référence critique à la philosophie dans l'interprétation de la règle de droit étatique, recours à l'autorité du précédent, etc.). D'une part, il raconte ingénieusement l'image du droit qu'entretiennent les juristes telle qu'ils l'ont découverte à l'occasion du regard des autres disciplines (d'où la référence « au miroir »), mais aussi son image modifiée par l'incessante série de reflets différents continuellement provenus de l'extérieur. Or, chacune de cette myriade de façons différentes de concevoir le droit par le juriste a un impact sur l'interdisciplinarité qu'il fréquente. D'autre part, cet écrit fait prendre conscience de la conception souvent réductrice qu'entretiennent les autres savoirs face à l'expertise intellectuelle du droit. Le tout attise l'espoir de l'émergence de dialogues nouveaux où, peut-être, de meilleures conversations avec cette discipline atypique aideront les autres à réfléchir aussi à « leur propre singularité ».

Enfin, dans son article consacré à l'utilité du recours à « l'interdisciplinarité dans l'enseignement primaire », **Yves Lenoir** (Université de Sherbrooke) réfère d'emblée à l'enfant qui « cherche à capter le désir du savoir qu'il décode dans les yeux, les attitudes et le discours de l'enseignant », l'éducation se devant par conséquent de chercher cette captation. On découvre ainsi pourquoi certains traits intellectuels typiques de l'effort interdisciplinaire (contextualisation du savoir, effort coopératif, etc.) constituent des ingrédients utiles et précieux en termes d'efficacité pédagogique. On y apprend aussi comment l'interdisciplinarité se fait moyen précieux pour servir une socialisation de l'enfant résultant typiquement d'une sensibilisation à une intellectualité typique de l'interdisciplinarité : acquisition d'une ouverture intellectuelle aux différents savoirs (dont ceux reliés au numérique), d'une mobilité intellectuelle prédisposant à la « coopération avec autrui », d'une pensée autonome capable d'assumer les conséquence de ses choix, d'une métacognition prédisposant à la naissance de la réflexivité, etc. L'écrit permet de se positionner par rapport au sempiternel réflexe de restreindre l'enseignement primaire au savoir de base (calcul, écriture, etc.), il propose une justification du recours à l'interdisciplinarité assortie de conseils d'application pratique et inclut d'utiles précisions sur l'interdisciplinarité proprement « scolaire ».

Bonne lecture et, à tous et toutes, une cordiale invitation à « entrer dans la danse » …

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

NOTES

[1] C'est, entre autres, le relativisme modéré auquel conclut le bestseller d'Alan Chalmers à la fin du XXe siècle (Chalmers, 1987, p. 267).
[2] Ce thème central des pionniers de la pensée complexe est l'objet d'un sous-titre dans l'article de Violaine Lemay (*infra*, p. 16 à 18)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Boltanski, L., et Thévenot, L. (1991). *La justification. Les économies de la grandeur*. Paris : P.U.F.

Chalmers, A. (1987). *Qu'est-ce que la science ? Popper, Khun, Lakatos, Feyerabend.* Paris : La Découverte.

Faure, S. (2000). *Apprendre par corps. Socio-anthropologie des techniques de danse*. Paris : La Dispute.

Renault, E., et Sintomer, Y. (2003) *Où en est la théorie critique ?* Paris : La Découverte.

Rocher, G. (2014). L'interdisciplinarité : franchir des distances. Dans V. Lemay, et F. Darbellay. *L'interdisciplinarité racontée. Chercher hors frontières, vivre l'interculturalité* (pp. 49-56). Berne/Berlin/NewYork : Peter Lang.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Traj*Ethos*, *6*(1), 11-28, 2017.
Submitted: 23/12/17; Revised: 26/12/175; Published: 31/12/17. ISSN 2291-9805

Critique de la raison disciplinaire : une révolution tranquille ?

Violaine Lemay – Université de Montréal

Abstract

First, providing the context of chaos and paradox in which the theoretical framework of interdisciplinarity's building definition is taking place nowadays, this paper focusses on three critical movements of disciplinary reason as a valuable fact, but that is becoming excessive, producing typical problems of the present. The interdisciplinarity impetus becomes, then, expression of the refusal of excess. Secondly, these movements are presented as sparse milestones gathered for a coming definition of a "quiet" interdisciplinarity, –that is, slow and non violent– that will, probably, be recognised; of an undeniable revolution with regards to knowledge that is taking time to be integrated to the epistemological revolution of the XXth century.

Keywords

Interdisciplinarity, Definition, Critical approach, Conceptual difficulty, Epistemological revolution.

Résumé

Présentant d'abord le contexte de chaos et de paradoxe dans lequel l'effort de définition de l'interdisciplinarité prend place, cet article se centre sur trois mouvances critiques d'une raison disciplinaire en soi précieuse, mais devenue excessive et productrice de dérapages typiques du temps présent. L'élan interdisciplinaire exprime le refus de ces dérapages. Ces mouvances sont présentées comme autant d'éléments épars rassemblés dans la reconstruction d'une vaste convergence de sens, dont la globalité nous échappe encore. L'analyse de ces mouvances est proposée comme d'éventuels jalons pour une définition de l'interdisciplinarité à venir, où sera probablement reconnu le rôle central de cette dernière dans une « tranquille », parce que lente et non violente, mais indéniable révolution d'un rapport à la connaissance qui tarde à intégrer la révolution épistémologique du XXe siècle.

Mots-clés

Interdisciplinarité, définition, approche critique, difficulté conceptuelle, révolution épistémologique.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Traj*Ethos*, *6*(1), 11-28, 2017.
Submitted: 23/12/17; Revised: 26/12/175; Published: 31/12/17.

« Il est depuis longtemps établi
que l'homme dans ses activités tant pratiques que cognitives
ne peut faire que deux choses :
conjoindre et disjoindre. »

Bodganov cité par Jean-Marie Lemoigne, 2002, p. 33

INTRODUCTION

Qu'est-ce que l'interdisciplinarité propre à l'actuelle vogue littéraire des milieux savants occidentaux ? Si beaucoup de chercheurs et d'auteurs se montrent convaincus d'avoir tout compris ou tout dit de cet élan qui, aujourd'hui, embrase la pensée savante un peu partout sur la planète, l'effort de définition reste attendu pour de multiples raisons souvent insuffisamment discutées. Quelques lectures à peine sur ce thème, qui envahit maintenant pratiquement tous les domaines du savoir, permettent d'entrevoir le chaos sémantique entourant l'expression et les paradoxes qui l'entourent, le tout conférant à l'ensemble des définitions disponibles l'allure d'un gigantesque casse-tête.

I - CONTEXTE DE L'EFFORT DE DÉFINITION : CHAOS, PARADOXE, PUZZLE ET RUPTURES

Même après beaucoup d'années à fréquenter les écrits de ce mouvement, on demeure médusé par l'ampleur du chaos qui marque l'effort de définition. Bien sûr, des éléments se font récurrents et certains consensus locaux, inhérents à un même secteur ou à une même thématique commencent à émerger. Il n'existe pourtant toujours pas de construction théorique capable de satisfaire l'ensemble des milieux savants. Ainsi, pour ne donner que l'exemple le plus frappant, des conceptions bien établies dans le milieu de la "théorie interdisciplinaire du droit", expression consacrée pour désigner un alternatif et récent paradigme juridique caractérisé par son recours systématique à l'interdisciplinarité, ont peu en commun avec les définitions les plus usuelles en santé, en sciences humaines ou en philosophie.

Si l'entreprise de définition de l'interdisciplinarité est marquée par l'absence de consensus, elle est aussi marquée par le paradoxe. Ainsi, le degré de certitude des porteurs de définitions est souvent inversement proportionnel au temps passé à y réfléchir. Il est rare de rencontrer un débutant en recherche interdisciplinaire qui ne soit pas convaincu d'avoir trouvé « la » définition s'imposant à tout humain de bonne volonté. À l'insu du débutant cependant, cette définition ne sera souvent que la première construction conceptuelle rencontrée qui soit utile au projet de connaissance amorcé. De plus, l'implicite prétention d'exhaustivité d'une définition, lorsqu'elle se présente, est presque toujours le lot d'un auteur dont la réflexion se cantonne sans le savoir à un secteur donné. Ce dernier secteur peut être très vaste, on y effectue beaucoup de rapprochements entre savoirs séparés par une cloison disciplinaire, mais il ne s'agit

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

jamais que d'une interdisciplinarité de proximité : si ces rapprochements suffisent pour parler d'interdisciplinarité, force est de remarquer que certains savoirs se montrent plus éloignés que d'autres. Un peu comme traverser la rue ou explorer sa ville est indubitablement « voyage », un si court trajet ne permet pas de prétendre à une ethnologie du pays ou de la planète. On en verra des exemples dans le secteur Nord-Américain de la santé, où se concentrent beaucoup de spécialisations disciplinaires aux forts liens de parenté culturelle (même paradigme biomédical, même style éditorial, même milieu de recherche sponsorisé, mêmes partenaires de l'industrie, mêmes usages méthodologiques, même adhésion universelle à l'anglais comme mode de communication, etc.). En conséquence, l'impression de « tout savoir » sur l'interdisciplinarité y est fréquente. On y ignore pourtant jusqu'à l'existence d'autres types de pensée savante tant l'ethnocentrisme biomédical est fort. La prétention d'exhaustivité qu'on peut y rencontrer peut donc quelquefois faire légitimement sourire.

Dans la même veine, force est aussi de remarquer que, paradoxalement en cette période d'apparente liberté interdisciplinaire à tous crins, tous les rapprochements interdisciplinaires ne sont pas aussi populaires. Il en est souvent ainsi de ceux entre continents de savoirs dits « scientifiques », que le sens commun universitaire continue souvent d'associer naïvement à un acte passif de description neutre **[1]**, et les continents de savoir où, historiquement, on intègre l'engagement normatif. Un peu comme si, par inertie, une classique opposition wébérienne entre le « savant » et le « politique », même épistémologiquement désuète, continuait de former un mur perpétuant guerre froide entre certains secteurs de connaissance. Par exemple, on devine l'effet de répulsion possible entre les populaires nouvelles « sciences de l'environnement » et celles des études classiques en « gestion financière de l'entreprise ». À l'inverse, on devine les affinités probables entre « le travail social » et « le droit des politiques sociales ». Paradoxalement, pourtant, l'effort de définition n'intègre que sporadiquement, et assez faiblement, ces facteurs d'attraction/répulsion pourtant déterminants du vecteur interdisciplinaire. Or, en toute logique, ce qui favorise ou décourage un élan de connaissance donné doit être pris en compte lorsque vient le temps de concevoir la caractéristique de cet élan.

Dans l'actuel contexte de chaos et de paradoxe, l'absence d'une conceptualisation de l'interdisciplinarité capable de satisfaire tous les milieux savants est d'autant plus criante si, en plus, on tient compte du fait qu'on ne réfère habituellement qu'aux milieux savants occidentaux. Or la vogue littéraire récente semble atteindre aussi l'intellectualité orientale **[2].** C'est dire qu'une prétention d'exhaustivité risque presque toujours de tomber dans la synecdoque, prenant la moitié occidentale du savoir pour le tout. En fait, l'entreprise de définition ressemble chaque jour davantage à un projet herculéen, voire à un pari fou : celui d'espérer un jour toucher du doigt ce qui nous dépasse dès qu'on s'en approche. C'est ainsi qu'après de longues périodes d'analyse, on n'ose finalement proposer que quelques jalons pour une possible définition future, un peu comme présenterait l'assemblage central d'un casse-tête non terminé, permettant enfin d'entrevoir un paysage, mais dont les morceaux manquants

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

empêcheraient une parfaite localisation. Dans un chaos où, à première vue, on trouve de tout et son contraire, les fortes tendances deviennent armatures principales. Lorsqu'on évite posément de hiérarchiser les différentes mouvances aux racines disciplinaires différentes, refusant l'antique dichotomie manichéenne du « vrai/faux » propre au réalisme métaphysique, la réflexion théorique se transforme en une sorte de puzzle : par hypothèse, une vaste convergence reste à découvrir, mais demeure inaccessible par manque d'altitude historique.

Au cours du processus de tâtonnement et d'assemblage **[3]**, dont l'effort de conceptualisation proposé par cet article est issu, trois grandes tendances se sont lentement dessinées. Ces tendances sont proposées comme jalons d'une éventuelle définition de l'interdisciplinarité. Ces tendances ne sont bien sûr que « jalons », ayant surtout été observées au sein de la littérature francophone, où le Québec et les pays de la francophonie sont surreprésentés, et dans la littérature anglophone, où beaucoup de cultures savantes demeurent sous-représentées. Sous cet angle, l'exercice de conceptualisation peut se rapprocher, en langue sociologique, d'une approche qualitative : il s'agit d'observer la nature de certains phénomènes discursifs, de certaines rhétoriques déontiques inhérentes à des conceptions du « bon savoir », mais il ne s'agit pas de prétendre à une quelconque représentativité ou d'accorder une valeur d'exhaustivité à la construction proposée.

Avant de présenter ces tendances, une dernière mise au point s'impose afin d'éviter le malentendu, car l'interdisciplinarité dont il est ici question exclut certains éléments quelquefois associés à l'interdisciplinarité.

RUPTURES (OU CE DONT CET ARTICLE NE PARLE PAS) : LE CUMMULATIF « MULTI », LA DISCIPLINE NOUVELLE ET LE « TRANS » / ESPERANTO

De quelle interdisciplinarité parle-t-on ici ? Commençons par évacuer ce qui semble trop disparate pour s'intégrer au reste du puzzle.

(i) L'interdisciplinarité ici concernée n'est pas cette addition d'expertises disciplinaires différentes, obéissant à une raison typiquement encyclopédique, qui fonctionne comme une chaîne de montage où chacun ajoute sa contribution isolément. Un certain consensus apparaît d'ailleurs avec le fait de désigner l'élément qui résulte d'un tel cumul comme relevant plutôt de la multidisciplinarité.

(ii) Elle n'est pas non plus réductible à l'existence d'une discipline dont l'origine découle de l'union passée de deux autres : ainsi, la biochimie n'est pas plus "interdisciplinaire" que le français, né du croisement d'autres langues. Elle ne naît pas de la seule identité à multiples appartenances. Elle suppose, toujours, l'effort de rapprocher ce qui est encore séparé : elle ne désigne pas ce qui est déjà uni.

(iii) Enfin, l'interdisciplinarité à laquelle est consacrée cet article ne réfère pas à une connaissance qui prétend transcender les disciplines en formant un nouvel esperanto.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Elle ne prétend pas dépasser le savoir actuel au profit d'un « meilleur des mondes scientifiques » où s'effaceraient idéalement les différences entre cultures disciplinaires, où les frontières disparaîtraient en réalisant une nouvelle et positive communion des chercheurs, éducateurs et professionnels.

Des auteurs désignent ce mouvement discursif, qui flirte assez clairement avec l'utopie scientiste et universalisante des années 1970, de « transdisciplinarité ». Quelles que soient les discussions (et elles sont nombreuses), il doit être clair que l'interdisciplinarité dont il est question ici n'est en rien l'opposé du fait disciplinaire : au contraire, l'interdisciplinarité soutient le fait disciplinaire, elle en a même besoin pour exister. C'est que, manifestement, la discipline universitaire façonne l'entendement de l'apprenti savant comme une culture maternelle façonne l'entendement de l'enfant (Becher et Trowler, 1989). De façon imagée et en paraphrasant Amin Malouf dans les *Identités meurtrières* (1998), une identité culturelle, qu'elle soit nationale ou disciplinaire a besoin de construire sa spécificité avant d'être utilement mise en relation avec l'autre : c'est l'apparente impossibilité de construire le soi savant sans exclure l'autre. En termes plus psychanalytiques, la naissance historique de chaque projet disciplinaire résulte d'un détachement du « sentiment océanique » l'unissant à une connaissance-mère. L'approche expérimentale « positive » d'Auguste Comte ne naît-elle pas d'un détachement de la pensée métaphysique ou théologique ? Le droit moderne kelsénien ne naît-il pas d'un détachement de la tradition de connaissance jusnaturaliste ? La sociologie durkeimienne ne naît-elle pas d'un détachement de la philosophie sociale et des connaissances de sens commun ? etc. Bref, lorsqu'elle fait office d'identité savante pour le praticien, éducateur ou chercheur, une discipline a, au départ, besoin de se construire historiquement et d'exister dans sa spécificité pour apporter sa contribution propre au monde savant. L'interdisciplinarité dont il est question ici, celle qui attire la relève et embrase tant de passions, n'est jamais que le juste contrepoids de la disciplinarité, elle ne s'en fait jamais l'insensée meurtrière.

II - TROIS MOUVANCES CRITIQUES OBSERVÉES

Dans la production des connaissances d'aujourd'hui, dans leur « application » **[4]** ou dans leur diffusion éducative, parce que l'interdisciplinarité séduit le présent savant, les actes de « transgression » ou de « constructions de ponts » destinés à franchir les frontières disciplinaires se multiplient au point de devenir banals. Les enseignements s'ouvrent aux compétences transversales, les équipes de travail accueillent différentes formations universitaires, les chercheurs s'approprient les savoirs et les méthodes disponibles, qu'importe leur étiquette disciplinaire : à moins d'être un étudiant sommé de montrer sa capacité d'appartenir à une discipline ou de la servir en priorité **[5]**, le fait de lire, de référer ou de s'inspirer d'un auteur de disciplinaire étrangère est moins que jamais frappé d'interdit par la normativité savante occidentale. Certains explorent d'autres cultures disciplinaires pour rapporter dans la leur des questionnements différents autour d'un même objet familier, des usages langagiers et conceptuels

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

nouveaux, des façons de faire et des éléments méthodologiques inconnus, mais pouvant être rafistolés pour s'ajuster aux buts de connaissance maison. D'autres font le trajet en sens inverse et importent ailleurs les spécificités de leur savoir afin d'en partager les richesses. D'autres, enfin, ne font ni l'un ni l'autre, mais choisissent simplement la liberté d'oser poser des questions impossibles à cantonner à l'intérieur d'une seule discipline. Ils investissent alors un thème ou un problème humain autour duquel aucune niche universitaire ne s'est encore formée. Aucune discipline ne n'est encore construite sur cette spécialisation de questionnement. Aucune discipline ne s'est encore identifiée aux façons de résoudre ce type de problème précis.

Dans tous ces cas où les frontières sont franchies, l'exercice d'interdisciplinarité suppose des ajustements interculturels tels que la traduction d'une langue disciplinaire à une autre, d'un usage intellectuel ou technique à un autre, etc. C'est dire que l'acte de métissage par rapport aux traditions de savoirs séparés, que l'acte de créolisation théorique ou méthodologique a mille et un visages pratiques et matériels. Chaque contexte savant donne naissance à d'ingénieux montages interdisciplinaires qui lui sont propres, chaque recherche interdisciplinaire donne lieu à son propre dispositif hybride adapté à ses particularités différenciées. Autrement dit, les pratiques et les instruments d'interdisciplinarité sont éminemment pluriels, leur forme est constamment changeante car elle s'ajuste précisément à chaque questionnement hybride. Chaque auteur de montage est donc porteur d'une manifestation authentique d'interdisciplinarité et d'une expression légitime de la nature propre de celle qui est la sienne. Aucun de ces mille et un visages instrumentaux et pratiques, cependant, n'exprime à lui seul la raison d'être qui les unit tous. L'effort de conceptualisation doit donc éviter le piège, courant, de réduire l'interdisciplinarité à la simple description d'une de ses manifestations matérielles courantes pour se tourner vers les raisons de cette mutation du rapport au savoir disciplinaire. Pourquoi le temps présent affectionne-t-il l'hybridation interdisciplinaire ? Pourquoi la relève en recherche s'en passionne-t-elle alors qu'il y a à peine cinquante ans, c'était la surspécialisation qui avait systématiquement la cote dans les études graduées ?

Poser cette question transforme l'élan interdisciplinaire en émergence de discours normatif ou de rhétorique déontique : elle est activité d'hybridation construite au nom de la naissance d'un rapport critique au savoir disciplinaire en place. À ce jour, trois grandes mouvances observées peuvent servir de jalons. Chacune de ces mouvances se conçoit elle-même comme le contrepoids d'un problème d'ordre intellectuel provoqué par la dominance du modèle de spécialisation disciplinaire. Chacune a vocation de ramener l'équilibre rompu quand les dérapages typiques du monde contemporain appellent une aptitude critique collective qui s'essouffle du fait d'une éducation restreinte à la surspécialisation.

1 - LES PIONNIERS DE LA PENSÉE COMPLEXE : CRITIQUE D'UN DÉSÉQUILIBRE INTELLECTUEL AFFECTANT LA FORMATION DU POTENTIEL CRITIQUE

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Edgard Morin et ses pairs du réseau de la pensée complexe comptent parmi les pionniers les plus connus de l'essor de promotion de l'interdisciplinarité à la fin du XXe siècle. Une multitude de réseaux intellectuels d'aujourd'hui en sont issus, dont par exemple le *Réseau Intelligence de la complexité* **[6]**. Le rapport critique aux théories de la connaissance y est omniprésent, Morin s'opposant en permanence aux présupposés naïfs courants selon lesquels la connaissance serait reflet objectif du monde **[7]** plutôt que construction destinée à résoudre des problèmes humains. De façon typique, au sein de cette mouvance, on déplorera l'excès de pensée spécialisée et, par voie de conséquence l'excès de pensée locale, facilement oublieuse de sa relativité spécialisée, ethnocentrée, trop portée à regarder les usages méthodologiques des autres disciplines comme s'ils étaient étranges ou barbares. Pour compenser, on fera la promotion de la pensée globale, des compétences transversales, on rappellera la nécessité d'un rapprochement des raisons « horizontales » et « verticales », façon imagée de référer à l'immature tendance à séparer les savoirs dits scientifiques de ceux qui intègrent l'engagement normatif (philosophie, droit, etc.) :

« La transversalité ne doit pas seulement être horizontale, reliant des champs de préoccupations de même ordre. Elle doit s'établir dans nos propres têtes pour relier et faire s'interroger des niveaux de logique différents : ce n'est pas parce qu'une activité est techniquement au point qu'elle est légale, ce n'est pas parce qu'elle est légale qu'elle est morale, ce n'est pas parce qu'elle est morale qu'elle est soutenable au plan éthique. […] La chose la plus importante que nous sommes en droit d'attendre de notre système éducatif, et à travers lui de nos élites intellectuelles, c'est une formation qui ne soit pas, comme c'est hélas le cas actuellement, un cloisonnement disciplinaire et un dressage à la pensée analytique. »
(Genelot, 2002, p. 114)

Chez ces pionniers de la promotion de l'interdisciplinarité, l'élan débute avec le constat d'appauvrissement intellectuel causé par le modèle de spécialisation disciplinaire devenu dominant. À son apogée, cette dominance produit un déséquilibre intellectuel car, entre deux formes de pensée également importantes, différentes et complémentaires, survient la surreprésentation de l'une par rapport à l'autre. L'une réfère aux aptitudes intellectuelles typiques de la connaissance disciplinaire (séparer les disciplines, isoler méthodiquement des procédés efficaces, appliquer les méthodes connues, etc.) et l'autre réfère à l'aptitude inverse, contrepoids de la première et typique de l'interdisciplinarité (s'ingénier à relier les disciplines, à réélever la pensée à un minimum de globalité et de distance). Jean-Marie Lemoigne, par exemple, fera donc l'apologie de l'harmonieuse complémentarité d'efforts intellectuels aux principes opposés, mais formant l'unité positive de l'intellect humain :

« [L]e clivage de nos connaissances entre des disciplines trop spécialisées rend vraiment difficile à chacun de nous de s'exercer à la critique interne des connaissances qu'il produit. […]. Je reprends les mots de « nouvel esprit scientifique », ces mots de Bachelard [… qui réfèrent à cette] aptitude à faire attention au monde dans lequel nous

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

vivons. […] Je propose de camper ce regard en deux mots […] le *disegno* de Leonard de Vinci et l'*ingenio* de Giambattista Vico […, soit] cette capacité à inventer ingénieusement plutôt qu'à appliquer scrupuleusement des méthodes. […] [P]roduire des connaissances, n'est-ce pas s'ingénier à relier, n'est-ce pas s'ingénier à contextualiser, s'ingénier à représenter les liens que l'on perçoit, les interactions de ce l'on perçoit ? »
(Lemoigne, 2002, p. 32-33)

En d'autres termes, c'est de la présence simultanée de deux opposés que naît la possibilité d'un sain rapport critique face aux « vérités » disciplinaires qui se représentent elles-mêmes comme universelles et ahistoriques, face au dogme expert. C'est de la possibilité de cette intellectualité recomposée, forte du recouvrement de son unité perdue, que naît le refus des simplifications dangereuses et la méfiance face aux manichéismes dualistes. « La complexité est un tissu (complexus : ce qui est tissé ensemble) de constituants hétérogènes inséparablement associés ; elle pose le paradoxe de l'un et du multiple », écrit Morin aux débuts du mouvement (1990, p. 21). C'est dire notamment que l'idéal de l'intellect humain, dans la production des connaissances, est recherche d'un équilibre difficile entre le refus d'une réduction simpliste de la complexité face aux manifestations du multiple, mais simultanément le refus d'un oubli facile de la permanence des récurrences face au chaos. La spécialisation disciplinaire, lorsqu'elle devient mode de formation obligé et unique, va jusqu'à étouffer son complément intellectuel nécessaire qu'est l'aptitude à l'élévation de la pensée à un niveau minimum de globalité. Le mouvement déplore la tendance de la science occidentale à séparer les savoirs par des cloisons disciplinaires et à les opposer dans une dichotomie cartésienne typique sans laisser place au tiers exclus, comme le font les formes orientales et leur oxymore (ex : yin/yang). On pourra y voir un aussi un écho à la classique plainte de Georg Simmel face au cartésianisme de la pensée française, incapable de faire place à ce qu'il appelait la « pensée du "et" ».

2- LES PIONNIERS DE LA THÉORIE INTERDISCIPLINAIRE DU DROIT: CRITIQUE D'UNE SPÉCIALISATION HISTORIQUE PERMETTANT DE JUSTIFIER L'INJUSTIFIABLE [8]

Un des savoirs universitaires contemporains les plus méconnus du sens commun est le droit tel qu'enseigné au premier cycle en faculté de droit occidentale et dont la formalisation théorique et méthodologique la plus reconnue est celle Hans Kelsen. Le bon juriste y est celui qui, en tout temps, observe la règle du droit écrit de l'État sans la moindre velléité de critique inhérente aux philosophies du droit naturel : c'est là le devoir de neutralité axiologique du juriste moderne caractérisant les formations en droit de l'immense majorité des facultés de droit occidentales aujourd'hui. Cependant, cette dominance massive suscite de nombreuses controverses, discussions et efforts de production alternative.

Ainsi, une controverse chez les juristes réside sur la nature « disciplinaire » ou non de la formation de premier cycle universitaire en droit. À cette réponse, les civilistes

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

optent pour le « oui » pendant que les *common lawyers* y sont nettement moins enclins. Une autre controverse réside sur la légitimité universitaire de la méthode propre à cette formation, historiquement affublée d'une série de dénominations péjoratives (la « dogmatique juridique », le « droit positif », etc.), car victime d'une disqualification scientiste dans les années 1970. Comme on découvre à cette époque que cette méthode se distingue de celle des sciences humaines, soit au moment où on attend abusivement de ces dernières qu'elles se fassent source de Progrès **[9]**, quantité d'observateurs s'empressent d'y voir un reliquat de savoir prémoderne qu'aurait condamné Auguste Comte. Naît alors un mouvement critique axé sur le désir « d'améliorer » le savoir juridique en l'ouvrant aux autres disciplines. On assiste alors à la naissance d'un paradigme juridique alternatif : celui de la « théorie du droit », où le juriste « fait du droit », mais en s'éloignant de la tradition méthodologique dominante et où il se fait implicitement interdisciplinaire en combinant « tous les apports disponibles sur le droit » (van Hoeke, 1985, p. 57). Avec l'avènement de ce nouveau paradigme, l'interdisciplinarité devient rapidement concept crucial pour un nombre grandissant de juristes d'un genre nouveau. L'Europe crée par exemple son Académie européenne de théorie du droit, où l'interdisciplinarité est partie intégrante du programme **[10]**, et le Canada aura en 1983 son célèbre *Rapport Arthurs*, sous l'impulsion duquel la plupart des facultés de droit canadiennes s'ouvriront à l'interdisciplinarité comme façon d'accroître leur crédibilité universitaire (Murbach, 2014).

Si quantité de mouvements critiques sont considérés comme précurseurs de l'interdisciplinarité en droit, un des coups d'envoi marquants réside vraisemblablement dans l'entreprise pionnière de l'Européen André-Jean Arnaud qui, fin des années 1970, autour d'un projet international, réunit plusieurs jeunes juristes qui contribueront fortement à la vogue de l'interdisciplinarité : la préparation d'un dictionnaire du droit transgressant systématiquement les frontières classiques (Arnaud, 1988). Des années plus tard, chez les jeunes auteurs devenus grands, une tendance nette s'observe, même si elle souvent fuie au départ : celle d'un désir de reconnexion avec les valeurs de justice sociale et de philosophie politique, qu'elles soient celles typiques de la gauche chez Jean-Guy Belley (Lemay et Law, 2011) ou d'une morale contemporaine de condamnation de « l'injustifiable » chez d'autres.

Un des exemples les plus parlants réside dans le mouvement critique initié par le Portugais Boaventura de Sousa Santos. Chez ce juriste interdisciplinaire, la théorie interdisciplinaire du droit est instrument de levier d'intégration de la révolution épistémologique du XXe siècle lorsque ce défaut d'intégration a pour effet de favoriser une colonisation socioéconomique des humains du Sud. Observons ainsi que, tout comme chez Edgar Morin, l'interdisciplinarité est indissociable d'une volonté d'intégration des développements épistémologiques du XXe siècle, ce qui appelle ici une parenthèse.

Curieusement, le réalisme métaphysique tarde à quitter le sens commun. Dans les représentations sociales de la science et du savoir universitaire que véhiculent

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

massivement les médias, le cinéma Hollywoodien, l'enseignement des écoles primaires, les dictionnaires généraux, etc., le savoir demeure massivement dépeint comme le reflet passif de l'objet « monde ». Il y demeure presque toujours une vérité universelle s'imposant de soi et dont chaque discipline posséderait un morceau : il suffirait de recoller les vérités disciplinaires pour reconstituer le tout indiscutable du monde. S'insurgeant devant cette situation, la conscience de la haute perméabilité de la science occidentale aux rapports de forces économiques Nord/Sud entraîne révolte chez Sousa Santos. Les prétentions d'intérêt général et universel de la production scientifique du Nord occidental le convainquent de moins en moins. La collusion entre la production de savoirs universitaires et la production de savoirs nécessaires au triomphe économique des pays du Nord et à leur surconsommation au détriment du Sud devient de plus en plus évidente. Contre la naïveté persistante du réalisme métaphysique, naît alors le recours au voyage en culture disciplinaire étrangère pour injecter le relativisme culturel à haute dose dans les zones de vérités universelles autoproclamées. On se sert du savoir de l'Autre discipline pour affaiblir les prétentions de vérités absolues des petites communautés disciplinaires locales etnocentrées **[11]**. L'interdisciplinarité y est thématique discursive d'un mouvement critique de l'etnocentrisme, de l'impérialisme et du colonialisme bien pensant.

« *The coloniality of power and knowledge plays a central role into providing the condition and resources for multiples forms of domination and discrimination. Colonialism end as a political relationship, but not as a social relationship, persisting in the shape of the coloniality of power. In dealing with the relations between North and South, between core and the periphery of the world system, the coloniality of power is, nowadays more than ever, inextricable from the coloniality of knowledge.* »
(Sousa Santos, 2008, p. 39)

La voie de l'interdisciplinarité comme plus-value de l'étude du droit, chez De Sousa Santos et les pairs de son réseau, sert d'instrument pour déloger un savoir colonial, porteur d'injustice Nord/Sud. Cette voie se fait critique d'une spécialisation juridique moderne qui, par ses choix historiques discutables et par son défaut d'intégrer les développements épistémologiques du XXe siècle, a pour effet de rendre l'injustice mondiale invisible ou, pire, de la rendre apparemment justifiable face aux règles de droit en place. Bref, chez cet auteur comme chez les autres de ce mouvement critique, on fait de l'interdisciplinarité lorsque les choix arbitraires de spécialisation de la discipline classique sont vécus comme un appauvrissement de la pensée juridique, voire comme une occasion de dérapage vers le rapport de force condamnable ou vers l'injustice que sont formellement censées prévenir les règles en place.

3 - LES PIONNIERS DE L'INTERVENTION : CRITIQUE DU CHACUN POUR SOI DISCIPLINAIRE QUI DÉTOURNE DE LA RÉSOLUTION SOLIDAIRE DES PROBLÈMES DE L'ACTION

Ici comme dans les deux premiers mouvements, l'intérêt pour l'interdisciplinarité se met à croître avec la fin du XXe siècle. D'un côté, des auteurs comme l'Américain

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Donald Schön révolutionnent les conceptions de la pratique professionnelle, montrant les naïvetés des théories de l'« application » des savoirs universitaires par les praticiens. Tandis qu'on relègue traditionnellement ces derniers à un rôle passif d'utilisateurs de savoirs créés par d'autres qu'eux, à l'université, l'observation empirique des praticiens en action révèlent qu'ils sont au contraire très actifs et eux aussi producteurs de savoirs : des savoirs différents, mais également importants dans la réussite de l'action professionnelle. On parle alors de « savoirs en action », des savoirs théoriques issus de l'action et pour l'action, construits en cours d'action par les praticiens, mais s'ignorant comme tels sous l'effet de l'idéologie de « l'application » (Schön, 1983). De l'autre côté, en cette même période, l'intérêt pour le néologisme « intervention » se met aussi à envahir la littérature savante. Subitement, les pompiers, psychologues, spécialistes de la santé et autres travailleurs d'un secteur que François Dubet appellera ultérieurement « le travail sur autrui » **[12]** deviennent des « intervenants ». Cette appellation leur découvre un trait commun jusqu'alors laissé dans l'ombre et qui attire l'attention sur les problèmes de l'action. Paradoxalement, si la production universitaire de manuels de pratique destinés à dire « comment bien intervenir » aux différentes populations concernées se met à croître, l'effort de conceptualisation de l'intervention, lui, s'essouffle. En d'autres termes, on sait dire « quoi faire », mais on peine à conceptualiser le « faire ». Face à ce constat, Yves Couturier touche alors du doigt un élément ici crucial. Malgré la part de non-dit et d'impensé, une chose est certaine, conclut-il. Le mot sert à « dire l'interdisciplinarité pratique ». Il ajoute :

« [L]'interdisciplinarité [est comme] comme un métissage pratique des secteurs professionnels et disciplinaires en vue de résoudre des problèmes concrets […où] la coopération interdisciplinaire est appréhendée au moment de la mise en œuvre plutôt qu'à travers les nombreuses activités de promotion ou de conceptualisation dont elle est l'objet. La coopération apparaît d'abord comme une condition pratique émergente du travail dans les métiers relationnels plutôt que comme un nécessité éthique ou épistémologique de travailler ensemble. »
(Couturier, 2005, p. 14)

En fait, le contrôle de l'action ou le souci de la soutenir adéquatement grâce aux secours de la connaissance oblige toujours de mélanger ce que la discipline oblige à séparer à des fins de mise en ordre théorique. Une vérité de la Palice qu'illustrent par exemple les dictionnaires de sciences humaines :

« L'analyse de l'interaction est une composante inévitable de l'analyse de l'action pour la simple raison que l'organisation de l'action implique habituellement une coordination avec d'autres, ainsi qu'une coordination avec l'environnement. […] Le plus souvent l'interaction est envisagée comme ayant lieu entre des personnes, des organisations et des groupes. On tend alors à négliger l'interaction avec l'environnement, voire avec soi-même. »
(Mesure et Savidan, 2006, p. 647)

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Cette troisième mouvance observée débute donc, elle aussi, avec l'observation d'un problème associé à l'excès de spécialisation disciplinaire. Cette pression force le savoir universitaire à rompre avec l'une de ses fonctions sociales attendues, celle de la résolution des problèmes humains de l'heure. Le moule contraignant du savoir spécialisé force à privilégier l'effort d'avancement théorique et le quant à soi disciplinaire. La résolution des problèmes de l'action suppose au contraire la mise en commun solidaire des différents savoirs disponibles comme autant d'instruments potentiellement utiles. Naturellement, la présence de la liberté académique ajoute aux données du problème, car son affirmation accentue l'autonomie des choix de recherche face aux demandes sociales. Autrement dit, et en paraphrasant une maxime aujourd'hui sur toutes les lèvres (« le monde a des problèmes, mais l'université a des disciplines »), par simple habitude de spécialisation, l'université préfère l'avancement de ses disciplines à la résolution de problèmes humains. Alors, quand les problèmes s'accumulent et que le savoir disciplinaire continue de faire la sourde oreille, l'élan interdisciplinaire s'amorce : il critique l'ornière du savoir disciplinaire et promeut le choix de nouvelles thématiques de recherche qui enflamment la jeunesse. Les nouveaux programmes d'études thématiques prolifèrent : réchauffement climatique, géopolitique des migrations, vieillissement des populations, etc. On l'aura compris, tous ces programmes sont radicalement interdisciplinaires.

Au terme de cette présentation de trois mouvances critiques d'une raison disciplinaire devenue excessive vers la fin du XXe siècle, on peut mieux observer comment chaque définition, issue de projets savants aux racines historiques et disciplinaires différentes, n'est pas le contraire de l'autre, mais l'expression d'un phénomène dont la compréhension locale peut être utile à d'autres secteurs. Chaque discipline, par définition, privilégie des questionnements et des méthodes qui ne sont jamais que secondaires chez les autres : la mise en commun des savoirs peut donc éviter d'avoir à réinventer la roue. Lentement, aussi, des récurrences apparaissent sous le chaos, car dans les trois mouvances, l'insistance sur le caractère construit, culturellement et géographiquement situé des connaissances se fait croissante. L'analyse de ces trois cas peut donc faire germer l'hypothèse d'une interdisciplinarité indissolublement liée au recul du réalisme métaphysique, étant à la fois effet et cause à l'intérieur d'un cercle vertueux : la maturité épistémologique prédispose à l'interdisciplinarité, mais pratiquer cette dernière accroît et propage la maturité. Comme il ne s'agit cependant que de l'observation de trois mouvances sur une multitude de possibles, le tout ne demeure qu'hypothèse qui pourra ou non s'intégrer à l'effort futur de conceptualisation.

CONCLUSION

Que conclure des analyses et constructions présentées comme jalons potentiels d'une définition de l'interdisciplinarité propre au temps présent ?

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Avant d'y arriver, peut-être faut-il souligner encore le fait que l'interdisciplinarité, ici, réfère au simple fait de rapprocher des savoirs d'ordinaire séparés par une cloison traditionnelle (disciplinaire, paradigmatique, sectorielle, etc.). Qu'on utilise une fois ces savoirs dans une même phrase ou qu'on les enchevêtre à plusieurs niveaux, peu importe : l'interdisciplinarité naît. L'interdisciplinarité s'exprime à travers l'usage d'un nombre inouï de moyens empiriques (traduction langagière, partage de théories ou de méthodes, juxtapositions de questionnements et de façons de problématiser un même objet matériel, mélange pratique de savoirs appliqués, etc.), mais on ne peut la réduire à ces moyens. Ceci établi, on peut conclure. *D'une part, l'interdisciplinarité émerge à l'occasion de la naissance de discours critiques face à une évolution historique du savoir, celle de la spécialisation disciplinaire, lorsqu'elle est vécue comme un arbitraire causant problème du fait de son excès.* La raison spécialisée ne s'attire critique que lorsqu'elle crée un déséquilibre typiquement occidental dans sa dichotomie linéaire, que lorsqu'elle brise l'unité intellectuelle positive que forment l'union de deux tendances fondamentales aux principes opposés : le fait de séparer intellectuellement à des fins données et le fait d'unir à d'autres fins. On pourrait dire, aussi, que la raison disciplinaire ne devient problème que lorsqu'elle se fait trop unilatéralement occidentale, se fermant complètement à la forme typiquement orientale du principe tiers positif qui transcende les contraires **[13]**. La spécialisation disciplinaire sépare les savoirs à des fins de mise en ordre théorique utile au soi disciplinaire, mais à l'opposé, la conscience du global relie les savoirs disciplinaires différents à des fins d'intérêt pratique commun. La raison disciplinaire ne s'attire critique que lorsque, dans ses choix de spécialisation, elle se détourne de problèmes qu'une tradition voudrait lui voir résoudre. Les trois mouvements critiques observés révèlent ainsi leur point commun :

(i) Le discours de la pensée complexe s'élève contre le problème d'une formation universitaire où le modèle de spécialisation disciplinaire devient standard dominant, soit en étouffant la coexistence nécessaire et complémentaire de la pensée transversale.
(ii) Le discours de la théorie du droit s'élève contre le problème d'une spécialisation juridique dite « positiviste » (limitée à la forme juspositiviste du repérage des sources formelles du droit étatique) devenue modèle si dominant qu'il empêche la coexistence d'approches critiques nécessaires pour contrer la dérive intellectuelle ou morale d'une justification de l'injustifiable par le pouvoir en place.
(iii) Le discours de l'intervention (incluant celui des nouvelles études thématiques) s'élève contre une conception de l'avancement du savoir qui oblige au chacun pour soi des disciplines, l'avancement des unes contre celui des autres, soit en nuisant à la coexistence d'une conception complémentaire où l'ensemble des savoirs (y compris les savoirs que produisent les praticiens) servent de capital commun pour servir l'intérêt général à travers la résolution des problèmes humains de l'heure.

Pour conclure, observons aussi, d'autre part, comment le recours à l'autre savoir a pour effet de rehausser la maturité épistémologique et de la propager de proche en proche. Quand le choix de la surspécialisation disciplinaire affiche son arbitraire en affectant l'aptitude à la critique transversale, l'appel à l'interdisciplinarité surgit

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

notamment chez les pionniers de la pensée complexe : ce faisant ces derniers opèrent nécessairement un recul face aux images naïves d'une connaissance ahistorique, exprimant une soi-disant « vérité » ontologique de l'objet matériel. Le recours à l'autre savoir sert initialement une stratégie de mise en lumière d'une relativité oubliée d'un savoir dominant vécu comme contraignant, mais ce recours est en lui-même facteur d'accroissement de maturité dans le rapport au savoir. Devenir adepte du franchissement allègre des cloisons disciplinaires rappelle si fréquemment la dimension historiquement, géographiquement et axiologiquement située des constructions de connaissances que les naïvetés du réalisme métaphysique se dissolvent toujours plus intensément.

Tout ceci permet de découvrir un attrait supplémentaire de l'interdisciplinarité : celui qui la transforme en instrument de lutte contre l'inertie d'un rapport à la connaissance vétuste et devenu largement problématique. Depuis que le monde est monde, rappelle le chantre de l'épistémologie constructiviste Ernst Von Glasersfeld (2004), les savants se sont imaginés en train d'observer passivement « la réalité » de l'objet qu'ils choisissaient d'étudier. Or tous les épistémologues s'accordent désormais pour qualifier cette façon d'envisager la connaissance comme naïve et désuète. Ce qu'on appelle maintenant la révolution épistémologique du XXe siècle conduit à observer que la connaissance se produit autour d'un objet matériel qui, lui, ne varie que peu d'une analyse à l'autre (entendement ou corps humain, règles écrites ou lois de nature, etc.). Par contre, les questionnements et autres appareillages de recherche construits *autour de cet objet*, eux, sont éminemment variables. Ainsi, de par sa portion construite autour de l'objet matériel, la construction est toujours située historiquement et géographiquement située. Qu'arrive-t-il lorsque, par inertie, le sens commun n'arrive pas à intégrer cette révolution ? Ce n'est jamais qu'une autre manifestation de ce qu'Antonio Gramsci, aussi théoricien de la connaissance à ses heures, appelle « la persistance de l'idéologie désuète », phénomène d'inertie dont finissent toujours par profiter les uns contre les autres :

« Notre conception du monde répond à des problèmes déterminés posés par la réalité, qui sont bien déterminés et « originaux » dans leur actualité. Comment est-il possible de penser le présent et un présent bien déterminé avec une pensée élaborée pour des problèmes d'un passé souvent bien lointain et dépassé ? Si cela arrive, c'est que nous sommes « anachroniques » dans notre propre temps, des fossiles et non des être vivants dans un monde moderne, ou tout au moins que nous sommes bizarrement « composites ». Et il nous arrive en effet que des groupes sociaux qui, par certains côtés expriment l'aspect moderne le plus développé, sont, par d'autres, en retard de par leur position sociale et donc incapables d'une complète autonomie historique. »
(Gramsci, 1959, p. 18)

Sous cet angle, l'élan interdisciplinaire dévoile son caractère moins connu de levier potentiel de changement social. Cet élan est, en soi, ferment de changement de rapport à la connaissance. En ce sens, il est levier de révolution idéologique au sens

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

gramscien : il promeut l'exercice du pouvoir de persuasion par la diffusion d'idées, par la volonté pédagogique, par la propagation de pensées différentes plutôt que par le recours aux appareillages de force physique : l'intellectuel s'y fait « guerrier armé de plumes » et dépourvu de bombes. L'interdisciplinarité devient instrument de révolution, mais de révolution « tranquille », c'est-à-dire non violente, mais d'une puissance redoutable. Ici peut-être convient-il de reconnaître que l'expression « tranquille » révèle vraisemblablement un trait québécois fondamental : celui de l'attachement à la célèbre *Révolution tranquille* qui, dans les années 1960, a consacré une profonde révolution de mœurs sans la moindre guerre sanglante.

Observons enfin, et c'est la cerise sur le gâteau, que l'émergence de l'interdisciplinarité s'est accompagnée, du moins dans trois de ses grands mouvements pionniers, d'une illustration vraiment édifiante des motivations de la communauté savante. En ces heures où « être universitaire » n'est pas toujours synonyme du meilleur, poursuivre les quêtes typiques de l'interdisciplinarité est source non négligeable d'apaisement. L'interdisciplinarité promeut l'éloge d'une capacité collective de transversalité critique quand le monde présent verse dans le « fait alternatif » et dans l'infantile combat de vérités expertes contraires achetées à coup de millions. Elle se fait refus de l'injustifiable quand les rapports de force économiques des uns sur les autres produit l'injustice mondiale dans l'allocation des ressources planétaires. Elle soutient la solidarité dans la recherche de solution au problème irrésolu à l'heure où le terrorisme, le réchauffement de la planète et le marasme géopolitique des migrations massives balafrent le monde. Elle permet enfin de cultiver l'espoir face aux beautés que révèle l'enthousiasme de nos jeunes chercheurs pour elle. Force est d'admirer le fait que notre relève exprime ainsi son désir d'une sagesse fondamentale d'équilibre entre le local et le global, sa soif d'une justice mondiale égalitaire entre Nord et Sud et son empressement de partage solidaire au profit de l'ensemble terrien. C'est probablement tout ça qui, au final, explique qu'une foule croissante de chercheurs, jeunes et moins jeunes, cultive pour l'interdisciplinarité une passion qui jamais ne s'éteint.

NOTES

[1] Assez étonnant lorsqu'on garde en mémoire l'histoire même des méthodes expérimentales… Chez Auguste Comte, par exemple, les sciences humaines se devaient, par définition, de servir l'intérêt général humain. Ainsi, selon ce dernier, l'humain devait recevoir le bénéfice d'une connaissance qui ne soit pas « exclusivement géométrique, mécanique ou chimique, mais aussi et surtout politique et morale » (Habermas, 1968, p. 77).

[2] Des écrits récents font des parallèles entre l'interdisciplinarité contemporaine et les caractéristiques de certaines pensées orientales. C'est par exemple le cas chez les analystes d'Ibn Khaldoun, regardé par certains comme un précurseur de la sociologie moderne bien avant Auguste Comte. Par exemple : l'article de Mahmoud Dhaouadi, « Ibn Khaldoun : Le printemps arabe des sciences sociales et humaines » (2013).

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

[3] Ce processus de tâtonnement débute aux débuts des années 1990 et est issu, à la fois, d'ébauches théoriques inhérentes à la pratique de recherche interdisciplinaire à la pratique sociologique sur les représentations sociales de l'interdisciplinarité chez les universitaires, à l'enseignement de l'interdisciplinarité en différents secteurs universitaires et à l'encadrement de recherche interdisciplinaire aux études supérieures.
[4] Donald Schön (1983) rappelle les fondations épistémologiques désuètes épistémologiques de l'expression « application des connaissances », car elle sous-tend que le praticien ne fait qu'appliquer passivement des savoirs construits par d'autres, le tout en omettant que le praticien est *aussi* source de savoirs construits dans l'action, des 'savoirs en action' tout aussi importants que ceux construits par les universitaires. Pour remplacer l'expression, il propose l'expression alternative « sciences de l'action », issue des travaux du Nobel d'économie Herbert Simon et plus respectueuse des résultats de l'observation empirique du praticien en action.
[5] Ce à quoi réfèrent les règlements universitaires encadrant la plupart des programmes de doctorat disciplinaire en prescrivant le devoir de faire la preuve de « contribuer à l'avancement de ***sa*** discipline », ce qui sous-tend, implicitement, de ne pas servir un autre objectif : celui de servir en priorité la résolution d'un problème, qu'importe l'identité de la discipline à qui la découverte de solution profitera en bout de ligne. Le programme de doctorat en sciences humaines appliquées de l'Université de Montréal témoigne de ce type d'objectif alternatif.
[6] Repéré le 26 décembre 2017 dans Réseau Intelligence de la Complexité : http://www.mcxapc.org
[7] Face au caractère situé (historiquement, culturellement, géographiquement, etc.) des constructions de questionnement autour de l'objet matériel invariant, Morin propose le « co-constructivisme » pour exprimer la collaboration du « monde » extérieur et de l'ingéniosité humaine dans la construction des connaissances. C'est dire qu'il y a ici à la base, comme dans les deux autres tendances, opposition au réalisme métaphysique.
[8] Le choix du titre de cette section emprunte au titre fort du récent ouvrage *Justifier l'injustifiable. L'ordre du discours juridique nazi* (Jouan Jan, 2017). Bien que cet ouvrage réfère à l'injustifiable « moral », le mouvement critique de la théorie du droit s'étend aussi à l'injustifiable au plan « intellectuel ».
[9] Sur les espoirs démesurés placés, en ces années, en sciences sociales, voir par exemple Luc Boltanski, repéré le 26 décembre 2017 dans l'article « Boltanski feu sur la réalité » publié dans Libération http://next.liberation.fr/livres/2008/12/04/boltanski-feu-sur-la-realite_293781
[10] Repéré le 26 décembre 2017 dans European Academy of Legal Theory : http://www.legaltheory.eu/building_bridges
[11] C'est par définition la vertu de l'interculturalité de se prévenir contre la pensée unique (*Cf :* Demorgon, 2004)
[12] Un des deux concepts centraux de l'ouvrage *Le déclin de l'institution* (Dubet, 2002).
[13] Le très connu symbole du yin/yang exprime ce principe, le concept d'oxymore le fait tout autant. Si les pionniers du réseau de la pensée complexe expriment implicitement cette ouverture aux formes de l'intellectualité orientale, la contribution d'Ida Giugnatico, dans ce numéro, le fait explicitement.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Arnaud, A.-J., Belley, J.-G., Commaille, J., Devillé, A., Ost, F.... Roblewski, J. W. (dir.) (1988). *Dictionnaire encyclopédique de théorie et de sociologie du droit. Paris : Librairie générale de droit*.

Boltanski, L. (2008). "Entretien". Repéré le 26 décembre 2017 dans http://next.liberation.fr/livres/2008/12/04/boltanski-feu-sur-la-realite_293781

Becher T. et Trowler P. R. (1989). *Academic Tribes and Territories*, Hong Kong/Glasgow : Society for Research into Higher Education & Open University Press.

Couturier, Y. (2005). *La collaboration entre travailleuses sociales et infirmières. Éléments d'une théorie de l'intervention interdisciplinaire*. Paris : L'Harmattan, 2005.

Dhaouadi, M. (2013). Ibn Khaldoun : Le printemps arabe des sciences sociales et humaines. *Dirasat*: *Human & Social Sciences, Volume 40*(1), 174-183.

Demorgon, J. (2004). *Complexité des cultures et de l'interculturel. Contre les pensées uniques* (3e édition). Paris : Économica.

Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris : Seuil.

Genelot, D. (2002). De l'absolue nécessité de la pensée transversale. Dans F. Kourilski (dir.). *Ingénierie de l'interdisciplinarité. Un nouvel esprit scientifique* (p. 113-119) Paris : L'Harmattan.

Gramsci, A. (1959). Dans G. Mojet et A. Monjo (dir.). *Œuvres choisies de Gramsci*, Paris : Éditions sociales.

Habermas, J. (1968). *Knowledge and human interests*. Boston : Beacon Press.

Jouan Jan, O. (2017). *Justifier l'injustifiable. L'ordre du discours juridique nazi*, Paris : P.U.F.

Lemay, V. et Law. A. (2001). Multiples vertus d'une ouverture pluraliste en théorie interdisciplinaire du droit : l'exemple de l'analyse du phénomène de cause lawyering. *Revue canadienne Droit et société, 26*, p. 353-377. Numéro consacré à la pensée de Jean-Guy Belley.

Lemoigne, J.-L. (2002). Légitimer les connaissances interdisciplinaires dans nos cultures, nos enseignements et nos pratiques. Dans : F. Kouriulsky (dir.). *Ingénierie de l'interdisciplinarité. Un nouvel esprit scientifique* (p. 28-36). Paris : L'Harmattan.

Mesure, S. et Savidan, P. (2006). *Dictionnaire des sciences humaines*. Paris : P.U.F.

Murbach, R. (2003). The Arthurs report on law and learning / Le Rapport Arthurs sur le droit et le savoir 1983-2003. *Canadian Journal of Law and Society/Revue canadienne Droit et société, 18*(1), 1-3.

Morin, E. (1990/2005). *Introduction à la pensée complexe*. Paris : Seuil.

Santos, B. de Sousa (dir.) (2008). *Another Knowledge is possible. Beyond Northern epistemologies.* London/ New York : Verso.

Schön, D. (1983). *The reflective practitioner : How professionals think in action*. London : Temple Smith.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Teubner, G. (2000). Contracting world: The many autonomies of private law. *Social and Legal Studies, 9*, 399-417.

Van Hoecke, M. (1985). *What is legal theory?* Brussels : Acco.

Von Glasersfeld, E. (2004). Introduction à un constructivisme radical. Dans P. Watzlawick (dir.). *L'invention de la "réalité" : comment savons-nous ce que nous croyons savoir ?* (p. 19-43). Paris : Seuil.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Traj*Ethos*, *6*(1), 29-41, 2017.
Submitted: 31/10/17; Revised: 17/11/17; Published: 30/12/17. ISSN 2291-9805

Le talent interdisciplinaire : une capacité à penser au-delà des disciplines. Le panda, le koala et le caméléon

Frédéric Darbellay – Université de Genève

Abstract

Drawing on theoretical and practical advancements in other disciplines to advance thinking and renew conceptual foundations in one's own field is one of the recognized values of interdisciplinary work. This capacity for innovation inherent to interdisciplinarity is now at work in many fields of research. This contribution aims to question the innovation potential of interdisciplinarity, conceived as the ability of a researcher or a group of researchers to build bridges and cross boundaries between disciplines in order to generate new concepts, theories or methods. Identifying the profiles of researchers in line with this creative potential of interdisciplinary work allows the visibility of their specific abilities to operate cognitive, theoretical and methodological renewals between and beyond disciplinary boundaries. The mastery of these abilities evokes a particular talent characteristic of researchers willing to invest - individually and/or in collaboration - in interdisciplinary research.

Keywords

Interdisciplinarity, Complexity, Creativity, Giftedness.

Résumé

S'inspirer des avancements théoriques et pratiques dans d'autres disciplines pour faire avancer la réflexion et renouveler les fondements conceptuels dans son propre champ disciplinaire est une des plus-values reconnues du travail interdisciplinaire. Cette capacité d'innovation inhérente à l'interdisciplinarité est aujourd'hui à l'œuvre dans de multiples champs de recherche. Cette contribution a pour objectif de questionner le potentiel d'innovation de l'interdisciplinarité, conçue comme la capacité d'un chercheur ou d'un groupe de chercheurs à établir des ponts et de franchir les limites entre les disciplines, afin de produire de nouveaux concepts, théories ou méthodes. L'identification des profils de chercheurs en phase avec ce potentiel créatif du travail interdisciplinaire permet de mettre en visibilité leurs capacités spécifiques à opérer des renouvellements cognitifs, théoriques et méthodologiques entre et au-delà des frontières disciplinaires. La maîtrise de ces capacités évoque un talent particulier caractéristique des chercheurs disposés à s'investir – individuellement et/ou en collaboration – dans la recherche interdisciplinaire.

Mots-clés

Interdisciplinarité, complexité, créativité, talent.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Traj*Ethos*, *6*(1), 29-41, 2017.
Submitted: 31/10/17; Revised: 17/11/17; Published: 30/12/17.

À Elyo
« Ils ne savaient pas
que c'était impossible,
alors ils l'ont fait. »

Mark Twain (1835-1910)

INTRODUCTION

L'interdisciplinarité est une problématique épistémologique, théorique, méthodologique et pratique qui touche les disciplines dans leur fonctionnement interne et les concerne en tant que telles, tout en constituant un domaine d'études à part entière et transversal à toutes les disciplines (voir notamment Klein, 1990; Darbellay et Paulsen, 2008; Frodeman, Klein et Mitcham, 2010). Quels sont les enjeux spécifiques de l'interdisciplinarité et quelle est la nature de ce processus de capitalisation sur et de décloisonnement entre les frontières disciplinaires ? **[1]** Quel rôle la notion de *discipline* joue-t-elle encore dans ce contexte de relative indisciplinarité par rapport aux impératifs disciplinaires ? S'engager dans le travail interdisciplinaire, est-ce l'occasion pour les chercheurs **[2]** de faire valoir et/ou de développer des capacités cognitives et pratiques nouvelles et originales ? L'interdisciplinarité est-elle une évidence à la mode que tout chercheur disciplinaire ou indiscipliné exerce sans difficultés ou demande-t-elle plus sérieusement un talent à cultiver et des compétences spécifiques ? Je privilégierai ici cette deuxième voie exploratoire, en tentant de démontrer que le chercheur interdisciplinaire n'est pas simplement au service des disciplines constituées pour accompagner leur avancement interne, mais qu'il dépasse cette position ancillaire pour développer de manière créative des capacités, des concepts, des outils et des méthodes qui permettent le franchissement des limites disciplinaires et la production de nouvelles connaissances **[3]**.

Même si la très grande majorité des profils de chercheurs demeurent ancrés – nécessairement et de manière parfaitement légitime et respectable d'ailleurs – dans une discipline d'appartenance qui fait sens dans un contexte académique massivement organisé de façon disciplinaire, il n'en demeure pas moins qu'émergent dans le même temps des pratiques transgressives animées par des chercheurs disciplinaires et/ou interdisciplinaires qui s'éloignent intentionnellement du confort de la discipline pour inventer de nouvelles manières de penser. En écho à la citation de Mark Twain (1835-1910) mise en exergue, cet esprit de pionnier doué d'une prise de risque est bien présent dans les pratiques scientifiques – il se réalise au quotidien bien qu'il paraît a priori difficile voire parfois impossible à mettre en œuvre face aux résistances tenaces au changement. Tout chercheur interdisciplinaire est sans doute un pionnier curieux qui s'aventure dans une nouvelle manière de produire des connaissances, sans en faire une discipline de plus qui ne viendrait que compléter le concert des disciplines. Il s'apparente à ces passionnés d'aviation qui, à la fin du XIXe et au début du XXe siècles, ont contribué par leurs échecs et leurs réussites à écrire la première page de l'histoire

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

de l'aviation (Nova, 2011, p. 10). Avec une dose d'ignorance, une grande confiance, de la persévérance et le goût du risque, ils ont inventé des machines ingénieuses, des prototypes de voitures avec des ailes, des planeurs ou des véhicules surmontés de parapluies géants équipés de moteurs. Au travers de cette aventure, retracée avec humour dans la séquence inaugurale du film de Ken Annakin en 1965 (*Those Magnificent Men in their Flying Machines, or How I Flew from London to Paris in 25 Hours and 11 Minutes)*, les explorations et les échecs productifs se sont transformés en succès (Nova, 2011). Bien qu'à l'impossible nul ne soit tenu (*ad impossibile nemo tenetur*), on rencontre parfois des innovateurs qui rendent possible l'impossible. Ce talent, qui consiste à innover au-delà des conformismes disciplinaires dans une logique du « pourquoi pas » (Bachelard, 1934, p. 10), est décrypté dans la présente contribution en trois étapes complémentaires. Il s'agit d'abord de repartir de l'idée centrale de la disciplinarité pour en montrer les avantages et les limites à partir desquelles se révèlent les conditions de son franchissement. Une fois le seuil de la discipline franchi, nous pourrons mettre au jour une diversité de profils de chercheurs interdisciplinaires qui se reconnaissent dans la volonté de dépasser les cloisonnements disciplinaires. Au-delà de cette diversité d'identités et de pratiques, nous formulerons quelques capacités requises pour laisser libre au cours au talent interdisciplinaire comme haut potentiel créatif.

FRANCHIR LE SEUIL DISCIPLINAIRE

Le processus de disciplinarisation des savoirs est inhérent à l'histoire des universités modernes qui ont contribué à la fragmentation et au cloisonnement entre les disciplines constitutives du champ scientifique compris dans sa globalité. Ce mouvement de spécialisation offre une relative autonomie à chaque discipline institutionnalisée. Celle-ci représente un sous-espace-temps dans lequel se déploie une communauté de chercheurs disciplinés qui tendent à se contrôler les uns les autres et s'autocontrôler de telle manière à maintenir un effet de clôture de leur territoire intellectuel (Becher, 1989). Les chercheurs acquièrent et reproduisent ainsi dans les faits un « habitus disciplinaire » (Bourdieu, 2001, p. 86) qui régule les manières de penser les concepts, les théories et les savoir-faire méthodologiques propres à une communauté scientifique donnée. Ce processus d'habituation à de bonnes pratiques disciplinaires est porteur d'une valeur symbolique qui lui confèrerait un certain « pouvoir hypnotique » (Bourdieu, 1998, p. 48) auquel les membres de la discipline s'identifient par autohypnose et esprit de groupe plus ou moins homogène. Les tentatives de distinction et d'identification à d'autres groupes disciplinaires peuvent alors être sanctionnées via un rappel à l'ordre qui répond au principe de conformisme.

L'élève ou le disciple (*Discipulus* en latin) est bien celui qui suit son maître et qui fait acte d'obéissance et d'obédience. Il se donne au besoin des coups de « discipline » (*Disciplina*), ce fouet de cordelettes ou de chaînes utilisé comme instrument de pénitence, de contrôle et d'autodiscipline. Si cet esprit de concentration disciplinaire,

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

totalement légitime et fortement légitimé dans les institutions universitaires, est nécessaire à l'approfondissement des connaissances au sein de chaque discipline, il génère dans le même temps une certaine incapacité à porter attention à d'autres points de vue et/ou problématiques qui se trouvent hors du champ de vision disciplinaire. La disciplinarité stricte s'apparente dans ce cas à une sorte de « cécité attentionnelle » (*Inattentional blindness*) (Mack et Rock, 1998) exemplifiée par la célèbre expérience du gorille invisible (*The Gorilla Experiment*) de Chabris et Simons (2011) **[4]**. Dans ce test d'attention sélective (*Selective Attention Test*) réalisé à l'aide d'une courte vidéo **[5]**, la consigne consiste à compter le nombre de passes effectuées entre les trois joueurs d'une équipe de basket-ball portant des T-shirts blancs, à laquelle s'oppose dans le même espace-temps une autre équipe de trois joueurs à Tee-shirts noirs jouant également entre eux. Les participants parviennent en principe sans grande difficulté à trouver la bonne réponse, soit quinze passes effectuées. Lorsque la voix off de la vidéo relance alors les participants en leur demandant s'ils ont vu le « gorille », une bonne partie s'étonne et se trouve pris en défaut (en général, 50 % des sujets n'ont pas remarqué le gorille). Lorsque la vidéo est à nouveau visionnée, on voit évidemment un personnage déguisé en gorille noir qui traverse lentement le champ filmique en se frappant la poitrine. La focalisation attentionnelle sur les joueurs à T-shirts blancs a totalement effacé l'évidence visuelle du passage du gorille qui crève pourtant l'écran. La forte concentration sur une tâche particulière génère un point aveugle et elle se conclut en l'occurrence par la scotomisation d'un élément essentiel et à haute originalité : on échoue à remarquer un stimulus pourtant parfaitement visible. La remarquabilité (*conspicuity*) d'un objet, d'une idée, d'un concept ou d'une méthode susceptible d'attirer l'attention dans le champ cognitif n'est en fait pas du tout perçue, en raison d'une inattention programmée par le regard trop discipliné du chercheur qui mobilise la presque totalité de ses capacités cognitives sur une seule tâche routinisée. Tout chercheur hyperdiscipliné s'empêche par là même de percevoir des éléments théoriques ou pratiques d'une ou plusieurs autre(s) discipline(s) qui est/sont à côté de sa discipline et pouvant potentiellement permettre l'avancement de ses propres réflexions dans une perspective interdisciplinaire. Il ne s'agit évidemment pas de dénigrer l'effort de discipline qui est nécessaire à l'approfondissement des connaissances, mais de mettre en lumière le fait que ce mode de production des savoirs n'est pas le seul. Il est certes nécessaire mais insuffisant dans la mesure où il ne représente pas la diversité des pratiques de recherche qui se situent entre et au-delà des partages disciplinaires. La disciplinarité doit bien sûr être développée, mais elle doit dans le même temps être auto-réfléchie, dépassée, transgressée.

DIVERSITÉ DES PROFILS DES CHERCHEURS

Tout chercheur disciplinaire est productif et largement valorisé, surreprésenté dans le contexte universitaire. Il ne représente toutefois qu'un des profils-types de chercheur parmi d'autres possibles même si ceux-ci sont encore quantitativement minoritaires. Nous avons pu également faire ce constat dans le cadre d'une recherche

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

que nous avons menée dans le contexte universitaire suisse (« *Analyzing Interdisciplinary Research: From Theory to Practice. Case Studies in the Swiss University Context* ») **[6]**. Cette étude de cas multiples a consisté à analyser des pratiques de recherche interdisciplinaire dans divers domaines (écologie, éthique, santé, développement durable, Digital Humanities, Médecine, etc.), en s'intéressant en particulier à la manière dont l'interdisciplinarité est mise en œuvre par les chercheurs dans divers contextes académiques. Dix structures ou institutions (centres, laboratoires, etc.) ont été choisies comme cas d'étude sur la base de leur implication reconnue dans la recherche interdisciplinaire en Suisse. Sans entrer dans le détail des résultats de cette recherche qui couvre les multiples dimensions du travail interdisciplinaire (niveaux institutionnel, théorique, épistémologique, méthodologique, collaboratif, publication et évaluation de la recherche) **[7]**, centrons-nous ici sur un des axes d'analyse qui portait sur la démarche réflexive des chercheurs au sujet de leur appartenance et leur identité disciplinaires lorsqu'ils pratiquent la recherche interdisciplinaire (Sedooka, Steffen, Paulsen et Darbellay, 2015) **[8]**. Nous avons pu mettre en évidence une tension apparemment contradictoire entre, d'une part, des identités disciplinaires relativement stables et institutionnellement reconnues, et, d'autre part, des identités interdisciplinaires plus hybrides et mobiles qui doivent encore obtenir une forme de reconnaissance académique. Forts du constat des effets parfois paradoxaux des identités de chercheurs, nous avons repéré différents profils-types identitaires allant de la revendication d'appartenance à une seule discipline à des profils plus interdisciplinaires, voire même indisciplinaires. Cette catégorisation graduelle n'a pas la prétention d'être exhaustive ni de couvrir tous les cas de figure qui pourraient se manifester dans le large spectre des expériences de recherche interdisciplinaire. Ce sont plutôt des profils prototypiques au sens de la théorie du prototype (Rosch, 1973), dont les membres doivent être considérés comme plus ou moins représentatifs et dont l'appartenance à tel(s) et/ou tel(s) profil(s) doit être comprise dans une logique de plus ou moins et non de tout ou rien.

Évoquons très succinctement ces profils-types que l'on peut identifier comme suit, sur un continuum allant de la disciplinarité à l'indisciplinarité. On repère d'abord un premier profil relativement classique de chercheurs disciplinaires (a) qui affichent explicitement leur appartenance à une discipline académique reconnue (la sociologie, la psychologie, la médecine, etc.), tout en pratiquant un dialogue ouvert avec les autres disciplines. S'ouvre à partir de là le spectre des chercheurs qui se réclament explicitement d'une approche interdisciplinaire sans afficher une seule identité disciplinaire préétablie. On y repère des profils hybrides (b) de chercheurs dont les trajectoires académiques résultent d'un croisement de deux ou plusieurs disciplines antérieures (par exemple la psycho-sociologie, la socio-anthropologie, etc.). Ces chercheurs se créent aussi à partir de là une nouvelle identité (inter-)disciplinaire par hybridation de deux ou plusieurs disciplines. En poussant plus loin ce décloisonnement disciplinaire, on identifie aussi de plus en plus – notamment chez les jeunes chercheurs – un profil-type thématique (c) où les chercheurs ne s'identifient pas une discipline mais à un champ thématique d'études interdisciplinaires qui est souvent transversale à

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

plusieurs disciplines ou sous-disciplines (par exemple les *gender studies*, les *migration studies*, les *visual studies*, etc. et ajoutons les *giftness studies*). Ils orientent leurs activités de recherche, d'enseignement et de publication selon leurs centres d'intérêt thématiques plutôt que de suivre une trajectoire académique plus classiquement disciplinaire. Dans la même veine, émerge un nouveau profil de chercheurs que nous désignons comme des « *interdisciplinary natives* » (d) au sens où ils développent une trajectoire interdisciplinaire dès l'origine de leur formation de base, sans ancrage disciplinaire fixe et dont les travaux se déploient dans des champs scientifiques incluant un large échantillon de disciplines différentes. Ils sont en quelque sorte nés dans et avec une culture de l'interdisciplinarité. Sans se limiter à un effet d'âge ou de génération, on peut aussi repérer un profil complémentaire de chercheurs migrants (e) (des *Interdisciplinary migrants*) qui sont des chercheurs confirmés et ayant une origine disciplinaire établie, mais qui s'ouvrent progressivement à l'interdisciplinarité par emprunt, circulation et transfert entre les disciplines au cours de leur trajectoire académique. Ils construisent en fait leur identité en passant par des changements et des transformations d'une discipline à une autre, par migrations successives et nomadisme conceptuel, théorique ou méthodologique (Stengers, 1987; Darbellay, 2012). À l'extrême de ce gradient de différents profils qui opèrent des variations, des transformations et des repositionnements plus ou moins originaux par rapport à la disciplinarité, on peut enfin relever le cas de chercheurs indisciplinés (f) qui enquêtent résolument en dehors des disciplines et tentent d'éviter toute sclérose disciplinaire (Legay, 1986; Loty, 2005). Ils défient les clôtures disciplinaires pour s'en affranchir et se libérer des mises en disciplines de la connaissance.

Ces différents profils-types, repérés ici à titre exploratoire, participent chacun à leur manière à cette défense et illustration du travail interdisciplinaire nécessaire à la production de connaissances nouvelles. Ils s'incarnent dans des trajectoires de chercheurs qui vivent au quotidien le paradoxe identitaire qui consiste à être soi-même dans sa discipline, voire dans son interdiscipline ou indiscipline, tout en étant ouvert à l'autre. Entre ressemblance et dissemblance, on peut se demander ce qui permettrait au fond de rassembler – sans nier leur diversité - ces divers profils dans un même air de famille. Quelles seraient les valeurs communes, les capacités et les opérations cognitives caractéristiques de tous ces chercheurs qui se situent dans, entre et au-delà des disciplines ? En quoi permettraient-elles d'esquisser l'idéal-type ou le méta-profil du chercheur interdisciplinaire qui puisse exprimer son haut potentiel de créativité scientifique et participer ainsi au renouvellement – voire à la refondation – de champs d'études complexes.

LE TALENT INTERDISCIPLINAIRE : DES CAPACITÉS POUR INNOVER

La réflexion sur les capacités spécifiques au travail interdisciplinaire est en partie liée au besoin de former de nouvelles générations de chercheurs disposés à s'engager dans une pensée complexe afin de résoudre des problèmes théoriques et pratiques qui

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

ne peuvent être traités par une vision monodisciplinaire (voir notamment Lyall et Meagher, 2012 ; Stokols, 2014). Il ne s'agit pas ici d'établir un référentiel ou une liste exhaustive de compétences requises et standardisées, mais de dégager quelques capacités transversales favorables à l'interdisciplinarité, compte tenu évidemment des obstacles épistémologiques et institutionnels qui se dressent encore souvent sur le chemin des chercheurs qui prennent le risque de s'aventurer hors des frontières disciplinaires. Outre la motivation et le courage, on peut retenir ici trois aptitudes caractéristiques des chercheurs interdisciplinaires : a) une prise en compte de la complexité des problèmes théoriques et pratiques à résoudre ; b) une capacité à se décentrer par rapport à un point de vue disciplinaire et à partager des valeurs d'ouverture, d'empathie et de tolérance ; c) et enfin une aptitude au travail créatif permettant de forger de nouveaux concepts, théories et méthodes. Complexité, valeurs et créativité, ce sont les trois concepts nodaux que nous retenons pour cette esquisse d'un méta-profil prototypique du chercheur interdisciplinaire.

A) LA COMPLEXITÉ

Il convient de tirer toutes les conséquences de ce que les théories de la complexité ont clairement mis en évidence. Si l'on définit un objet d'étude (biologique, psychologique, social ou anthropologique) comme un système complexe, c'est que l'on part du principe - fondé sur l'observation - qu'il est composé de différentes parties ou variables en constante interaction. Selon un schéma de pensée non linéaire, l'objet est considéré comme une totalité plurielle, dynamique et irréductible à la simple addition de ses composants. Il se transforme en permanence au contact d'éléments contextuels (psycho-socio-anthropologiques) et présente des propriétés émergentes. Seule une compréhension globale et intégrée permet de capter, de décrire et de comprendre les liens qui se tissent entre les multiples dimensions d'un phénomène complexe donné. Dans ce contexte, le chercheur - ou le groupe de chercheurs dans une variante collaborative du travail interdisciplinaire – ne peut/peuvent réduire son/leur objet d'étude à une seule de ses dimensions constitutives. Cette rigueur épistémologique doit être tenue tout au long du processus de recherche, en évitant d'éventuels replis disciplinaires qui consisteraient à re-fragmenter l'objet d'étude et à se focaliser sur une seule de ses dimensions. Le pluralisme épistémologique est en effet le garant de la diversité des points de vue disciplinaires jugés pertinents et qui doivent être mobilisés ensemble pour aborder des problématiques complexes. Doué d'une grande sensibilité à la diversité cognitive (Page, 2007 ; 2010), le chercheur interdisciplinaire serait un polymathe capable de maîtriser une série d'apports disciplinaires en les intégrant dans une vision d'ensemble. Métaphoriquement parlant, il s'apparenterait au caméléon qui a la capacité de s'adapter à un nouvel environnement en se transformant pour entrer dans le système. Par différentiation, le chercheur disciplinaire évolue de manière orientée dans sa spécialisation. Présentant une capacité adaptative moindre dès qu'il s'éloigne de son champ de spécialisation par rapport au non-disciplinaire, le spécialiste peut évidemment tout à fait évoluer de manière optimale dans un milieu universitaire qui lui est totalement favorable, mais il peut potentiellement être mis en difficulté lorsqu'il faut traiter de problématiques complexes et multidimensionnelles qui sont irréductibles à un

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

point de vue monodisciplinaire. Sans épouser un darwinisme primaire et caricatural, on pourrait néanmoins dire que le chercheur strictement disciplinaire évoque les images du panda, du koala ou du fourmilier, dont l'hyperspécialisation réduit les chances de survie lorsque les problèmes à résoudre se complexifient par diversification (Durand, 2008). Le panda par exemple se situe dans une impasse évolutive en raison de la trop forte spécialisation de ses habitudes alimentaires : il ne se nourrit que de bambou et – bien qu'il ait peu de rivaux sur son propre territoire – il est par contre étroitement dépendant du contexte forestier qui l'entoure et menacé de disparition en cas de raréfaction de sa nourriture spécifique. De la même manière, le koala mange exclusivement un certain type de feuilles d'eucalyptus et le fourmilier (ou tamanoir) s'est spécialisé à l'extrême en développant un long et fin museau pour satisfaire son goût exclusif pour les fourmis. Lorsque l'animal ou l'homme se nourrit d'une seule substance alimentaire ou intellectuelle, il se spécialise parfois à l'extrême et s'empêche par là même de découvrir de nouvelles opportunités. Par contraste, en se nourrissant d'une diversité de cultures scientifiques, le chercheur interdisciplinaire se donne les moyens de s'émanciper de la dépendance au sentier (*path dependence*) caractéristique de l'habituation disciplinaire. En se basant sur un contexte institutionnel favorable à l'interdisciplinarité, il faudrait en effet pouvoir soumettre les concepts, les théories et les méthodes disciplinaires à un processus de déshabituation cognitive pour changer de point de vue et s'adapter à une situation complexe.

B) LES VALEURS

La reconnaissance de la complexité, de la diversité cognitive et du pluralisme épistémologique exprime le droit à la coexistence de différentes formes de connaissances, non seulement disciplinaire mais aussi interdisciplinaire voire indisciplinaire. Allant contre les tentatives d'hégémonie d'une forme de connaissance sur l'autre, il s'agit de défendre une valeur de « justice cognitive » (*cognitive justice*) (Visvanathan, 1997) entre les cultures scientifiques apparemment incommensurables. Ce traitement égalitaire passe par une mise en dialogue et un décloisonnement des connaissances disciplinaires pour le développement d'une science plus équitable, durable et démocratique. Ce message de tolérance entre chercheurs d'horizons disciplinaires différents s'appuie sur des pratiques de communication qui reposent sur une capacité d'empathie et non de simple sympathie entre chercheurs. Faire preuve de sympathie, c'est éprouver de l'émotion et de l'intérêt pour une autre perspective tout en restant soi-même et sans changer mentalement son point de vue égocentré : la communication entre disciplines est alors un simple échange réciproque en face-à-face et une transmission linéaire d'informations dans une perspective multidisciplinaire. En renforçant la rencontre avec l'autre disciplinaire, l'empathie (Berthoz et Jorland, 2005) consiste à éprouver l'émotion, l'intérêt et le point de vue d'un ou plusieurs autres chercheurs, en se mettant à sa (leurs) place(s). Ce processus exige une « rotation mentale » au sens de Berthoz et Jorland (2005), soit un déplacement/dédoublement, un décentrement de soi vers l'autre de telle manière à voir un problème du point de vue d'autrui et sous un angle nouveau. Cette capacité d'empathie est une des conditions de réussite du passage d'une communication multidisciplinaire (un échange par

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

juxtaposition de points de vue) à une interdisciplinarité dialogique qui vise le dépassement et l'intégration des connaissances. Justice cognitive, tolérance et empathie, voilà trois valeurs qui devraient fonder une éthique du travail interdisciplinaire.

C) LA CRÉATIVITÉ

En s'appuyant sur une pensée complexe et en promouvant les valeurs de justice cognitive, de tolérance et d'empathie dans le dialogue entre les disciplines, le chercheur interdisciplinaire ne peut se contenter d'appliquer des concepts et des méthodes standardisées. Il est au contraire encouragé à mettre en action ses capacités créatives (Darbellay et coll., 2014). Le décloisonnement entre disciplines, la capacité de décentrement et l'esprit d'ouverture à l'imprévu sont inhérents au travail des chercheurs qui se situent entre et au-delà des disciplines. Ces chercheurs présentent une certaine plasticité/flexibilité cognitive, considérée comme la capacité à changer de point de vue, d'être tolérants à l'ambiguïté et à opérer de nouvelles connexions entre des idées, des concepts ou des méthodes apparemment disjointes. Par des processus combinés de divergence (génération d'idées non-conformistes, nouveauté, originalité) et de convergence (analyse critique, sélection, intégration), le chercheur créatif parvient à élaborer des productions intellectuelles et/ou pratiques qui sont à la fois nouvelles, originales et adaptées à leur contexte (Lubart, 2003). Le processus interdisciplinaire met en jeu des faits de « bissociation » (et ses dérivés *trissociation* ou *multissociation*) décrit par Koestler (1964, 1978). Penser par bissociation, c'est recourir à une capacité cognitive (le latin *cogitare* « penser » vient de *coagitare* « secouer ensemble et mêler ») qui consiste à secouer des disciplines apparemment incompatibles qui se heurtent et se séparent pour enfin se relier, se combiner et se reformuler. Ce processus générateur de savoirs nouveaux et interdisciplinaires est particulièrement visible dans les mécanismes d'emprunts et de transferts de concepts, de théories ou de méthodes d'une discipline à l'autre (Darbellay, 2012). Ce sont d' « heureuses contaminations » (Dumas, 1999). Ces « migrations conceptuelles » (Fedi, 2002) de concepts voyageurs (*Travelling Concepts*, Bal, 2002) sont de puissants opérateurs de création entre et au-delà des espace-temps disciplinaires.

L'idéaltype du chercheur interdisciplinaire à haut potentiel créatif se définirait comme la combinaison (potentielle ou réalisée) des capacités de pensée complexe (a), fondée sur une éthique de l'interdisciplinarité (b) et se concrétisant dans des opérations créatives de décloisonnement disciplinaires par emprunts, transferts et métaphores productives d'un savoir nouveau. La mise en action de ces capacités conjointes exprimerait le talent particulier de tout chercheur interdisciplinaire. Outre ses aptitudes personnelles, le chercheur ne naît pas interdisciplinaire, mais il peut le devenir par le développement des capacités présentées ci-dessus. Le renouvellement de champs disciplinaires ou pluridisciplinaires devrait pouvoir compter sur ce genre de profils de chercheurs, lesquels existent déjà et ont été détectés pour certains ou qui devront être formés en tant que nouvelle génération de chercheurs complémentaire aux chercheurs disciplinaires et contribuant au développement d'un nouveau style de pensée (Darbellay, 2015b).

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

CONCLUSION

Afin de permettre aux chercheurs d'exercer leur talent interdisciplinaire de manière individuelle ou en groupe, il faut impérativement prendre en considération les éventuels obstacles et difficultés qu'ils peuvent rencontrer. L'angélisme n'a de place dans ce débat, dans la mesure où les obstacles épistémologiques et méthodologiques sont une réalité vécue dans les tentatives de dialogue entre les disciplines. Chaque discipline a son propre langage, ses outils et ses méthodes qui sont certes les conditions spécifiques de son approfondissement, mais qui représentent aussi des préconstruits cognitifs à négocier dans les interactions avec d'autres disciplines. Les obstacles au travail interdisciplinaire sont aussi de nature institutionnelle lorsque les chercheurs qui tentent de s'affranchir des limites disciplinaires sont confrontés à un système universitaire qui favorise les carrières disciplinaires et qui calque les procédures d'évaluation et de promotion sur une organisation institutionnelle en facultés, départements, disciplines et sous-disciplines.

Il faut aussi tenir compte des relations de pouvoir et des égos disciplinaires qui visent à maintenir les territoires académiques dans des rapports d'incommunicabilité. Cet aveuglement par rapport à l'autre disciplinaire empêche de détecter de nouveaux horizons de recherche et de voir l'apparition d'une idée nouvelle dans notre propre champ cognitif. Savoir que l'on ne sait pas et accepter le rôle de l'ignorance comme moyen d'ouverture des frontières disciplinaires et d'avancement scientifique, voilà deux attitudes de vigilance épistémologique qui renforce le développement des savoir-faire, des savoir-être et savoir-devenir des chercheurs. Il conviendrait aussi de renforcer dans cet esprit le soutien institutionnel et la valorisation des profils de chercheurs dont le haut potentiel créatif interdisciplinaire ne demande qu'à se concrétiser dans l'action. Il conviendrait également de renforcer et de promouvoir la formation et l'innovation pédagogique au service des chercheurs motivés par le travail interdisciplinaire, en leur permettant de développer leurs capacités de créativité, de dialogue et d'intégration théorique et méthodologique.

NOTES

[1] Je n'entre pas ici dans le détail des différents concepts utilisés pour penser les relations complexes qui se tissent entre et au-delà des disciplines. Sur les défintions des différents concepts de multi-, inter- et transdisciplinarité, voir Darbellay (2005) et Darbellay, Moody, Sedooka et Steffen (2014).
[2] Dans le présent texte, l'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.
[3] Dans une autre mouture de ce texte, voir ma réponse critique (Darbellay, 2015a) à la contribution de Ambrose (2015) : "Borrowing Insights from Other Disciplines to

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Strengthen the Conceptual Foundations for Gifted Education", dans l'*International Journal for Talent Development and Creativity* (IJTDC).

[4] Cette illustration a notamment été reprise par Citton dans son ouvrage, *Pour une écologie de l'attention* (2014, p. 197).

[5] Voir dans The Invisible Gorilla, repéré le 26 décembre 2017 : www.theinvisiblegorilla.com/gorilla_experiment.html

[6] Le projet a été financé par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (Requête n° CR11I1_143816), sur 2 ans (2014-2015). Équipe de recherche : F. Darbellay (chercheur principal), P. Perrig-Chiello et A.-C. Berthoud (Cochercheurs), A. Sedooka, T. Paulsen et G. Steffen.

[7] Pour une présentation de l'ensemble des résultats, voir Darbellay, Sedooka et Paulsen (2016).

[8] Dans la même optique et avec un accent sur des (auto-)biographies de parcours de chercheurs dans différents domaines académiques, voir Lemay et Darbellay (2014).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ambrose, D. (2015). Borrowing insights from other disciplines to strengthen the conceptual foundations for gifted education. *International Journal for Talent Development and Creativity*, *3*(2), 33-57.

Bachelard, G. (1934). *Le nouvel esprit scientifique*. Paris : PUF.

Bal, M. (2002). *Travelling concepts in the humanities: A reugh guide.* Toronto : The University of Toronto Press.

Becher, T. (1989). *Academic tribes and territories: Intellectual inquiry across the disciplines*. Buckingham : Open University Press.

Berthoz, A. et Jorland, G. (dir.) (2005). *L'Empathie*. Paris : Odile Jacob.

Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Paris : Éditions Du Seuil.

Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris : Éditions Raisons d'agir.

Chabris, C. et Simons, D. (2011). *The invisible gorilla: How our intuitions deceive us*. Crown Publishing Group.

Citton, Y. 2014. *Pour une écologie de l'attention*. Paris : Éditions Du Seuil.

Darbellay, F. (2005). *Interdisciplinarité et transdisciplinarité en Analyse des Discours. Complexité des textes, intertextualité et transtextualité*. Genève : Éditions Slatkine.

Darbellay, F. (2012). The circulation of knowledge as an interdisciplinary process: Travelling concepts, analogies and metaphors. *Issues in Integrative Studies*, *30*, 1-18.

Darbellay, F. (2015a). The gift of interdisciplinarity: Towards an ability to think across disciplines. *International Journal for Talent Development and Creativity* (IJTDC), *3*(2), 201-211.

Darbellay, F. (2015b). Rethinking inter- and transdisciplinarity: Undisciplined knowledge and the emergence of a new thought style. *Transdisciplinarity revisited*, Special Issue, *Futures*, 163-174.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Darbellay, F. et Paulsen, T. (dir.) (2008). *Le défi de l'inter- et transdisciplinarité. Concepts, méthodes et pratiques innovantes dans l'enseignement et la recherche* / Herausforderung Inter- und Transdisziplinarität. Konzepte, Methoden und innovative Umsetzung in Lehre und Forschung. Lausanne : Presses Polytechniques Universitaires Romandes (PPUR).

Darbellay, F., Moody, Z., Sedooka, A. et Steffen, G. (2014). Interdisciplinary research boosted by serendipity. *Creativity Research Journal*, *26*(1), 1-10.

Darbellay, F., Sedooka, A. et Paulsen, T. (2016). *La recherche interdisciplinaire sous la loupe. Paroles de chercheurs*. Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien : Peter Lang.

Dumas, B. (1999). Les savoirs nomades. Dans J.-M. Berthelot, B. Dumas, L. Racine et coll., *L'interdisciplinarité ordinaire. Le problème des disciplines en sciences sociales* (p. 51-62). *Sociologie et Sociétés*, *31*(1). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Durand, C.X. (2008). Cultural diversity as an engine for knowledge development. *Critical Inquiry in Language Studies*, *5*(3), 149-164.

Fedi, L. (dir.) (2002). *Les cigognes de la philosophie. Études sur les migrations conceptuelles*. Paris : L'Harmattan.

Frodeman, R., Klein, J. T. et Mitcham, C. (Eds.) (2010). *The Oxford handbook of interdisciplinarity*. New York : Oxford University Press.

Klein, J.T. (1990). *Interdisciplinarity: History, theory, and practice*. Detroit, MI : Wayne State University Press.

Koestler, A. (1964). *The act of creation*. New York : Penguin Books.

Koestler, A. (1978). *Janus: A summing up*. New York : Random House.

Legay, J.-M. (1986). Quelques réflexions à propos d'écologie : défense de l'indisciplinarité. *Acta Oecologica, Oecologia Generalis*, *7*(4), 391-398.

Lemay, V. et Darbellay, F. (dir.) **(**2014). *L'interdisciplinarité racontée. Chercher hors frontières, vivre l'interculturalité*. Bern : Peter Lang.

Loty, L. (2005). Pour l'indisciplinarité. Dans J. Douthwaite et M. Vidal (dir.), *The interdisciplinary century: Tensions and convergences in 18th-century art, history and literature*, Studies on Voltaire and the Eighteenth Century, (p. 245-259). Oxford : Voltaire Foundation.

Lyall, C. et Meagher, L.R. (2012). A Masterclass in interdisciplinarity: Research into practice in training the next generation of interdisciplinary researchers. *Futures, 44*, 608-617.

Lubart, T. (2003). *Psychologie de la créativité*. Paris : Armand Colin.

Mack, A. et Rock, I. (1998). *Inattentional blindness*. Cambridge, MA : MIT Press.

Nova, N. (2011). *Les Flops technologiques. Comprendre les échecs pour innover*. FYP éditions.

Page, S.E. (2007). *The difference: How the power of diversity creates better groups, firms, schools, and societies*. Princeton, NJ : Princeton University Press.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Page, S.E. (2010). *Diversity and complexity*. Princeton, NJ : Princeton University Press.

Rosch, E.H. (1973). Natural categories. *Cognitive Psychology*, *4*, 328-350.

Sedooka, A., Steffen, G., Paulsen, T. et Darbellay, F. (2015). Paradoxe identitaire et interdisciplinarité : un regard sur les identités disciplinaires des chercheurs. *Nature, Sciences, Société, 23*, 367-377.

Stengers, I. (1987) (dir.). *D'une science à l'autre, des concepts nomades*. Paris : Éditions Du Seuil.

Stokols, D. (2014). Training the next generation of transdisciplinarians. Dans M.O O'Rourke, S. Crowley, S.D. Eigenbrode et J.D Wulfhorst (dir.), *Enhancing communication et collaboration in interdisciplinary research* (p. 56-81). Los Angeles, CA : Sage Publications.

Visvanathan, S. (1997). *A Carnival for Science: Essays on science, technology and development*. London : Oxford University Press.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Traj*Ethos*, *6*(1), 29-41, 2017.
Submitted: 31/10/17; Revised: 17/11/17; Published: 30/12/17.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Traj*Ethos*, *6*(1), 43-57, 2017.
Submitted: 11/12/17; Revised: 21/12/17; Published: 30/12/17.
ISSN 2291-9805

Saussure : épistémologie interdisciplinaire et ontologie des relations sociales

Claudia Stancati – Università della Calabria

Abstract

The research project of Ferdinand de Saussure emerged within the debate on the relationships among the natural, social and historical sciences. The cultural context was marked by a great interest for the classification of sciences and their relationships. Moreover, at that time, the term "epistemology" took place alongside the more general one of "philosophy of science". The research carried out by Saussure in order to set up the object of general linguistics has an interdisciplinary dimension, since general linguistics is part of general semiology, which is the study of the various types of signs in social life. Within this perspective, the rereading of Saussure allows the understanding of the deep relationships between linguistics and sociology.

Keywords

Saussure, Epistemology, Linguistics, Ontology, Sociology, Interdisciplinarity.

Résumé

Le projet de Ferdinand de Saussure naît dans un climat de discussion sur les rapports entre les sciences de la nature et les sciences historiques et sociales à dans un contexte caractérisé par un grand intérêt pour la classification des sciences et pour leurs rapports. C'est à cette époque que le mot 'épistémologie' s'impose face au concept plus général de 'philosophie des sciences'. Le travail que Saussure fait pour dégager l'objet de sa linguistique générale est nécessairement un travail de type interdisciplinaire puisque cette discipline fait partie d'un projet plus large de sémiologie générale, c'est-à-dire de l'étude des différents types des signes dans la vie sociale. Relire Saussure dans cette perspective nous permet de saisir les rapports profonds entre la linguistique et la sociologie.

Mots-clés

Saussure, épistémologie, linguistique, ontologie, sociologie, interdisciplinarité.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Traj*Ethos*, *6*(1), 43-57, 2017.
Submitted: 11/12/17; Revised: 21/12/17; Published: 30/12/17.

L'avenir d'une science
dépend de la manière
dont elle a découpé son objet.

Henri Bergson, *Les deux sources de la religion et de la morale,* p. 1063

RELIRE SAUSSURE

Grâce aux travaux philologiques autour de Saussure qui nous ont rendu, entre autres, les conférences genevoises de 1891 et les textes entre 1894 et 1898, nous sommes aujourd'hui mieux placés pour saisir l'importance théorique de certains éléments saussuriens qui nous paraissaient insignifiants en raison de la façon dont on nous a légué son enseignement. Beaucoup de ces éléments, rangés dans un ordre différent, peuvent nous rendre un cadre de réflexion vaste et profond sur la nature des institutions sociales et sur la façon dont on pourrait concevoir leur changement.

Le point de départ de notre lecture sera la constatation que son ouvrage, non pas inaccompli mais plutôt *in progress*, nous témoigne de son attitude de philosophe des sciences sociales dont la pensée n'a pas été exploitée dans toute sa portée, malgré le fait que structuralisme ait dominé très longtemps la scène dans les sciences sociales, ou probablement soit la cause de cet empire.

Mon hypothèse de travail est qu'une façon de lire son ouvrage, en coupant certains liens de Saussure avec les idées de son époque, nous a empêchés d'en comprendre toute sa nouveauté face au passé et nous a aussi empêchés d'en tirer toutes les conséquences utiles à notre présent et pouvant nous guider dans la construction de nouveaux paradigmes épistémologiques pour les sciences du langage, hors de tout réductionnisme.

Il ne faut pas penser qu'une lecture épistémologique de Saussure soit une nouveauté. Au contraire, comme l'a écrit récemment Tullio De Mauro, le passage massif des études linguistiques sous l'influence des courants générativistes ou cognitivistes a déclenché une séries d'interprétations « qui ont mis l'accent sur le poids de la réflexion épistémologique dans la pensée de Saussure » (De Mauro, 2005, p. XXI). L'auteur convient qu'il « n'a pas oublié Saussure, et souvent surtout à cause de son rappel à l'importance de la réflexion épistémologique sur la linguistique, est forcé maintenant, paradoxalement, de borner l'importance de Saussure en tant qu'épistémologue » (De Mauro, 2005, p. XXI).

En effet, je ne songe pas à faire de Saussure un épistémologue malgré lui des sciences sociales tout court. Je voudrais tirer au clair les assonances profondes entre sa pensée et celle des philosophes des sciences sociales de son époque pour montrer comment, tout en travaillant toujours en linguiste, ou, pour mieux dire, exactement à

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

cause de ce travail, Saussure peut nous aider à comprendre l'ontologie des relations sociales.

LES INTERPRÉTATIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES DE L'OUVRAGE DE SAUSSURE

La plupart des interprétations qui ont valorisé la réflexion épistémologique de Saussure ont porté sur une comparaison de ses idées avec l'épistémologie des sciences de la nature, en les rapprochant soit du modèle galiléen ou newtonien de la connaissance, soit du modèle de la physique non classique.

L'un des interprètes saussuriens qui a donné plus de place au côté épistémologique est Simon Bouquet. Pour Bouquet, le *Cours* conçu par Bally et Sechehaye est une véritable trahison puisqu'il donne aux notes des élèves la logique d'un système accompli en supprimant les nuances philosophiques des textes originaux. De ce système fictif dérive l'idée fausse qu'on a à faire avec une pure « épistémologie programmatique de la science du langage » (Bouquet, 1997, p. II) tandis que l'épistémologie qu'on trouve chez Saussure est formée à partir de l'identité entre les critères empruntés à la grammaire comparée et ceux de la science du langage qu'il fonde. Les textes originaux relèvent d'une réflexion philosophique au sens d'une métaphysique qui permet à Bouquet de faire de Saussure l'héritier véritable de la tradition de réflexion philosophique sur le langage des siècles XVIIe et XVIIIe, ainsi que de la lexicographie classique qui lui aurait légué la notion de valeur. Quant à l'épistémologie saussurienne, Bouquet pense qu'il faut la considérer comme une épistémologie générale qu'il qualifie, d'après Milner (1989), comme une épistémologie galiléenne en l'opposant à l'épistémologie aristotélicienne du structuralisme.

Pour Thibaut (1995), au contraire, la théorie du changement dans la *langue* et dans la *parole* met Saussure hors de tout paradigme 'newtonien' et permet de le rapprocher de la thermodynamique. Comme les mutations d'équilibre internes aux systèmes thermodynamiques peuvent se produire à partir de fluctuations locales, pour Saussure, les changements individuels qui se produisent, en rebondissant dans la *langue*, assurent la flexibilité de son système. Thibaut peut ainsi composer un tableau où l'épistémologie saussurienne s'accorde à celle de Darwin et de Prigogine à la fois, ce qui fait de Saussure un précurseur de la théorie des systèmes dynamiques ouverts.

Ce jugement se rapproche de celui de André Pétroff (2004) qui considère l'ouvrage de Saussure comme véritablement scientifique, en l'opposant sur ce point au structuralisme, puisqu'il cherche à définir un objet universel, il met en évidence des principes et il envisage la possibilité d'algébriser la connaissance de la *langue*.

Pour Pétroff, Saussure ne peut pas être considéré structuraliste à cause de l'importance qu'il accorde au temps et au sujet. En s'appuyant d'une notion de système (que Pétroff disjoint soigneusement de celle de structure) Saussure conçoit une vision

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

où le temps n'agit pas en succession linéaire, où il n'est pas encadrement de tout discours comme chez Jakobson ou Benveniste, mais plutôt il se présente comme un évènement imprévu et comme un acteur. Les évènements linguistiques sont singuliers et indépendants des évènements l'histoire.

Pour Saussure, deux états successifs de la *langue* n'ont pas, entre eux, un lien de cause : c'est le hasard, l'évènement ponctuel et imprévisible qui relève du désordre qui produit un changement du système qui recompose un ordre nouveau (comme on lit dans l'exemple de la fourmilière du *Cours* ; cf. Saussure, 3343, fasc. IV, p. 49) **[1]**.

Pour Pétroff, l'épistémologie de Saussure préfigure la distinction que fera la biologie entre les causes proches et les causes au niveau de l'évolution. Il s'agirait donc, de l'opposé du déterminisme téléologique que le structuralisme empruntera de Kant. Il lit Saussure encore une fois comme s'accordant de Darwin et de Prigogine à cause de la place qu'il fait à l'individu dans l'évolution, tout en gardant la nécessité d'une description de la *langue* au niveau de son système.

La notion de point de vue est, à son avis, la clef pour comprendre le rôle que Saussure donne au sujet surtout face à l'idée de la valeur. Cette notion là met le sage suisse près de la théorie de la valeur de Jevons, Menger e Walras, en l'éloignant du positivisme (Pétroff, 2004, p. 167).

Tout récemment, Bulea et Bronckart (2005) ont attribué l'épistémologie saussurienne à un modèle thermodynamique. L'allure de la linguistique générale est naturellement bien différente car c'est l'ouvrage d'un seul auteur tandis que la thermodynamique est l'œuvre de plusieurs. Toutefois, dans la *langue*, comme dans un modèle physique, il s'agit d'expliquer par l'entropie le désordre qualitatif dans un système qui reste identique à soi-même au niveau macroscopique.

On n'a pas manqué de mesurer la linguistique de Saussure avec la psychologie, surtout par rapport à Chomsky, d'abord, et aux sciences cognitives par la suite. On l'a comparé avec les psychologues de son époque qu'il cite et qu'il connaît. Quelqu'un comme René Amacker (1994) s'est demandé si les progrès des neurosciences et des sciences cognitives peuvent périmer complètement la linguistique générale. Suivant Amacker, tout compte fait des rapports de Saussure avec la psychologie populaire, on pourrait penser qu'il serait d'accord aujourd'hui avec les sciences cognitives, mais son épistémologie relevant du constructivisme, utilisant une loi occamiste du minimum conceptuel nécessaire, garde sa spécificité face à la révolution cognitiviste.

PHILOSOPHIE ET / OU ÉPISTÉMOLOGIE

Pour évaluer l'épistémologie de Saussure face à son époque, plutôt que face aux développements successifs des sciences physiques, biologiques ou cognitives, Il faut se

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

rappeler préalablement, comme d'autres l'ont déjà fait, quelle était la signification de la notion d' 'épistémologie' dans la culture française entre la fin du XIXème et les débuts du XXème siècle. La première occurrence du mot se trouve dans un ouvrage anglais de 1854 –*Institution of Metaphysics*– de J. F. Ferrier qui l'oppose à ontologie pour désigner la partie de la philosophie qui s'occupe de la nature de la connaissance et de sa certitude. Il ne s'agit ni d'une théorie de la connaissance et des méthodes de la science, ni d'une philosophie des sciences qui donne de leurs activités, de leurs objets et de leurs résultats un encadrement philosophique. En français, le mot est attesté en 1896 dans l'ouvrage de Alfred Fouillée –*Le mouvement positiviste et la conception sociologique du monde*. Dès le début, il devient plutôt un synonyme de 'philosophie des sciences'.

Si le mot ne se retrouve pas chez Saussure, l'idée est néanmoins présente à partir du moment qu'il s'occupe de définir l'objet et la méthode de sa linguistique générale. D'un côté, en la comparant avec les sciences de la nature et, de l'autre côté, en la considérant comme la partie majeure d'une sémiologie générale. Pour retrouver l'épistémologie saussurienne tout au long des pages du *Cours* et des manuscrits, il faut la chercher sous les mots 'philosophie' et 'philosophique' comme adjectif de la connaissance.

Face au désordre qui semble s'étaler dans sa recherche car « il y a véritablement absence de tout point de départ » (Saussure, p. 128), il faut établir un ordre qui soit le fruit d'un choix au niveau épistémologique puisque « la langue a besoin d'une systématique » (*Idem, ibidem*). C'est sur ce point que Saussure perçoit les différences qui le séparent de Bréal ou de Whitney : « un essai systématique quelconque constitue donc une chose que j'oserai dire nouvelle et qui prouve immédiatement un effort personnel très indépendant et très prolongé, uniquement possible à condition de réunir des connaissances linguistiques à une réelle pensée philosophique » (Saussure, 3328, fasc., p. 43).

Si sur les rapports de Saussure avec ce côté de la philosophie professionnelle de son époque nous savons très peu, nous avons d'ailleurs une toute petite évidence textuelle : dans une note manuscrite Saussure énonce les différents secteurs de la philosophie et indique des auteurs (pour un achat de livre ?) les voilà : « Littré, Poincaré, Boutroux, Lalande, Cournot » (cf. Godel, 1957, p. 78 et *passim*).

Nous pouvons donc imaginer un rapport entre les idées de 'philosophie' discutées à cette même époque par Lalande et ses collaborateurs et le genre de connaissance philosophique de la langue sur lequel pense Saussure, qui entre 1907 et 1911 enseigne une discipline qu'il appelle « philosophie de la linguistique ». En effet, parmi les acceptions de 'philosophie' du vocabulaire de Lalande, une correspond à l'idée saussurienne d'une science 'philosophique' et donc réellement scientifique de la langue : « tout ensemble d'études ou de considérations présentant un haut degré de généralité et tendant à ramener soit un ordre de connaissances, soit tout le savoir humain, à un

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

petit nombre de principe directeur », définition qui se complète par une longue citation de l'*Essai sur le fondement de nos connaissances* de Cournot (cf. Lalande, 1902-1923). C'est exactement ce que Saussure définit comme « point de vue réellement élevé sur la langue elle-même », ou « vue théorique » de la langue en l'attribuant à Baudoin de Courtenay et Kruszewki (Saussure, 3300 ; Godel, 1957, p. 44).

Loin de se dégager de toute philosophie c'est dans la philosophie au sens de philosophie des sciences que Saussure va chercher l'idée d'une connaissance où c'est le point de vue qui fait l'objet. Nous pouvons donc raisonnablement penser que l'adjectif 'philosophique' qui accompagne la connaissance linguistique n'est, le plus souvent pour Saussure, qu'un symptôme d'un certain regard sur la langue et le langage, la marque d'une nouvelle orientation générale et de son ampleur au niveau épistémologique.

DU PARADIGME ABSENT À UN PARADIGME 'PLURIEL'

Juste avant Saussure, la linguistique s'efforçait de tenir son statut scientifique en balançant entre le comparatisme et le naturalisme. Elle était, en effet, dans une situation qu'on pourrait définir, en termes kuhniens, « de paradigme absent ».

Au début du XXème siècle les sciences humaines redessinent leurs limites et composent leurs cadres disciplinaires à partir de nouveaux points de vue déterminés par des nouvelles acquisitions scientifiques. En ce qui concerne la linguistique, entre 1880 et 1928, ce changement se produit grâce à une différente orientation envers les autres domaines scientifiques qui côtoient l'étude des différents aspects du langage, en s'interrogeant aussi sur la « nécessité d'éclairer la relation de la linguistique aux autres sciences et à la philosophie » (Meillet, 1906, p. 16). Pour être générale, se demande Meillet, «la linguistique doit-elle emprunter ailleurs des compléments ou même son cadre théorique ? Va-t-elle, et comment, se démarquer définitivement de la philosophie du langage ?» (*Idem, ibidem*).

« Refusant la référence logique de la grammaire générale, celle biologique de la première grammaire comparée, la linguistique, après 1880, devient massivement psychosociologique, compte tenu de variantes non négligeables selon qu'on se réfère à Wundt, Durkheim, Tarde ou, bientôt, aux behaviouristes » écrit Claudine Normand (2003, p. 447). C'est ainsi que « la polémique qui fait triompher la linguistique science sociale sur la linguistique science naturelle, se fait de part et d'autre à coups d'évidences » (*Idem, ibidem*). Après ce tournant, le modèle sociologique de Whitney est confronté à sa variante psychosociologique : « la langue-fait social (Meillet) face à la langue expression et communication (Bally, Séchehaye) » (*op. cit.*, p. 447), sans que les deux prédicats de la langue (ou du langage indifféremment), c'est-à-dire, 'institution sociale' et 'système' soient articulés. La généralité et la stabilité ontologique des formes linguistiques, délivrées du lest de la correspondance avec le monde des choses, s'appuient tour à tour sur leur caractère d'intersubjectivité, ou bien sur la nature

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

psychologique de l'homme considéré dans sa qualité d'individu social plutôt que d'individu naturel.

Saussure participe de cette transformation et, dans certaines circonstances, il en est perçu comme un protagoniste. C'est le cas de Naville (1916) qui dans sa *Nouvelle classification des sciences* présente Saussure comme le fondateur de cette sémiologie générale qui ne sera jamais accomplie : « la sociologie est la science des lois de la vie des êtres conscients, spécialement des hommes en société. Elle doit admettre comme données toutes les conditions sans lesquelles nous ne pouvons pas nous représenter la vie sociale (...) Une des plus apparente, c'est l'existence des signes (...) M. Ferdinand de Saussure insiste sur l'importance d'une science très générale, qu'il appelle sémiologie et dont l'objet serait les lois de création et de transformation des signes et de leurs sens. La sémiologie est une partie essentielle de la sociologie. (...) la science sémiologique la plus avancée c'est la linguistique » (p. 103-104).

Pour Saussure, la linguistique n'est pas encore une science –ou elle est naïve– comme le prouve les idées reçues, voire fausses, qui portent sur cette discipline, représentée depuis longtemps au niveau académique, qui l'amènent à commettre des fautes. Il s'agirait là « d'une science à ses débuts » qui est, à son avis, « l'image agrandie de celles que commettent les individus engagés dans leurs premières recherches scientifiques » (Saussure, 73, p. 12).

Il s'agit de trouver de nouveaux chemins écartés de ceux qui ont été suivis par la linguistique naturaliste à la Müller, qui soient d'ailleurs également éloignés des sciences naturelles et des découvertes de Broca, mais, à la fois, différents de la perspective du comparatisme. Saussure propose une grande révolution dans les sciences du langage, en édifiant sa linguistique générale avec une tournure antinaturaliste à la manière de Whitney et de Bréal, mais sans se borner simplement à proposer à nouveau les thèses du langage-institution contre celles du langage-organisme naturel comme ils l'avaient fait. Bien qu'il déclare sa dette intellectuelle surtout envers l'américain, Saussure a la tendance à citer très peu. On pourrait même penser qu'il veuille effacer ses sources et le souvenir de ses lectures, mais, du reste, certaines notions qu'il utilise (à partir de l'idée de l'arbitraire du signe jusqu'à celle du langage comme système di signes) étaient si courantes qu'on pouvait bien se passer de toute citation.

Saussure propose le passage de la grammaire fondée sur la logique, dépourvue de toute vue scientifique, normative et fort éloignée de la pure observation, et donc d'un point de vue forcément étroit, à une étude de la linguistique proprement dite et il se pose d'un côté une tache descriptive (il parle d'un objet qui peut être classé comme des « papillons dans une boite » (Saussure, 268, p. 44), selon une aptitude qui est encore évidemment pour lui une marque de scientificité. Il se propose de décrire les langues, leur histoire, leurs parentés, les forces permanentes qui agissent dans chaque langue et dans « la sphère conjecturale » (Saussure, 81, p. 14). Mais, face aux autres linguistes de son époque, Saussure pousse beaucoup plus loin non seulement sur la construction

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

de la méthode, mais sur celle de l'objet même de la linguistique générale en tant que discipline scientifique de la langue, ce qui acquiert l'allure d'un geste décisif. Dégager l'objet de la linguistique générale est une opération fondamentale pour comprendre la véritable mise en place d'une matrice disciplinaire, même à travers une comparaison entre les paradigmes des disciplines qui ont pour objet le langage dans un ou plusieurs de ses aspects. Si les rapports avec la physiologie ne sont pas si difficiles à débrouiller (Saussure, 113, p. 21), la linguistique a des rapports très étroits avec d'autres sciences qui tantôt lui empruntent des données tantôt lui en fournissent. Les limites qui l'en séparent « n'apparaissent pas toujours nettement » (Saussure, 110, p. 21) surtout en ce qui concerne la sociologie et la psychologie. Il s'efforce donc, parmi la complexité qui règne dans les phénomènes langagiers, de trouver un objet assez autonome, et la langue seule, partie déterminée mais essentielle du langage, porte cette marque, puisque tout en montre la séparabilité (par exemple la possibilité d'étudier les langues mortes).

Toutefois l'objet « n'est pas simple » (Saussure, 95, p. 17) et « nulle part l'objet intégral de la linguistique ne s'offre à nous » (Saussure, 149, p. 30) on voit plutôt « un amas confus de choses hétéroclites » (Saussure, 151, p. 30). Finalement cet objet de la linguistique n'est pas formé par les traits généraux : il coïncide avec le point de vue par lequel on aborde cet objet « c'est le point de vue qui FAIT la chose » (Saussure, n. 131, p. 26).

Ce travail fait, « une fois la linguistique ainsi conçue, c'est à dire ayant devant elle le langage dans toutes ses manifestations, un objet qui est aussi large que possible, on comprend pour ainsi dire immédiatement ce qui n'était peut-être pas clair à toute époque : l' *utilité de la linguistique* » (Saussure, n. 290 II R 12). C'est une discipline qui mérite une place dans le cercle des études de la culture générale et elle n'est plus l'affaire des seuls spécialistes, la linguistique devient le patron d'une sémiologie générale.

D'après cette construction de l'objet, Saussure dessine donc une classification des sciences et de leurs rapports avec l'objet ou le paradigme de la linguistique, une classification qui aura quelque influence sur la philosophie par le truchement d'Adrien Naville. Si Saussure place la linguistique parmi d'autres sciences et marque des coupures et des limites communes, il est certainement plus intéressé aux différences entre les formes d'étude du langage qu'à l'unité, qui devrait être assurée par la sémiologie générale qu'il indique sans y travailler comme s'il s'agissait d'une sorte d'idée 'régulatrice'.

Deux notions forment le pivot autour duquel tourne la comparaison saussurienne entre la linguistiques et d'autres sciences : la notion de 'temps' et celle de 'valeur'. C'est toujours à partir de ces deux notions que les sciences ont un rapport différent envers leur propre histoire et donc envers la nature des changements. En le comparant aux autres objets qui se placent au cœur de l'histoire humaine, Saussure trouve que le

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

langage est à la fois marqué par la continuité et par les transformations mais ces changements ont une nature différente de celle des révolutions politiques ou sociales « en général, dans l'histoire politique, une époque est bornée de deux côtés, plus ou moins par une révolution, un changement où il y a intention » (Saussure, 1680, p. 230).

Au niveau de l'objet, il n'y a pas d'immuabilité, mais de continuité dans le temps. En effet, « quelles que soient autour du parler humain les révolutions (et les secousses) de tout genre qui peuvent changer toutes les conditions (...) jamais et nulle part on ne connaît pas historiquement de rupture dans la trame continue du langage et on ne peut logiquement et a priori concevoir qu'il puisse jamais et nulle part s'en produire » (Saussure, 3283, fasc. 4, p. 6). Cependant, s'il est vrai qu'il n'y a pas d'accident et de violence, s'il n'y a pas de force majeure, supérieure et extérieure qui vienne changer la langue, il y a, en même temps, le « principe de la transformation incessante des langues » comme absolu (Saussure, 3284, fasc. 4, p. 8).

Le temps reste un élément fondamental pour une comparaison des sciences puisque « aucun système ne porte (...) la complexité face à cet élément (...) à l'égal de la langue » (Saussure, n. 1331, p. 179). L'astronomie et la géologie, par exemple, ne sont pas obligées à donner des définitions en raison du temps ; le droit et la politique, à leur tour, n'opposent pas la science du droit à l'histoire du droit, à l'histoire des institutions politiques, à l'étude du développement... La linguistique, au contraire, est comme l'économie politique (qui n'est pas l'histoire économique) : « il est probable que dans toutes les sciences qui s'occupent de la valeur (on retrouverait) l'obligation plus ou moins impérieuses de (classer ces faits en deux) séries différentes » (Saussure, 1312, p. 176).

Mais « c'est au linguiste que cette distinction s'impose le plus impérieusement ; car la langue est un système de pures valeurs que rien ne détermine en dehors de l'état momentané de ses termes. Tant que par un de ses côtés une valeur a ses racines dans les choses et leurs rapports naturels (comme dans la science économique...) on peut jusqu'à un certain point suivre cette valeur dans le temps, tout en se souvenant qu'à chaque moment elle dépend d'un système de valeurs contemporaines. Son lien avec les choses lui donne malgré tout une base naturelle, et par là les appréciations qu'on y rattache ne sont jamais complètement arbitraires ; leur variabilité est limitée : Mais nous venons de voire qu'en linguistique les données naturelles n'ont aucune place » (Saussure, 1324-1329, p. 178).

Le problème de rendre le poids nécessaire à la dimension théorique d'une science par rapport à sa dimension historique se pose dans la linguistique saussurienne avec des accents semblables à ceux que nous trouvons chez les économistes de cette époque. Par exemple, Carl Menger fait une transposition pure et simple, dans le domaine de l'économie théorique, des méthodes élaborées par l'école historique du droit. Il avait plaidé contre une identification de la théorie de l'économie avec son histoire. À son avis, l'École historique du droit ne reconnaît aucune science théorique du

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

droit au sens propre du mot. Dans le domaine de l'économie, au contraire, on n'a qu'un ancrage du point de vue historique à la théorie du moins, jusqu'au moment où on n'établira que le caractère propre de l'économie est celui d'une science théorique, qu'il faudra distinguer en histoire et théorie, ou, pour mieux dire, en théorie éclaircie par les études historiques.

Le traitement que Saussure réserve au 'temps' et à la 'valeur' nous montre qu'il n'y pas, dans sa pensée, la possibilité de dresser un paradigme joué sur des oppositions au sens qu'on a donné aux trop célèbres dichotomies. Dans son lexique, ainsi que dans ses notes, on ne trouve pas ce mot, mais celui de duplicité qui est en réalité « l'interaction permanente de deux données inséparables, complémentaires, concurrentes, antagonistes » (Petroff, 2004, p. 87).

Ce que le structuralisme a fait après Saussure c'est d'ôter du 'tissu' de la linguistique générale les 'couleurs' différentes des fils dessinés du modèle d'une possible ontologie des objets sociaux. De cette manière, on transformait les concepts-clé élaboréss par Ferdinand de Saussure en des véritables obstacles épistémologiques au sens bachelardien (Chiss et Puech, 1999).

Même le Cours édité en 1916 par Bally et Sechehaye, quelles que soient les réticences, porte la marque d'une idée saussurienne de paradigme qui est plurielle, puisque l'étude du langage est conduit à l'intérieur de « métaparadigmes » et de « paradigmes-artifice » (Masterman, 1970, p. 138). Le paradigme de sa linguistique générale, étant à la fois le lieu de construction d'objets scientifiques, soulève un ensemble de questions posées par le langage et les langues, et suppose une orientation de la recherche pour une théorie des institutions.

SAUSSURE ET L'ONTOLOGIE DES RELATIONS SOCIALES

Cet article est un échantillon d'une étude plus vaste de confrontation entre les sciences du langage et les autres sciences de la société. Au fur et à mesure que mes recherches avançaient, je me suis rendue compte que, face à un classement de la linguistique parmi les sciences humaines et sociales, on a souvent omis de la comparer avec la sociologie au niveau épistémologique. Probablement, à cause du fait que, comme témoigne Raymond Boudon :

« La philosophie de la science ne s'intéresse pas souvent aux sciences sociales, bien qu'elles soient capables de nous aider à comprendre les chemins de la connaissance au même titre que la physique ou la biologie. Que dans le domaine des sciences sociales les débats soient plus évidents et les ententes plus fragiles, que les problèmes qu'on y pose soient plus 'publiques' représentent, peut-être, des avantages du point de vue de la philosophie de la connaissance. »
(1984, p. 11).

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

L'omission, presque complète, de ce travail de comparaison me paraît paradoxal, surtout dans le cas de la linguistique générale que Saussure a situé dans le contexte encore plus vaste d'une science de l'usage des signes dans la vie sociale. Retrouver chez d'autres philosophes des sciences sociales de son époque, la même façon de poser les problèmes, sera une coïncidence aussi plus frappante, voire une évidence qui renforce ma lecture.

La sociologie née au cœur de la philosophie française, dès son essor avec Auguste Comte avait cherché, notamment, un statut de science positive à l'instar des sciences naturelles et des méthodes de la physique classique. Cependant, à l'époque de Saussure elle cherchait à nouveau sa définition et son statut. Ce qu'il y a de commun entre la recherche saussurienne et celle des sciences sociales c'est le refus de toute ontologie substantialiste. Il n'est plus donc seulement une question de méthode mais de définition de l'objet comme le mentionne Bergson : « l'avenir d'une science dépend de la manière dont elle a découpé son objet (1932, p. 1063). Le grand défi des sciences sociales c'est la définition de leur objet en le détachant de l'ontologie substantialiste du sens commun. Une différentiation, du reste, dans laquelle se sont engagées, à cette même époque là, les sciences naturelles, la physique et la chimie en premier lieu.

On a déjà comparé à plusieurs reprises la pensée de Saussure avec celles de Tarde ou de Durkheim (Stancati, 2004). Faute de citations, même si on ne fait pas confiance à la curiosité intellectuelle de son oeuvre, la célébrité de certains textes et auteurs était telle que Saussure, en tant que francophone et parisien d'adoption, ne pouvait pas les ignorer. Chez Durkheim lui-même, une lecture attentive de ses textes nous permet de découvrir une ontologie non substantialiste des faits sociaux. S'il est vrai que plusieurs de ses expressions semblent faire de la société une nouvelle substance lorsque qu'il écrit que « Les représentations collectives sont le fruit d'une immense coopération qui s'étend non seulement dans l'espace, mais dans le temps ; pour les faire, une multitude d'esprits divers ont associé, mêlé, combiné leurs idées et leurs sentiments ; des longues séries de générations y ont accumulé leur expérience et leur savoir » (1912, p. 22-23), il faut se rappeler que 'société', pour luio, est une façon 'sténographique' d'indiquer les processus de changement, de sélection et de transmission tels que la langue, le droit et les vérités scientifiques : « Nous parlons une langue que nous n'avons pas faite ; nous nous servons d'instruments que nous n'avons pas inventés, nous invoquons des droits que nous n'avons pas institués ; un trésor de connaissances est transmis à chaque génération qu'elle n'a pas elle-même amassé (…) C'est à la société que nous devons ces biens variés. » (*Idem*, p. 303).

Cependant, si pour Durkheim « la société est une réalité *sui generis* ; elle a ses caractères propres » (*op. cit.*, p. 22) et « n'existe et ne vit que dans et par les individus » (*op. cit*, p. 496), elle « ne peut se passer des individus que ceux-ci de la société » (*op. cit.*, *ibidem*). Les représentations collectives se dessinent comme une « synthèse *sui*

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

generis des consciences particulières » (*op. cit.*, p. 605), qu'on appellerait aujourd'hui des 'effets émergents'.

Bien que certaines expressions de Durkheim semblent parfois avoir un écho ponctuel dans lexique saussurien, c'est chez Simmel, à mon avis, qu'on retrouve une façon de délimiter l'objet de la sociologie qui a des ressemblances encore plus évidentes avec les formulations de Saussure. La sociologie est trop souvent, pour Simmel, une sorte de pot où l'on jette pêle-mêle des sciences ayant des caractères très différents : normatifs, historiques et psychologiques, auxquels on colle l'étiquette de 'sociologie' (Simmel, 1992, p. 16). Une fois que, pour répondre aux grandes questions concernant les institutions sociales telles que la religion ou le langage on a quitté la mythologie des origines, on croit tout comprendre « par l'addition et la sublimation d'apports individuels innombrables par l'incorporation des énergies sociales dans des systèmes qui se trouvent et se développent au-delà des individus » (*Idem*, p. 17) et « la société est le porteur de tous les évènements historiques » (*Idem*, p. 18). Mais pour Simmel, ce choix méthodologique nous empêche d'élucider la différence qui pourrait faire de la sociologie une science autonome. L'affirmation suivante reproduit de près l'allure des pages initiales du *Cours* saussurien :

« Quel peut être l'objet propre et nouveau dont l'étude fait de la sociologie une science autonome et possédant des frontières claires. Il va de soit que sa légitimation comme science nouvelle ne suppose pas la découverte d'un objet dont l'existence était inconnue jusqu'à présent. Tout ce que nous désignons en principe comme objet est un complexe de déterminations et de relations dont chacun peut devenir à travers une multitude d'objets le sujet d'une science particulière. Chaque science repose sur l'abstraction, par laquelle la totalité d'une chose quelconque que nous ne pouvons saisir de matière unitaire par aucune science, est donné dans un de ses aspects et à travers la saisie d'une conception particulière »
(*op. cit.*, p. 24).

La société est, pour Simmel, la totalité des interactions. Pour fonder une science de la société au vrai sens du mot, il faut, selon l'auteur, séparer par l'analyse la forme et le contenu de ces interactions :

« Elle appartient au type de science, dont le caractère spécifique n'implique pas que son objet appartienne avec d'autres à un concept globale et supérieur (comme la philologie classique, et la germanistique et l'acoustique) mais elle place un domaine global d'objets sous un point de vue particulier. Ce n'est pas son objet mais sa manière de voire les choses, l'abstraction particulière qu'elle réalise qui la différencie des autres sciences historiques et sociales. »
(*op.cit.*, *ibidem*).

La société n'est que l'ensemble des individus, mais aussi, en un deuxième sens, la totalité des formes et des relations. La société, comme la langue, n'est pas une

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

substance, mais une somme de différences. Les formes abstraites de la vie sociale, non seulement ont pour effet la socialisation, mais elles sont cette même socialisation qui ne diffère pas de « leur somme telle qu'elle est agissante à un moment donné ». (*op. cit.*, p. 27) Les objets sociaux ne peuvent pas être renfermés entre les écueils opposés d'une explication nomothétique et d'une compréhension idiographique. Il faut sans cesse nuancer les méthodes pour saisir la complexité des objets pour lesquels on ne peut pas prévoir un état futur à partir de leur état présent. Dans la société, comme objet d'étude au sens de Simmel, la perspective de la diachronie et celle de la synchronie ne cessent de s'opposer en tant que concurrentes antagonistes tout en demeurant inséparables et complémentaires :

« Cet objet abstrait de la réalité se lasse examiner d'un côté en relation avec des lois inhérentes à la nature objective des éléments, lois qui se comportent indifféremment de leur réalisation spatiale et temporelle, elles sont valables – que les réalités historiques les présentent une fois ou mille fois. De l'autre côté les formes de socialisation peuvent être examinées aussi bien selon leur présence dans un lieu, à un moment donné, que selon leur développement historique à l'intérieur de certains groupes. »
(*op. cit.*, p. 27).

Pour Simmel, il faut que la sociologie puisse descendre jusqu'au niveau microscopique de la connaissance de ses objets. C'est à ce niveau là qu'elle ne devient qu'un chapitre de la psychologie ou, encore mieux, de la psychologie sociale (*op. cit.*, 35). Si la socialisation est un fait psychique et doit donc être compris suivant les lois psychologiques, il ne faut pourtant pas tout dissoudre dans la psychologie (*op. cit.*, p. 37). L'exemple choisi par Simmel pour illustrer sa pensée est ici celui de la science du langage :

« Prenons par exemple les forme set les lois de la langue qui ont été créées à partir d'une force psychique pour des bouts psychiques, et qui sont tout de mêmes traités par une science du langage, la quelle fait abstraction de toute réalisation pourtant seule donnée, pour construire son objet. Celui-ci n'est représenté, analysé et construit qu'en fonction du contenu et de la forme qui en résultent. Il en va de même avec les faits de la socialisation. »
(*op. cit*, p. 39).

La sociologie pure de Georg Simmel présente donc de nombreuses analogies avec la linguistique générale de Saussure. Elle naît, en effet< de la séparation entre la forme et le contenu des relations sociales, et de l'action réciproque comme un principe absolu. C'est pour cette raison que l'objet de la sociologie devient la théorie de la socialisation en tant que telle, en excluant toutes les sciences sociales déterminées. Le choix du terme dynamique de 'socialisation' en tant qu'opposé à la staticité du mot 'société' marque le refus, de la part de Simmel, de l'holisme qu'il considère un machin rhétorique plutôt qu'un paradigme de recherche

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

En comparant les positions de Saussure sur la définition d'un objet et des méthodes de sa linguistique générale avec celles des sociologues et de Simmel, notamment sur la spécificité de la sociologie, il me semble que grâce à l'étude de la *langue* et dans ce même étude, l'auteur génévois, fait face aux grands problèmes des sciences sociales : la définition d'un objet qui soit culturel et social, la délimitation d'une région à la limite entre la nature et la culture, le problème du changement et la nature d'une causalité qui agit en l'absence de déterminisme et d'intentionnalité, de lien institué par le moyen d'action volontaire ou de normativité au sens impératif du mot. Il est confronté surtout au problème des effets du comportement linguistique des individus par rapport à la *langue*, c'est-à-dire par rapport au système qui est le lieu où les effets particuliers trouvent leur composition dans un ordre spontanée en tant que radicalement arbitraire.

Il faut donc relire les pages épistémologiques de Saussure pour apprendre qu'il ne faut pas rechercher une théorie 'occamiste' **[2]** des institutions sociales, mais, au contraire, la possibilité de l'intégration des sciences qui s'en occupent, y compris les sciences du langage.

NOTES

[1] Compte tenu de la numérotation particulière des paragraphes et pages de l'édition originale du Cours de linguistique générale et celles des plus récentes, exceptionnellement la règle de l'APA –American Psychology Association– n'est pas appliquée dans cet article, en ce qui concerne les mentions multiples à Ferdinand de Saussure.
[2] C'est-à-dire, qui traite métodologiquement, de façon séparée, chaque institution.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Amacker, R. (1994). La théorie linguistique de Saussure et la psychologie, *Cahiers Ferdinand Saussure, 48*, 3-13.

Bergson, H. (1959). Les deux sources de la religion et de la morale. Dans H. Bergson. *Œuvres. Éditions du centenaire* (p. 979-1247). Paris : PUF.

Boudon, R. (1984). *La place du désordre. Critique des théories du changement social*. Paris : PUF.

Bulea, E. et Broncarkt, J.-P. (dir.) (2005). *Les démarches scientifiques confrontées à la dynamique développementale***.** Suivi de *Pour une re-définition de la compétence comme processus dynamique* (v. 104, Section des sciences de l'éducation). Genève : Université de Genève.

Bouquet, S. (1997). *Introduction à la lecture de Saussure*. Paris : Payot.

Chiss, J.-L., et Puech, C. (1999). *Le langage et ses disciplines XIXe XXe siècles*. Paris-Bruxelles : Duculot.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

De Mauro, T. (2005). *Introduzione* à F. de Saussure, *Scritti inediti di linguistica generale*. Roma-Bari : Laterza.

Durkheim, É. (1912). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris : Alcan.

Masterman, M. (1970). The nature of a paradigm. Dans I. Lakatos (dir.). *Criticism and the growth of knowledge*. Cambridge : Cambridge University Press.

Meillet, A. (1921). L'état actuel des études de linguistiques générale. Dans A Meillet (dir.). *Linguistique historique et linguistique générale* (p. 1-18). Paris : Librairie Ancienne Honoré Champion.

Milner, Jean-C. (1989). *Introduction à une science du langage*. Paris : Le Seuil.

Milner, Jean-C. (1984). Retour à Saussure. *Lettres sur tous les sujets*, *12*, p. 3-19.

Naville, A. (1901). *La classification des sciences*. Paris : Alcan.

Normand, C. (2003). La question d'une science générale. Dans S. Auroux (dir.). *Histoire des idées linguistiques*. *L'hégémonie du comparatisme* (v. III, p. 441-448). Bruxelles : Mardaga.

Pétroff, A.-J. (2004). *Saussure : la langue, l'ordre, le désordre*. Paris : L'Harmattan.

Saussure, F. de (1967/1968 ; 1974). *Cours de linguistique générale* (T. I et II, édition critique par R. Engler). Wiesbaden : Otto Harrassowitz. Travail original publié en 1916.

Simmel, G. (1992). Le problème de la sociologie. Dans O. Rammstedt et P. Watier (dir.). *Simmel et les sciences humaines* (p. 15-41). Paris : Klincksieck.

Deroche-Gurcel, L., et Watier, P. (dir.) (2002). *La sociologie de Georg Simmel (1908) Éléments actuels de modélisation sociale*. Paris : PUF.

Stancati, C. (2004). Saussure à l'ombre des philosophes. Quelle philosophie pour la linguistique générale. *Cahiers Ferdinand Saussure, 57*, p. 185-207.

Thibault, P. J. (1995). *Re-reading Saussure*. London : Routledge.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Traj*Ethos*, *6*(1), 43-57, 2017.
Submitted: 11/12/17; Revised: 21/12/17; Published: 30/12/17.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Traj*Ethos*, *6*(1), 59-70, 2017.
Submitted: 31/10/17; Revised: 03/12/17; Published: 30/12/17. ISSN 2291-9805

Penser l'interdisciplinarité critique

Ida Giugnatico – Università della Calabria / Université de Montréal

Abstract

The paper introduces a theoretical reflection on interdisciplinarity today, and its close relationship with the Frankfurt School. This reflection unfolds in three successive sections: in the first, I explain what is meant by "Frankfurt School" and what are the similarities between this intellectual movement and interdisciplinarity. The second section examines the relationship between interdisciplinary and disciplinary organization. Accepting interdisciplinarity means being free to question ourselves, without being afraid of going beyond disciplines that cannot answer all types of questions that may arise. Finally, in the third and last part, I will define the ethical repercussions of interdisciplinarity, based on the pillar of dialogue. Interdisciplinarity, in a disenchanted manner, makes emerge the violence hidden behind totalitarian truths, succeeding in highlighting the need for an ethical instance. This latter appears necessarily as a reflection produced by a denial of domain logic, that can only be interdisciplinary.

Keywords

Interdisciplinarity, Frankfurt School, Critical Theory, Ethics, Dialogue, Interculturality.

Résumé

Le texte présente une réflexion théorique sur l'interdisciplinarité aujourd'hui et sur son rapport étroit avec l'École de Francfort. La réflexion est développée en trois mouvements successifs : dans un premier temps, je vais expliquer ce que l'on entend par « École de Francfort », et quelles sont les similitudes entre ce mouvement intellectuel et l'interdisciplinarité. Le deuxième mouvement examine les rapports entre l'interdisciplinarité et l'organisation disciplinaire. Accueillir l'interdisciplinarité veut dire être libre de se questionner sans avoir peur d'aller au-delà des disciplines qui ne peuvent pas épuiser tous les types de questions qui se posent. Enfin, dans un troisième et dernier temps, je vais définir la portée éthique de l'interdisciplinarité qui repose sur le pilier du dialogue. La pensée interdisciplinaire arrive à voir de façon désenchantée la violence qui se cache derrière les vérités totalisantes et à faire ressortir le besoin de l'instance éthique. Cette dernière est nécessairement configurée par une réflexion qui se produit en tant que négation de la logique de domaine et qui ne peut être qu'interdisciplinaire.

Mots-clés

Interdisciplinarité, École de Francfort, théorie critique, éthique, dialogue, interculturalité.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Traj*Ethos*, *6*(1), 59-70, 2017.
Submitted: 31/10/17; Revised: 03/12/17; Published: 30/12/17.

INTRODUCTION

La réflexion sur l'interdisciplinarité prend place dans le cadre d'une réflexion plus large, centrée sur l'interdisciplinarité comme phénomène de recherche « critique » connaissant un essor sans précédent depuis la fin du XXe siècle.

L'interdisciplinarité est de plus en plus reconnue comme l'expression d'une pensée consciente de la nécessaire collaboration des savoirs face aux problèmes humains et, plus mature au plan épistémologique, est également l'expression d'un esprit destiné à contrer les travers de la surspécialisation disciplinaire. Il s'agit d'une pensée essentielle pour répondre aux questionnements hybrides exigeant le dialogue entre les disciplines, et la mise en commun de tous les savoirs (Claverie, 2010). Or, on observe de plus en plus des similitudes entre ce mouvement intellectuel et l'École de Francfort.

Formés à contre-courant de la montée au pouvoir d'Hitler en Allemagne dans les années vingt, les intellectuels qui se sont rassemblés autour de l'Institut de recherche sociale (*Institut für Sozialforschung*) à Francfort, ont été poussés à l'exil vers les pays démocratiques, sans jamais pouvoir se réunir tous ensemble après la guerre. Cependant, l'influence de ce programme de recherche —intitulé « théorie critique » par l'auteur Max Horkheimer dans un essai-manifeste programmatique de 1937— a eu un impact tout au long du XXe siècle, jusqu'à faire de la théorie critique une véritable idéologie porteuse d'action.

La réflexion théorique des principaux auteurs de l'École de Francfort —Max Horkheimer, Theodor Wiesengrund Adorno, Walter Benjamin, Herbert Marcuse, mais aussi Franz Neumann, Leo Löwenthal, Karl Wittfogel, Friedrich Pollock et Erich Fromm— est étroitement liée à l'histoire. La contribution originale de ces penseurs s'est nourrie d'évènements comme la première guerre mondiale, le phénomène de la société du spectacle, les totalitarismes (le fascisme, le nazisme et le communisme soviétique), et le déclin du marxisme émancipateur et subversif. La lecture de ces événements est placée par les penseurs de l'École de Francfort au centre du noyau théorique de la modernité : il ne s'agit pas d'aspects historiques accidentels et externes, mais, au contraire, d'éléments internes qui éveillent une profonde réflexion critique.

La théorie critique se nourrit de ces aspects phénoménologiques pour restructurer une pensée qui tend au changement, mais qui n'a plus à disposition les repères de la modernité, désormais dissous (Vattimo, 1987). Dans le chef-d'œuvre traitant de la théorie critique, *Dialectique de la raison* (1974), que Max Horkheimer et Theodor W. Adorno ont rédigé lors de leur exil aux États-Unis, la raison rationnelle, responsable de l'émancipation de l'humanité, est opposée à la manipulation et à la domination de la nature humaine. L'être humain est « critique » parce qu'il est capable d'identifier le lien entre la rationalité et la réalité dans lequel se construit le monde des

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

pouvoirs, et il adopte les précautions autocritiques qui lui permettent d'autolimiter les effets de son pouvoir.

La théorie critique, pour sa part, a l'intention de reformuler un savoir-pouvoir qui ne serait plus le violeur de son propre objet de la connaissance mais qui serait capable d'embrasser sans étouffer ce qui est « autre », différent. C'est ainsi que la théorie critique identifie un champ de tension de la dialectique qui permet l'ouverture d'un horizon dans lequel ce qui n'est pas encore, peut se produire comme une possibilité de pensée non totalisante qui protège la diversité : une possibilité de réflexion interdisciplinaire.

L'axe principal le long duquel se développe le programme de recherche de l'École de Francfort est double : d'une part, la détermination d'une pratique théorique, enracinée dans la critique marxiste de l'économie politique —qui fait de la théorie critique une critique du réel tel qu'il est (Adorno et Horkheimer, 1974); d'autre part, l'élaboration d'une pensée de la *praxis* dirigée vers la création de nouvelles formes sociales (Horkheimer, 2009) et capable de donner lieu à une stratégie de transformation qualitative de l'existence.

LES SIMILITUDES ENTRE l'ÉCOLE DE FRANCFORT ET L'INTERDISCIPLINARITÉ

La réflexion sur l'interdisciplinarité se présente comme une déclinaison de son rapport étroit avec l'École de Francfort. Les similitudes entre l'interdisciplinarité et l'École de Francfort sont nombreuses et peuvent être définies comme suit :

1e SIMILITUDE : LE RAPPORT À LA RÉALITÉ PRATIQUE

La première similitude entre interdisciplinarité et École de Francfort est le rapport à la réalité. L'interdisciplinarité fait face à un problème concret, situé dans la réalité, et se fait et se refait dans ce contexte, toujours historiquement et socialement déterminé.

L'interdisciplinarité répond, comme dit Glasersfeld, à un modèle de connaissance « clé ». La métaphore de la clé décrit un savoir qui doit servir à résoudre un problème spécifique situé dans la réalité : l'homme vit, en fait, dans son environnement « comme le cambrioleur face à une serrure qu'il doit ouvrir pour atteindre le butin qu'il espère emporter » (Glasersfeld, 1984, p. 17). L'École de Francfort –comme l'interdisciplinarité– fait appel à ce savoir « clé », dans le but de comprendre et résoudre les problèmes réels de façon critique. L'interdisciplinarité est *hic et nunc.* Elle part d'une situation concrète, se fait et se refait dans un contexte historique social déterminé. Le principe d'historicité dans lequel l'interdisciplinarité s'inscrit fait référence à toutes les règles, les institutions, les contenus et les processus des institutions productrices de savoirs. De même, la

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

réflexion théorique des principaux auteurs de l'École de Francfort se nourrit des événements historiques qui éveillent la réflexion critique.

2e SIMILITUDE : LA CONFIGURATION ÉPISTÉMOLOGIQUE

Compréhension critique et résolution des problèmes réels représentent les deux pôles de l'interdisciplinarité et il est étonnant de voir à quel point ils correspondent au double axe autour duquel se développe le programme de recherche de l'École de Francfort : la détermination d'une *pratique théorique* et d'une *pensée de la praxis*.

De même, l'interdisciplinarité a besoin de ces deux pôles épistémologiques et praxéologiques. Il n'est pas possible de penser l'« interdisciplinarité » sans s'interroger en étant critique sur la connaissance (épistémologie) et sans comprendre ce que l'on critique. Le pôle épistémologique nous garantit l'ouverture aux autres savoirs, l'échange continu et la critique constructive. Mais, en même temps, l'interdisciplinarité a également besoin du pôle praxéologique parce que l'on fait de l'interdisciplinarité dans le but de résoudre des problèmes concrets. Cet ancrage dans l'efficacité permet la création d'un « espace commun » où les praticiens de l'interdisciplinarité non seulement partagent leurs connaissances, mais, surtout, apprennent la coopération interdisciplinaire, qui peut se réaliser seulement au moment de sa mise en œuvre.

3e SIMILITUDE : DIALECTIQUE INTERNE ET EXTERNE

Le pôle épistémologique et le pôle praxéologique sont dans une relation ouverte entre eux et se conditionnent l'un l'autre. Ainsi, la critique épistémologique influence l'intervention, et l'ancrage dans la réalité pratique influence l'épistémologie.

L'interaction entre ces deux pôles complémentaires fait prendre à l'interdisciplinarité une forme de savoir « vivante » et « ingénieuse », dans la mesure où elle combine la théorie et la pratique au point de les transformer dialectiquement, en vertu de la finalité qui est de faire face à une problématique commune. De plus, cette dialectique s'exerce aussi au niveau externe car l'interdisciplinarité est mouvement continu et échange entre les savoirs.

Pratiquer l'interdisciplinarité veut dire tirer de chaque méthode disciplinaire ou « recette » l'outil dont on a besoin pour faire une connaissance *inter*. Les frontières entre les disciplines deviennent nécessairement poreuses mais elles existent toujours.

En fait, l'interdisciplinarité correctement comprise n'amène pas à l'abolition des cloisons disciplinaires. Au contraire, les frontières entre disciplines sont respectées car elles témoignent de leur histoire différente. Le même respect se retrouve chez les penseurs de la théorie critique, qui, en ayant vécu les totalitarismes, font de la diversité un facteur de richesse, à protéger absolument.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

4e SIMILITUDE : LE FORT POTENTIEL ÉMANCIPATEUR

L'interdisciplinarité a un fort potentiel émancipateur car elle transforme la réalité sociale qui l'entoure en surmontant la résistance des frontières disciplinaires qui empêchent souvent l'évolution et le progrès des connaissances.

De même, l'École de Francfort naît comme une critique qui, malgré le poids de la nécessité évidente étant donné les circonstances extérieures, n'exclut pas la possibilité des sujets de se faire protagonistes de l'histoire. La liberté et le bonheur pour l'humanité demeurent toujours l'objectif, malgré le scénario conflictuel pour l'atteindre.

5e SIMILITUDE : L'ESSENCE « INGÉNIEUSE » ET LE POTENTIEL DE CRÉATION

L'interdisciplinarité est « ingenium », une intelligence qui vise la compréhension des phénomènes permettant la construction d'une solution (Lemoigne, 2002), un savoir utile qui répond au but pour lequel a été créée la pensée, l'action. L'interdisciplinarité est « ingenium » dans la mesure où elle combine la théorie et la pratique au point de les transformer dialectiquement, en raison de leur influence réciproque. Il s'agit d'une pensée qui correspond à un acte de *création,* car chaque fois que nous pratiquons l'interdisciplinarité, nous produisons quelque chose d'unique en utilisant de façon originale les différentes connaissances disciplinaires comme outils pour atteindre notre but.

6e SIMILITUDE : LA CHARGE RÉVOLUTIONNAIRE

Chaque processus de création est aussi un processus de transformation très similaire à une révolution. Voilà pourquoi l'interdisciplinarité est historiquement à contre-courant : créer, veut dire perturber l'ordre établi pour faire de la place au nouveau. Le résultat est, en effet, la production d'un type de connaissance que l'on peut définir comme « alternative ». « Alternative », parce qu'elle brise les limites établies des disciplines construites autour de valeurs indiscutables et produit ses propres valeurs pendant le processus.

7e SIMILITUDE : LA NÉGOCIATION ET LA TOLÉRANCE

L'interdisciplinarité n'est pas destructive. Pratiquer l'interdisciplinarité n'équivaut pas à l'abolition des cloisons disciplinaires. Au contraire, elle est mouvement continu et échange entre les savoirs. Pratiquer l'interdisciplinarité veut dire repenser la présence de différentes disciplines comme une cohabitation de divers savoirs afin de résoudre une problématique commune, problème d'une complexité telle qu'une discipline seule ne parviendrait pas à un résultat satisfaisant.

L'interdisciplinarité est capable de découvrir, décrire et transformer de façon critique les conflits qui ralentissent et empêchent l'interaction dans le microsystème de disciplines et, en général, dans le système historique et social dans lequel nous vivons. Elle est synonyme de démocratie des savoirs. Les frontières entre les disciplines

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

deviennent poreuses, mais sont respectées car elles témoignent de l'histoire précieuse de chaque discipline.

Il est donc évident que l'interdisciplinarité est une claire manifestation de l'esprit de l'École de Francfort, car elle est synonyme de démocratie et d'interculturalité.

Elle nous rappelle constamment l'importance de la communication et de la création de consensus (Vattimo, 1990). La communication et le consensus peuvent exister seulement dans un monde pluraliste et interculturel, grâce à la négociation qui permet la coopération et le dialogue entre les différentes cultures. Et, en disant ça, nous sommes conscients de la difficulté à pratiquer l'interdisciplinarité. Il s'agit d'une opération conflictuelle parce que chaque culture construit son projet en allant dans une direction différente des autres et aussi parce que chaque culture a sa méthode. L'interdisciplinarité nous demande de renoncer à notre prétention d'être protecteur d'un savoir absolu et de faire preuve d'humilité pour faire face à des problèmes complexes (Valade, 1999 ; Marliac, 2007). La résolution de ces problèmes exige l'intervention responsable de plusieurs connaissances, de plusieurs disciplines, qui ont entre elles une dépendance fonctionnelle, visant à atteindre un objectif commun : le respect de l'être humain.

L'INTERDISCIPLINARITÉ COMME INTERROGATION CRITIQUE DE L'ORGANISATION DISCIPLINAIRE

L'un des motifs qui amène beaucoup de chercheurs à avoir recours à l'interdisciplinarité critique est leur tentative de réponse à des questionnements hybrides. Le problème de la localisation caractérise l'organisation de nos connaissances. Les disciplines surgissent autour de projets communs qui se développent à l'intérieur de limites et ce, conformément à des valeurs absolues établies.

L'organisation classique de la connaissance se construit sur un modèle de connaissance qui doit *refléter* une réalité ontologique objective. Ce modèle est celui du « miroir », bien illustré par Ernst Von Glasersfeld dans l'*Introduction au constructivisme radical* (1984), auquel s'oppose le modèle de la connaissance « clé », d'un savoir qui doit servir à résoudre un problème spécifique situé dans la réalité.

L'interdisciplinarité promeut et protège la nécessité d'une pensée transversale exigeant la coopération de plusieurs disciplines qui ne sont pas juxtaposées selon la logique du côté-à-côte, ou traitées comme les morceaux d'un miroir à recoller (Darbellay, 2014). Au contraire, ces formes de savoir sont « vivantes » et leur finalité est de pouvoir faire face à une problématique commune pour laquelle nous devons utiliser tous les outils à disposition (Lessard, 2014 ; Makela, 2014).

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Le but est de nous faire *ingénier* à relier et il est important, à ce propos, de reprendre l'étymologie du mot "connaissance", parce que très souvent l'origine du mot nous parle plus de son sens dérivé. « Connaître » vient du latin « cognoscere », à son tour dérivé de la particule « cum » unie à « gnoscere ». Le latin « cum » nous donne bien l'idée d'un mouvement coopératif, qui n'est pas l'action de reconstituer une unité (comme ça a été interprété dans *La Vulgate de Saint Jérôme,* traduction de la Bible jugée authentique par l'Église Catholique en 1546), mais, au contraire un processus créatif à chaque fois différent. Le *cum* acquiert de la valeur grâce à l'*ingegno* qui nous fait utiliser notre savoir comme une clé.

L'expression d'« *ingénier* à relier » se réfère aussi à la pensée orientale, et en particulier, à la *Bhagavad Gita*. La *Bhagavad Gita* est le livre base du yoga et il décrit très clairement les principes fondamentaux de la religion et du « dharma » hindou. L'enseignement central de la *Bhagavad Gita* est la réalisation de la béatitude finale de la vie. Dans la plupart des traductions de la *Bhagavad Gita*, nous pouvons voir sur la couverture un char de guerre, et sur ce char, tiré par des chevaux, un aurige. Ce dernier conduit le chariot et les chevaux. L'aurige, dans l'expression littérale indienne, est le guide. Dans la *Bhagavad Gita* ce guide est une personne qui montre un chemin et donne un enseignement spirituel. D'autre part, nous savons que le mot « yoga » comporte les notions de char, chevaux et guerrier. L'image de plusieurs chevaux attelés à un char symbolise la cohésion. Le fait qu'ils puissent travailler harmonieusement renvoie également au concept de « yoga » et c'est quelque chose qui nous fait penser à l'interdisciplinarité. Même dans les textes les plus anciens, les *Veda*, il y a le chariot, les chevaux et l'aurige (Maharishi, 1990).

Plus tard dans les *Upanishad* –la partie la plus récente des *Veda*, datant du VIIe au VIe siècle avant JC– l'unité du char, des chevaux et du prince est considérée comme le symbole de l'être humain et de l'univers. Le guerrier symbolise l'esprit humain, les rênes attachées aux chevaux sont nos différentes facultés qui nous permettent de contrôler le chariot, et enfin les chevaux représentent les différentes énergies et le potentiel en nous.

Mais au cœur de la culture indienne, on trouve également le concept de « dharma », c'est-à-dire l'idée que le monde a sa propre structure, un ordre, une cohésion, ce qui dans la philosophie chinoise est formé par la complémentarité du yin et du yang. La régularité du « dharma » révèle une structure harmonieuse qui rend possible la vie et l'action humaine. La pensée indienne nous apporte l'enseignement de la complémentarité et nous présente la connaissance comme quelque chose qui n'est pas divisible en portions, mais comme une unité dynamique et une pensée holistique du monde.

Nous, les occidentaux, avons perdu la capacité de concevoir le monde comme un ensemble unitaire, ce dont témoigne l'absence d'une traduction du terme « dharma ». Ce mot englobe ce que nous appelons la dimension religieuse et familiale, la dimension

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

sociale et aussi la dimension politique. « Dharma » comprend ainsi la dimension religieuse au sens propre du terme –la relation entre l'homme et les dieux– mais aussi la relation avec les ancêtres, les forces qui habitent en nous, l'organisation de la société avec son système de classes et de castes et la question du pouvoir politique et de la monarchie.

Le concept de « dharma » est, donc, une vision holistique du monde, dans laquelle chacun a un rôle à jouer dans la société et le dharma personnel se définit en fonction du dharma universel. L'esprit indien nous démontre que l'homme occidental a lui-même arrangé fictivement le « réel » à l'intérieur de contours fermés, alors que le monde est une unité pluraliste, composée de différentes entités qui vivent bien ensemble. Les problématiques hybrides nous rappellent toujours que connaissance signifie, tout d'abord, sens critique.

Cependant, souvent, les connaissances acquises dans les écoles primaires, secondaires et collégiales ont l'apparence d'un ensemble de notions prononcées dans un environnement complètement aseptisé, sans lien avec la vie réelle, une connaissance qui est confinée dans les murs de l'école et dont il n'est pas possible voir l'utilité. Les élèves apprennent des concepts, apprennent à faire leurs devoirs, souvent comme de simples exécuteurs de contenus dont ils ne comprennent pas le sens, parce qu'ils oublient de se questionner sur le « pourquoi ». Comme l'a dit Simone Weil dans l'*Enracinement* (1949) : « La culture est un instrument manié par des professeurs pour fabriquer des professeurs qui à leur tour fabriqueront des professeurs » (Weil, 1949, p. 52).

Accueillir l'interdisciplinarité et, ainsi, la pensée critique, veut dire être libre de se questionner sans avoir peur d'aller au-delà des disciplines asphyxiées (Duchastel, Laberge, 1999 ; Genelot, 2002 ; Hubert, 2005). Ça ne veut pas dire que les disciplines sont à abolir, ou qu'elles sont inutiles, mais que simplement elles ne peuvent pas épuiser tous les types de questions qui se posent. On devrait toujours rappeler que chaque discipline naît autour de questions, mais la manière dont on y répond diffère, permettant ainsi d'identifier une discipline (Billaud et Hubert, 2006 ; Davelay, 2009).

Toute discipline a des fondements, donc derrière ce que l'on enseigne il y a des questionnements fondamentaux. Le problème est que l'école enseigne en oubliant d'expliquer « ce que fut la chasse qui conduisit à cette prise » (Davelay, 2009, p. 60) : on enseigne souvent aux élèves des réponses à des questions qu'ils ne se sont pas posé. Il s'agit d'un des effets de la surspécialisation disciplinaire que la notion de « discipline » amène avec soi.

L'organisation des connaissances dans des disciplines est une véritable opération politique qui a changé notre façon de penser et d'apprendre. La « discipline » est un agencement de savoirs qui évoluent dans le temps, avec pour but d'amener l'ordre dans le monde. Elle est toujours vivante : elle naît, se développe et peut mourir.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Mais c'est un aspect que nous avons oublié, car nous avons fait de la « discipline » une entité fixe et immuable.

L'interdisciplinarité porte sur tous les champs de connaissance et de pratique un regard critique afin de garantir dans le cadre d'une évaluation continue que ces champs, leur organisation et surtout leurs interconnections, soient aménagés aussi audacieusement et efficacement que possible. Il s'agit de permettre l'émergence d'innovations scientifiques qui changent les paradigmes et de répondre au mieux aux besoins sociaux futurs, sans que des perspectives trop étroites réduisent l'efficacité des pratiques.

La théorie critique concerne la notion même de ce qu'est une université, basée sur le caractère universel des connaissances. La pensée critique démontre aux élèves que les savoirs sont organisés selon des logiques disciplinaires insuffisantes parfois pour répondre à une question complexe. Comprendre les types de rapport au savoir est important pour pouvoir « bâtir » son propre savoir.

La théorie critique fonde une « pédagogie du soupçon » (Horkheimer, 2009), basée sur la recherche de la vérité à laquelle toute quête de savoir conduit, mais aussi une « pédagogie de la filiation » basée sur l'interdisciplinarité qui nécessite la coopération. C'est ainsi que la connaissance devient active, une connaissance dont le sujet est finalement un acteur plutôt qu'un spectateur.

La pensée critique amène à la création d'un « espace commun », un espace *ouvert* comme dirait Uexküll (2010), où nous, praticiens de l'interdisciplinarité, pouvons mettre en œuvre la coopération interdisciplinaire dans le respect et dans l'ouverture aux autres formes de savoir et dans l'échange continu. Cet espace aura la valeur d'un petit *atelier* des différentes formes de savoir, bien loin d'une *industrie*. Comme dans un *atelier,* on produit des produits manufacturés uniques. Dans cet "espace commun" on produira de la connaissance *ingénieuse*, utile, unique : une connaissance *inter*.

LA PORTÉE ÉTHIQUE DE L'INTERDISCIPLINARITÉ REPOSANT SUR LE DIALOGUE

Le pilier de l'interdisciplinarité est la valeur du dialogue, de l'acceptation de la diversité, de la comparaison qui sait devenir négociation entre les besoins de cultures très différentes (Lemay, 2011). A l'opposé, il y a une pensée fermée et autoritaire, sourde aux besoins et aux angoisses existentielles de l'homme. Une pensée dont l'absolu la rend incapable de saisir la complexité des temps actuels et dans laquelle la prétention à élargir une connaissance ultime manifeste clairement son âme totalitaire et violente.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Il est important de lutter contre cette violence en construisant un espace ouvert à la liberté, à la tolérance, aux relations avec d'autres cultures. Dans le contexte de la globalisation, qui est aussi celui des migrations et d'une urbanisation en pleine croissance, la promotion du dialogue interculturel constitue une nouvelle urgence. L'expérience de la vérité se fait face à l'autre, dans le dialogue avec l'autre. Le dialogue est conflit, rupture, mais aussi tentative de recomposer la continuité que la rencontre a interrompue. Le nouveau –ou *Novum* comme Vattimo aimait le définir– est l'horizon commun dans lequel les deux interlocuteurs se « re-connaissent » (*ri*-conoscono, en italien), non dans le sens où ils se retrouvent tels qu'ils étaient, mais dans le sens où ils se retrouvent « de nouveau », c'est-à-dire enrichis dans leur être (Ricœur, 1990 ; Vattimo, 1990).

La pensée interdisciplinaire arrive à voir de façon désenchantée la violence qui se cache derrière les vérités totalisantes, et à faire ressortir le besoin de l'instance éthique. Cette dernière est nécessairement configurée par une réflexion qui se produit en tant que négation de la logique de domaine et qui ne peut être qu'interdisciplinaire.

La réflexion interdisciplinaire est l'outil qui permet de lire « l'esprit du temps », et qui est capable de prendre conscience d'une histoire dont nous sommes les héritiers. La réflexion interdisciplinaire cherche à nous responsabiliser. Elle préfère le risque et l'incertitude d'une connaissance hybride située aux frontières disciplinaires institutionnelles, à la violence d'un savoir qui se proclame autosuffisant (Rocher, 2014). Notre siècle nous a appris, en effet, le caractère divisé de l'ego (Lacan), les liens de dépendance entre l'homme et le monde dans lequel il est inséré, l'historicité de la connaissance et de la vérité acquise.

L'interdisciplinarité démontre une pensée humble, alternative et résolument hostile à la pensée catégorique. Elle doit être comprise comme une rationalité ouverte qui, loin d'être connotée comme une acceptation non critique de l'existant, sait lire les temps et y répondre selon le principe de la réduction maximale de la violence.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Adorno, T.W., et Horkheimer, M. (1974). *La dialectique de la raison : fragments philosophiques*. Paris : Gallimard.

Billaud, J.P., et Hubert, B. (2006). Interdisciplinarité et production de connaissances : quelles recherches voulons-nous ? *Natures Sciences Sociétés*, *vol. 14*(3), p. 233-234.

Claverie, B. (2010). Pluri-, inter-, transdisciplinarité : ou le réel décomposé en réseaux de savoir. *Projectics / Proyéctica / Projectique*, *vol. 1*(4), p. 5-27. doi: http://dx.doi.org/10.3917/proj.004.0005

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Darbellay, F. (2014). L'interdisciplinarité : voyage à la croisée des cultures scientifiques. Dans V. Lemay et F. Darbellay (dir.), *L'interdisciplinarité racontée. Chercher hors frontières, vivre l'interculturalité* (p. 125-140). Berne/New York : Peter Lang.

Develay, M. (2009). La science et le problème. La disciplinarité simplifie l'enseignement de la Science, mais c'est la transdisciplinarité qui permet d'enseigner la résolution des problèmes. *Revue internationale de psychosociologie, vol. 15*(37), p. 53-68. doi: http://dx.doi.org/10.3917/rips.037.0053

Duchastel, J., Laberge, D. (1999). La recherche comme espace de médiation interdisciplinaire. *Sociologie et sociétés*, *vol. 31*(1), p. 63-76. doi: http://dx.doi.org/10.7202/001205ar

Genelot, D. (2002). De l'absolue nécessité de la pensée transversale. Dans F. Kourislski (dir.), *Ingénierie de l'interdisciplinarité. Un nouvel esprit scientifique*. Paris : L'Harmattan, p. 113-119.

Glasersfeld E. (1988). Introduction à un constructivisme radical. Dans P. Watzlawick (dir.), *L'invention de la réalité, contributions au constructivisme* (pp. 19-43). Paris : Éditions du Seuil.

Horkheimer, M. (2009). *Théorie critique : essais*. Paris : Payot.

Hubert, B. (2005). L'interdisciplinarité sciences sociales / sciences de la nature dans les recherches sur problème. Dans P. Lorino et R. Teulier, *Entre connaissance et organisation : l'activité collective (*pp. 133-155). Paris: La Découverte.

Lemay, V. (2011). La propension à se soucier de l'Autre : promouvoir l'interdisciplinarité comme identité savante nouvelle, complémentaire et utile. Dans D. Darbellay & T. Paulsen (dir.), *Au miroir des disciplines. Réflexions sur les pratiques d'enseignement et de recherche inter et transdisciplinaires* (pp. 25-47). Berne : Peter Lang.

Lemoigne, J.L. (2002). Légitimer les connaissances interdisciplinaires dans nos cultures, nos enseignements et nos pratiques. Dans F. Kourilski (dir.), *Ingénierie de l'interdisciplinarité. Un nouvel esprit scientifique* (pp. 28-36). Paris : L'Harmattan.

Lessard, C. (2014). Disciplinarité et interdisciplinarité dans un champ professionnel : des rapports complexes mais qui ne sont pas à somme nulle. Dans V. Lemay et F. Darbellay (dir.), *L'interdisciplinarité racontée. Chercher hors frontières, vivre l'interculturalité* (pp. 69-87). Berne/New York : Peter Lang.

Maharishi, M. Y. (1990). *La Bhagavad Gita*. Paris : Agfai Publication.

Makela, F. (2014). Des champs et des clôtures : la métaphore et la recherche interdisciplinaire. Dans V. Lemay et F. Darbellay (dir.), *L'interdisciplinarité racontée. Chercher hors frontières, vivre l'interculturalité* (p. 29). Berne/New York : Peter Lang.

Marliac, A. (2007). *L'interdisciplinarité en question : les choses, les mots et le passé des hommes*. Paris : L'Harmattan.

Ricœur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil.

Rocher, G. (2014). L'interdisciplinarité : franchir des distances. Dans V. Lemay et F. Darbellay (dir.), *L'interdisciplinarité racontée. Chercher hors frontières, vivre l'interculturalité* (pp. 29-56). Berne/New York : Peter Lang.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Uexküll, J.V. (2010). *Milieu animal et milieu humain.* Paris : Bibliothèque Rivages.

Valade, B. (1999). Le sujet de l'interdisciplinarité. *Sociologie et sociétés, 31*(1), 11-21. doi: http://dx.doi.org/10.7202/001814ar

Vattimo, G. (1987). *La fin de la modernité. Nihilisme et herméneutique dans la culture post moderne*. Paris : Seuil.

Vattimo, G. (1990). *La société transparente.* Paris : Desclée de Brouwer.

Weil, S. (1949). *L'enracinement. Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*. Paris : Gallimard.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Traj*Ethos*, *6*(1), 71-86, 2017.
Submitted: 11/11/17; Revised: 20/11/17; Published: 30/12/17. ISSN 2291-9805

Les juristes et les autres disciplines : l'effet miroir

Louise Lalonde – Université de Sherbrooke

Abstract

From the perspective of many fields, lawyers are a different gang among university disciplines. The singularity of Law –correlative of its history and epistemological approaches– explains partially a reflected image in the mirror of other disciplines. To start with, this paper has the goal of suggesting that although Law, from the viewpoint of doctrine, distinguishes itself from other disciplines, its specificity unfolds ill explored interdisciplinary horizons. In addition, its knowledge is ever changing, and its image, like a prism, is multifaceted. In this context, Law's in progress interdisciplinarity requires a heterogeneous perception of disciplinary knowledge, partially resulting from its transformations. Multifaceted interdisciplinary uses are distinctive and progressive. Moreover, Law's mirrored image invites other disciplines to initiate a reflexive dialogue regarding interdisciplinary routes as well as disciplinary transformations.

Keywords

Law, Interdisciplinarity, Epistemology, Social Sciences.

Résumé

Sous le regard de nombreuses disciplines, les juristes font bande à part dans le giron des disciplines universitaires. La singularité de la discipline juridique, corrélative de son histoire et de ses présupposés épistémologiques, explique en partie cette image réfléchie aux miroirs des disciplines. Tout d'abord, cet article souhaite démontrer que bien qu'elle se distingue des autres disciplines par ses productions doctrinales, sa spécificité dévoile des horizons interdisciplinaires peu explorés. Plus encore, elle est en pleine mutation de son savoir et son image englobe de multiples facettes, aux effets de prisme. Dans ce contexte, présenter l'interdisciplinarité à l'œuvre dans la discipline juridique exige une perception hétérogène du savoir disciplinaire, en partie conséquente des transformations de son objet d'étude. Ces différentes facettes se traduiront par des usages distinctifs et gradués de l'interdisciplinarité. Par ailleurs, l'image de la discipline juridique, par l'effet miroir, invite les autres disciplines à instaurer un dialogue réflexif tant sur les voies de l'interdisciplinarité que sur leurs propres transformations disciplinaires.

Mots-clés

Discipline juridique, interdisciplinarité, épistémologie, sciences sociales.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Traj*Ethos*, *6*(1), 71-86, 2017.
Submitted: 11/11/17; Revised: 20/11/17; Published: 30/12/17.

Car la tour d'ivoire est pauvre en miroirs.
Et les scientifiques ne connaissent guère leur image.

Jean-Marc Lévy-Leblond, 2010

INTRODUCTION [1]

L'interdisciplinarité revêt de nombreux sens, selon les disciplines qui s'y intéressent. Toutefois, elle présuppose, ne serait-ce que par le préfixe *inter-*, une forme d'action mutuelle, d' « articulation » (Brunet, 2014, p.9) ou de connexion des savoirs entre au moins deux disciplines (Barthes, 1984). Plusieurs niveaux de connexion peuvent être conceptualisés, ce qui augure une possible élaboration graduée de l'interdisciplinarité prônée par certains auteurs, et tout particulièrement par des juristes (Bailleux et Ost, 2013 ; Lalonde, 2016a). Alors que certains enjeux traversent les disciplines, d'autres émergent de cultures disciplinaires spécifiques. Puisque l'épistémologie de l'interdisciplinarité demeure en voie d'élaboration, l'ouverture à ses usages par les juristes pourrait endosser une valeur heuristique. Toute réflexion sur l'épistémologie implique « une pratique dialogique » (Darbellay, 2014, p.180), un retour réflexif sur les disciplines d'appartenance et leurs frontières.

Saisir l'interdisciplinarité pratiquée dans la discipline juridique requiert de conjuguer ces enjeux transversaux, voire transdisciplinaires, aux défis disciplinaires de ses usages par les juristes académiques (Blanc, 2014). La littérature affirme que les représentations et les pratiques affiliées à l'interdisciplinarité dans la recherche académique des juristes présentent une spécificité par rapport à la recherche interdisciplinaire conceptualisée et pratiquée par les sciences sociales (Noreau, 2000 ; Rocher, 2014). Cette spécificité des pratiques interdisciplinaires des juristes résulterait de la singularité de leur discipline. Le plus souvent revendiquée par les juristes (Cumyn et Lemay, 2016), cette singularité disciplinaire origine de plusieurs causes et de choix identitaires. Certains auteurs, juristes ou non, vont jusqu'à écarter l'interdisciplinarité du discours juridique du fait de cette singularité (Barraud, 2014 ; Piaget, 1967). D'autres lui confèrent des usages spécifiques (Carbonnier, 2004), et plusieurs en souhaitent le développement épistémologique et appellent l'amorce d'un véritable dialogue réflexif entre les disciplines.

Cet article postule que la compréhension des usages de l'interdisciplinarité dans la discipline juridique nécessite d'identifier le particularisme y associé mais aussi d'en appréhender les transformations contemporaines. Cet exercice exige de se représenter non plus une seule image de la discipline juridique mais les multiples facettes que réfléchit son miroir disciplinaire aux effets de prisme.

La première section sera consacrée à survoler cette singularité si souvent évoquée et toujours fortement représentée dans la discipline juridique, de même qu'à brosser la mouvance actuelle qui traverse cette discipline **(I)**. Cela étant, la seconde

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

partie esquissera la corrélation entre les diverses facettes de ce prisme disciplinaire et les types d'interdisciplinarité mobilisés par les juristes **(II)**. Finalement, un regard cursif sur le reflet de cette diversité de la discipline juridique au miroir des autres disciplines, permettra de dégager des voies d'interdisciplinarité, tout en invitant toutes les disciplines à une réflexion sur leurs propres transformations identitaires **(III)**.

I – LA DISCIPLINE JURIDIQUE, UN MIROIR AUX MULTIPLES FACETTES

Bourdieu (1986) affirmait que la discipline juridique universitaire occupait une place à part parmi les disciplines académiques. La singularité du droit comme discipline moderne, face aux autres disciplines universitaires, peut se comprendre de diverses façons. Elle dévoile la facette la plus pratiquée et conséquemment, la plus exposée de la discipline juridique au regard des autres disciplines.

La construction disciplinaire de son principal objet d'étude, *le droit,* a déterminé en grande partie cette singularité. Le droit, dans cette perspective, se définit essentiellement comme un ensemble normatif moniste, issu de sources formelles, essentiellement étatiques. Considérer le droit comme le seul droit étatique, constituant un ordre juridique et un système normatif fermé, relève d'une approche théorique que l'on peut largement affilier au courant du positivisme juridique. Les approches théoriques issues de ce courant, dont Kelsen et Hart sont des figures emblématiques, prévalent dans la discipline juridique. Un certain nombre de dérivés conceptuels extraits des conceptualisations du droit de Kelsen sont fondatrices du savoir des juristes formés au Québec jusqu'à ce jour. Cette approche théorique du droit demeure généralement celle qu'adoptent, dans ses grandes lignes, le législateur, le système judiciaire et les praticiens du droit, ce qui les relie directement au savoir des juristes académiques. Certains concepts paradigmatiques, comme ceux de la normativité, de l'ordre juridique ou des conditions de la validité du droit, découlent de cette conception étatique, moniste et contraignante du droit. Il résulte de la conception kelsénienne de l'assimilation de l'État et du droit, et de son corollaire de la non existence de droit hors de l'État, un trait identitaire qui demeure le socle de la discipline juridique dominante au moins depuis la seconde moitié du XXe siècle.

Le positivisme juridique conçoit la discipline juridique et la validité de son objet, le droit, en rupture avec le social et la morale ou tout jugement axiologique (Kelsen, 1962). Dans la perspective de prescrire les conditions d'une science du droit, qu'il calque sur le modèle des sciences naturelles, Kelsen proscrit tout appel à une autre discipline dans la construction du savoir académique des juristes, au nom de l'exclusion du syncrétisme des méthodes de connaissances (1962). Bien sûr, de nombreux juristes affiliés au positivisme juridique reconnaissent habituellement et historiquement « une corrélation globale très nette entre le contexte social et le droit en vigueur » (Jestaz, 2016, p. 144), sans toutefois qu'elle ne soit constitutive de leur objet.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Bien que des juristes s'adonnent depuis toujours à divers types de recherches hors ce cadre théorique positiviste, la dogmatique ou la doctrine juridique demeure la production traditionnelle d'une grande majorité de juristes académiques. Elle l'emporte sur toutes les autres branches de leur savoir (Barraud, 2016) et demeure essentiellement positiviste. Ce faisant, sa plus grande caractéristique, d'un point de vue disciplinaire, est très certainement de participer de manière pratique, et non uniquement conceptuelle, à la construction de son objet. La doctrine juridique compte parmi les sources du droit et les juristes académiques contribuent à façonner leur objet (Amselek, 2007 ; Atias, 2002 ; Jestaz, 2016) par leur discours plus normatif que descriptif (Brunet, 2014). La discipline juridique moderne est ainsi différente des sciences humaines et sociales du fait de son rôle sur le droit ancré dans le positivisme, et son usage de méthodes plutôt exégétiques qu'expérimentales. Son savoir ne revêt pas une fonction explicative des phénomènes, mais il se construit par une approche compréhensive et interne du droit (Hart, 1962). En s'édifiant sur cette finalité, la dogmatique juridique exclut conceptuellement toute vision du droit comme phénomène social. Plus spécifiquement, la doctrine juridique qualifie la juridicité des normes –voire leur appartenance à l'ordre juridique étatique– selon des critères de validité ou de reconnaissance. Puis, elle en décrit –voire en interprète– le sens et la portée, en mobilisant des théories interprétatives. Elle rend compte de l'état du droit positif ou de son évolution (Barraud. 2016). Bien souvent, la doctrine émet des commentaires critiques sur les normes juridiques, par exemple, au regard de leur degré de cohérence dans le système juridique, s'assignant parfois un rôle de gardienne des valeurs inhérentes au système juridique (Gérard, 2012).

Afin de bien visualiser la singularité de leur savoir, il importe de juxtaposer à ces caractéristiques internes à l'épistémologie positiviste juridique, l'histoire des Facultés de droit comme facultés professionnelles et leur proximité avec la pratique du droit (Zevounou, 2014) qui assigne aux professeurs un rôle d'expert à l'égard de cette pratique (Rocher, 2014). La discipline juridique nourrit la pratique du droit et contribue à son évolution. Cette première facette de la discipline juridique forge sa singularité disciplinaire et il en résultera un rapport aux autres disciplines qui lui est propre. Toutefois, la reconnaissance de cette facette du savoir des juristes demeure largement insuffisante aux fins de saisir une image claire et complète de la discipline juridique.

Rappelons que la discipline juridique, jamais complètement homogène, a toujours intégré des appartenances conceptuelles et des travaux distincts de ceux apparentés au positivisme juridique et à la doctrine, lesquels entretiennent des relations privilégiées avec d'autres disciplines. Les mouvements « *droit et…* » comme par exemple, *droit et littérature*, *droit et géographie* et tout particulièrement le mouvement *droit et société*, sont constitués depuis longtemps de rapprochements disciplinaires, d'hybridités et de croisements (Fisk et Gordon, 2011 ; Riles, 1994 ; Seron, Coutin et Meeusen, 2013). Ils sont souvent l'œuvre de juristes bidisciplinaires et ils ont été tout particulièrement féconds dans la construction de théories du pluralisme juridique au Québec, dont les

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

travaux bien connus de Macdonald (2012) et de Belley (2011). Ces riches contributions ont très certainement permis en partie l'ouverture de la discipline vers certains usages des autres disciplines et constituent un apport indéniable de réflexivité dans la conception du droit comme objet. Toutefois, notre propos souhaite se focaliser sur un mouvement d'origine plus récente mais combien fertile de la recherche dans la discipline juridique.

Les juristes académiques se livrent actuellement à « un exercice critique de leurs fondements épistémologiques, théoriques et conceptuels, confrontés aux mutations du monde » (Commaille, 2013, p. 63), comme il en est au sein de nombreuses disciplines. D'aucuns constatent une crise du paradigme de la modernité juridique et de ses fondements ancrés dans le positivisme juridique (Bartenstein et Landheer-Cieslak, 2015 ; Belley, 2016 ; Ost, 2002).

Tout particulièrement depuis le début du XXIe siècle, une abondante littérature juridique s'intéresse aux transformations du droit initiées par le passage du gouvernement à la gouvernance dans l'action publique (Benyekhlef, 2008 ; Chevallier, 2003 ; Mockle, 2007). Ces mutations de l'objet droit interrogent la suffisance du positivisme juridique à rendre compte de ces transformations (Belley, 2016 ; Bernatchez, 2017;). Les frontières de l'ordre juridique, de même que les sources du droit et des concepts fondateurs comme ceux de la norme, en sont ébranlés. Le passage *de la pyramide au réseau* permet de saisir cette mutation du gouvernement à la gouvernance (Ost et van de Kerchove, 2002).

Ce vaste mouvement de transformation du droit, que les juristes associent souvent au courant de la procéduralisation du droit ou au *droit de la gouvernance* (Lalonde et Bernatchez, 2015 ; Lasserre, 2015) traduit juridiquement ce passage du gouvernement vers la gouvernance. Il permet de constater l'émergence d'un droit qui ne s'intègre pas à une conception positiviste et étatique, notamment en interpellant de plus en plus d'acteurs non étatiques, tant dans son énonciation et que dans son application dans le monde vécu. Ce nouveau droit prend largement en compte la réalité sociale tout en réinvestissant des lieux clos par le positivisme juridique ambiant et ce, de différentes manières. La science juridique semble présenter des anomalies au sens de Kuhn.

Quelques exemples suffiront à expliciter notre propos. Des phénomènes normatifs apparaissent que la discipline juridique nomme le *droit souple* par opposition au *droit dur* que décrivait, voire conceptualisait, le positivisme juridique (Mekki, 2009). Représentant une partie du phénomène de la procéduralisation du droit, ce droit souple est bien souvent un instrument de la gouvernance. Ce droit se reconnait par sa normativité plus incitative ou alors participative, plus molle et souvent dénuée d'obligatoriété et de contraintes, qui interpelle des acteurs sociaux. Les juristes constatent sa réception ou son usage par le système juridique, bien que ses sources ne soient pas formelles ou ses textures normatives non contraignantes. Ces phénomènes incitent les juristes à « reformater » leur conception de la norme juridique (Lalonde et

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Bernatchez, 2016) ou à « revisiter » les sources du droit (Hachez *et al*., 2012). Certains vont jusqu'à développer de nouveaux concepts plus à même de rendre compte des réalités de ce droit souple. Autant de lieux qu'un regard purement internaliste au droit, de type positiviste juridique, ne peut fréquenter et qui deviennent incontournables puisqu'ils apparaissent dans le droit étatique ou sont avalisés, voire reçus, par le système judiciaire (Conseil d'État, 2013).

Il en est de même dans le vaste champ des théories de l'interprétation, cet outillage méthodologique qui permet et formalise les critères de la détermination du sens des normes. À titre d'exemple, la pratique judiciaire semble s'ouvrir vers le social, soupesant l'effet des normes juridiques, réinvestissant la légitimité et marquant un passage vers la prise en compte de l'effectivité des normes (Bernatchez, 2017). Ou encore, l'interprétation judiciaire, lorsqu'elle s'appuie sur des théories de l'interprétation pragmatique, résulte en des décisions qui revêtent des allures managériales, dans la perspective d'une meilleure gouvernance du système judiciaire (Bernatchez, 2016). Ces virages empruntés sont difficilement conciliables dans une vision du judiciaire qu'incarne le strict positivisme juridique.

Les déplacements épistémologiques conséquents sont majeurs puisque les causes externes et les effets du droit dans le social ne peuvent être appréhendés au départ de la seule détermination du sens des normes par une approche exégétique, non plus que les normes et leurs sources ne peuvent être qualifiées dans les paradigmes du positivisme. Certains auteurs évoquent un « tournant contextuel du droit » (Vogliotti, 2013) qui entraîne la discipline juridique vers d'autres lieux, et qui exige l'appel à d'autres disciplines afin d'accéder aux horizons sociaux du droit. Ce « droit en contexte » (Bailleux et Ost, 2013) formule la question fondamentale des types de contexte qui seront mobilisés par la recherche académique juridique, et surtout, pour ce qui nous concerne, des savoirs qui permettront de le saisir.

Ces transformations du droit se traduisent par un véritable appel à l'interdisciplinarité qui peut être observé dans la littérature juridique par l'émergence d'une nouvelle pratique interdisciplinaire, bien au-delà des effets de mode ambiants (Cumyn et Lemay, 2016 ; Zevounou, 2014). De nouveaux points de connexion et des usages potentiels d'autres disciplines au miroir des juristes deviennent perceptibles.

II – LES AUTRES DISCIPLINES AU MIROIR DES JURISTES

Les multiples facettes de la discipline juridique, soit celle plus traditionnelle de la doctrine jusqu'à celles issues du *tournant contextuel* et du *droit de la gouvernance,* en passant par la résurgence de courants critiques qui font légion (Bachand, 2016), sont autant de facettes de son miroir disciplinaire. L'image que posent sur eux-mêmes les juristes transforme le regard qu'ils construisent sur les autres disciplines et leurs usages. Il en résulte que divers types d'interdisciplinarité correspondraient à différents usages

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

des autres disciplines (Lalonde, 2016a ; Sénac, 2014). La question des types d'usage d'autres disciplines par la recherche académique des juristes devient dès lors une question fondamentale de l'épistémologie des juristes et la clé de voûte de la compréhension de leurs pratiques interdisciplinaires. Précisons qu'aucun de ces usages ne nous semble devoir être disqualifié au nom d'un idéal de l'interdisciplinarité puisque chacun d'eux sert une finalité disciplinaire légitime, qui se fonde sur une culture et s'avère utile comme connaissance valable (Lemay et Darbellay, 2014). Lemay rappelle fort justement, « les développements récents des théories de la connaissance qui massivement soulignent le caractère projectuel (…) de tout savoir » (2016, p. 74).

Plusieurs auteurs ont identifié un certain nombre de ces usages qui sont directement liés aux types spécifiques de production des juristes et qui rendent compte à la fois des activités doctrinales de même que des productions investissant les transformations du droit ou alors des courants critiques. Deux genres principaux de typologie de l'interdisciplinarité sont proposés par les juristes et leur croisement présente une vision intéressante des types d'interdisciplinarité incarnés dans la littérature (Sénac, 2014). Chacune des typologies offre un instrument de classification et d'analyse par idéal-type de la recherche interdisciplinaire selon deux modes distincts et complémentaires. Le premier genre de typologie aborde l'interdisciplinarité sous l'angle des modes de connexion des savoirs alors que le deuxième l'appréhende par les usages et les contextes de la recherche et permet d'entrevoir une gradation de l'interdisciplinarité (d'une faible à une forte interdisciplinarité). Quatre approches fondées sur les usages et contextes de la recherche peuvent être juxtaposées : (1) celle élaborée par A Bailleux et F. Ost (2013), qui distingue les contextes du droit et le droit en contexte, (2) celle de Sénac (2014), qui lui est complémentaire, et qui classifie selon les auteurs de la recherche et leurs fonctions, (3) celle de Lemay qui offre une typologie selon la fonction qu'attribue le chercheur au fait de recourir à une autre discipline dans le cadre de ses recherche en droit (Lemay et Cumyn, 2016) et (4) celle de Lalonde qui distingue les différents usages et leur niveau d'interdisciplinarité au départ du lieu de leur mobilisation dans la construction du projet de recherche – problématique, cadre théorique ou méthode (Lalonde, 2016a).

Le croisement de ces typologies permet d'entrevoir le spectre des usages par les juristes de l'autre disciplinaire, qui paraît en corrélation directe avec leur type de recherche, leur vision du droit et de la discipline juridique, et aussi la fonction de leur savoir.

Synthétiquement, les autres disciplines sont parfois utilisées afin de simplement dessiner le *contexte factuel* de la recherche (Bailleux et Ost, 2013 ; Lalonde, 2016a ; Lemay et Cumyn, 2016) et cet usage s'affilie généralement à la recherche de type doctrinal. Ou alors, des savoirs issus d'autres disciplines peuvent être mobilisés afin de coconstruire le problème de recherche, comme *contexte théorique,* ce qui culmine en une construction du cadre théorique et une analyse plus interdisciplinaire (Lalonde, 2016a ; Noreau, 2000). L'un et l'autre de ces usages sont eux-mêmes gradués allant

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

d'une interdisciplinarité plus faible à plus forte, selon le niveau de connexion des savoirs et les finalités des recherches.

La pratique dogmatique, par la finalité de son savoir et sa filiation positiviste, favorise un usage de l'autre disciplinaire comme contexte factuel. L'autre discipline est souvent mobilisée comme « ancillaire » du droit (Rocher, 2014), voire comme science connexe du droit (Carbonnier, 2000). En ces cas, l'autre discipline sert à objectiver, sinon à légitimer, les travaux des juristes tout en conférant « une manière de rendre la pratique du droit plus efficace et la production du droit plus éclairée, mieux ancrée dans la société » (Rocher, 2014, p. 54). En ces cas, l'autre devient un fait justificatif du discours normatif (Lalonde, 2016a ; Lemay et Cumyn, 2016). Les connaissances utilisées peuvent être constituées de savoirs substantiels et conceptuels issus d'études sociologiques, historiques, anthropologiques, ou d'autres disciplines, qui servent à justifier une prise de position ou un commentaire. Il peut aussi s'agir d'une manière de fonder la pertinence « scientifique » du projet et ses conclusions. En ces cas, le contexte factuel fait référence au savoir de l'autre appréhendé comme une donnée, une sorte de vérité –sinon une normativité– parce qu'issue d'une description objectivante par « l'autre » qui tend à justifier la construction d'un problème qui lui demeure, rappelons-le, cadré et analysé par la seule discipline juridique. Par exemple, une approche doctrinale visant à recommander l'adoption d'une loi ou sa modification, ou la critiquant par ses effets ou son origine, pourrait construire son problème de recherche en recourant à des données en provenance d'une autre discipline qui lui permettrait de démontrer l'inefficacité de la loi actuelle par son contexte social. Cet usage pourrait traduire un « exercice modeste d'interdisciplinarité » (Bailleux et Ost, 2013, p. 38) certes, mais qui n'en est pas moins utile à la pratique juridique et judiciaire.

Par ailleurs, l'usage de l'autre discipline comme contexte théorique autorise a priori d'envisager un plus haut degré de connexion des savoirs (Bailleux et Ost, 2013 ; Lalonde, 2016a). Il suppose « un espace partagé capable d'intégrer la perspective de chaque discipline » (Noreau, 2007, p. 186), plus encore, parfois une véritable transformation identitaire (Lemay, 2014).

L'usage de l'autre comme contexte théorique, par mobilisation, par exemple de « concepts nomades » (Bioy, 2016) entre les disciplines, engendre une interdisciplinarité et conséquemment une analyse plus réflexive d'un point de vue disciplinaire. Les transformations du droit relatées en première partie, qui se traduisent par l'adoption ou l'usage des normes de droit souple et qui ne recèlent pas les attributs de la normativité juridique traditionnelle, nécessitent de revisiter le concept de norme dans la théorie du droit. Les travaux de Thibierge sur la *force normative* (2009), adoptent une vision interdisciplinaire de la normativité qui appréhende les effets et les garanties normatives de normes que disqualifie le concept de norme mobilisé traditionnellement par la théorie positiviste du droit. Cette approche sert par ailleurs à une analyse réflexive du concept de normativité dans la discipline juridique, réinterrogeant ses contours et son sens (Lalonde, 2016b). Il en est de même des sources formelles du droit qui ne permettent

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

pas de décrire la prise en compte par le système juridique de certaines normes de sources non étatiques alors qu'elles sont bel et bien reçues, à certains degrés, par le système judiciaire (Ost, 2016). En exemple, la théorie tridimensionnelle de la validité de F. Ost intègre réflexivement des conceptions de la norme en provenance d'autres disciplines par son pôle de l'effectivité et ses travaux récents décrivent une reconceptualisation graduée de la validité du droit (*Idem*). Par ailleurs, les mesures de l'effectivité qu'exigent certaines normes juridiques étatiques, nécessitent aussi l'usage de méthodes et de concepts, hors champ des approches positivistes du droit, qui invitent les juristes à réinvestir le champ de la théorie politique et des théories de la gouvernance (Bernatchez, 2017).

Toutefois, la tension demeure et des positions de rejet radical des pratiques de l'interdisciplinarité dans la discipline sont réaffirmées encore bien souvent par le refus du syncrétisme des méthodes et la rupture avec le social, le politique et la morale qu'avait imposée Kelsen (1962) dans sa théorie pure du droit (Barraud, 2014). Ces positions militent en faveur de la reconnaissance d'une crise du savoir. Nul ne peut toutefois nier que la discipline juridique est en mouvance, et que l'image qu'elle se fait d'elle-même, de même que celle qu'elle projette, se transforment en de multiples usages de l'interdisciplinarité.

III – LES JURISTES AU MIROIR DES AUTRES DISCIPLINES

Il y a dans presque chaque équipe interdisciplinaire, travaillant sur une problématique intégrant un aspect juridique, un juriste de service dont l'usage est trop souvent de dire le droit, voire de dire ce que dit le droit, balisant ainsi le légal et l'illégal. Anecdotique peut-être, ce type d'usage des juristes, dont le savoir est alors assimilé à un *contexte factuel* pour l'autre discipline, sinon à une donnée, est tout aussi présent dans la recherche des sciences sociales qu'il ne l'est dans celle de nombreux juristes. Ces travaux présenteraient un faible niveau d'interdisciplinarité sur l'échelle de la connexion des savoirs (Bailleux et Ost, 2013 ; Lalonde, 2016a).

Dans la perspective d'initier le dialogue et d'éclairer les potentialités de l'interdisciplinarité avec les juristes, des voies d'approches seront esquissées par le biais du savoir doctrinal des juristes ainsi qu'au départ des multiples facettes que dévoilent les transformations du droit et de la discipline juridique.

La complexité paraît l'argumentaire le plus invoqué pour justifier les métissages disciplinaires dans la construction même des problématiques de recherche. L'échafaudage des problématiques et des cadres théoriques, au miroir des disciplines, favorise d'en restituer tous les angles et de réaliser un projet de recherche plus en phase avec la complexité du social dont le droit est partie.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

La discipline juridique offre un angle d'approche des problèmes et des cadres théoriques qui pourrait enrichir ce regard posé sur le social, sur le politique, sur l'histoire, objets d'études d'autres disciplines. Toute compréhension d'une discipline et des représentations qu'elle véhicule nécessite une connaissance de la rationalité interne à cette discipline. Il paraît peu probable de connaître la discipline juridique sans accéder à la connaissance de cette discipline ; ce que dit le droit n'est qu'un pan laissant percevoir au mieux la pointe de l'iceberg. Le savoir des juristes est plus vaste. Toutes les sciences sociales qui s'intéressent au droit, que ce soit comme mode de régulation sociale –quel que soit le degré de centralité qu'elles lui accordent– ou comme instrument du politique, ne peuvent faire l'économie de comprendre, d'un point de vue interne, comment se construisent les sens du droit. Comme le souligne un ouvrage récent, « rares sont les travaux des sciences sociales qui comptent le droit comme un savoir capable d'éclairer le social. » (Encinas de Munagorri *et al.*, 2016, p. 15) Or justement, ce savoir, qu'il soit doctrinal ou partie d'une littérature juridique abordant les transformations du droit ou des courants critiques, s'avère un accès unique à des champs peu explorés de la compréhension du droit.

À ce premier niveau que trace l'exigence de compréhension d'un phénomène, soit celui du sens des acteurs –les juristes en sont, rappelons-le– leurs travaux doctrinaux offrent le sens de sa construction, de ses présupposés et de ses implicites qui révèlent leurs métathéories constitutives. Par ailleurs, le mouvement de transformation au sein de la discipline juridique emporte une nouvelle culture qui tend vers l'exploration réflexive par les juristes de leurs implicites, ce qui est fort enviable pour l'évolution d'un savoir disciplinaire. À titre d'exemple, la doctrine elle-même est de plus en plus un objet d'étude par des champs de la discipline juridique que sont la théorie du droit et le *droit de la gouvernance*, pour ne citer qu'eux. Ce mouvement révèle l'arrière-plan théorique en mobilisant des méthodes telle la métathéorie réflexive (Lalonde, 2012) ou alors, il rend compte des transformations du droit et de la discipline juridique et de la porosité de ses frontières (Bernatchez, 2017). Ces travaux ont en commun d'établir une distance critique face à leur propre savoir « que suppose l'acte de formalisation théorique », un acte de réflexivité. Cette littérature juridique abondante dévoile une facette peu connue de la littérature juridique qui ne peut que nourrir l'approche compréhensive de ce champ de la régulation qu'est le droit, sous le regard de la discipline juridique. Par exemple, des travaux interdisciplinaires récents réalisés sur le terrain fertile du droit comme vecteur de la mobilisation sociale, et non plus « exclusivement comme instrument de domination », augurent de nouveaux échanges interdisciplinaires qui investissent les évolutions du droit **[2]**.

Plus encore, les transformations de la discipline juridique doivent être appréhendées par les sciences sociales puisque non seulement elles donneraient accès aux multiples facettes de l'image des juristes mais elles permettraient le constat de l'éclatement de certaines des frontières disciplinaires qui les placent en relation directe, voire en connexion. La mouvance actuelle de concepts juridiques tel celui de la

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

normativité ou alors les nouvelles méthodes d'interprétation pragmatistes en sont des exemples concrets.

De surcroît, le pluralisme juridique, qui épistémologiquement s'oppose à certains des paradigmes fondateurs du positivisme juridique, devient pour certains la nouvelle orthodoxie de la discipline juridique (Belley, 2011). Cette conceptualisation du droit dilue les frontières entre le social et l'ordre juridique dans la qualification même du juridique. Le métissage des savoirs devient dès lors incontournable puisque de nouveaux « concepts nomades » (Bioy, 2016*)* en émergent, qui pourraient éclairer l'une et l'autre discipline par un dialogue épistémologique réflexif où chaque discipline se transforme au reflet que lui renvoie l'autre discipline.

Dans un tout autre registre, n'émerge-t-il pas dans d'autres disciplines une singularité qui se rapproche de celle des juristes? Les autres disciplines –sociologie, économie, sciences politiques– sont de plus en plus convoquées afin d'agir sur le réel, directement sur leur objet. Leur présence dans le débat public pourrait être assimilée à de l'expertise par les acteurs dans la prise de décision publique (étude d'impacts, acceptabilité sociale). Cette posture de l'expert, prise ou apparente, qui agit non seulement pour expliquer ou positionner le débat mais plus encore pour opiner ou participer à la décision, suscite les mêmes enjeux disciplinaires auxquels ont été confrontés les juristes traditionnellement. Leur savoir paraît en ces cas tout aussi performatif que celui de la doctrine juridique, bien que cette performativité se dissimule sous l'apparente objectivation que trace leur distance épistémologique. Peut-on exclure ces travaux du champ disciplinaire, ou nier leur perception par les usagers de ce savoir ? Durkheim disait pourtant que « [n]ous estimerions que nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif » (2008 [1893] p. XXXIX). Le savoir juridique s'intéresse à ces questions de l'usage du savoir des autres disciplines par la pratique juridique, du rôle de l'expertise dans les processus judiciaires. Certains y voient l'émergence d'autres normes en provenance d'un savoir disciplinaire, dessinant un jeu d'internormativité qui pourrait être une forme d'interdisciplinarité appliquée (Pomade, 2012), et qui interroge les disciplines. Ces pratiques d'intégration d'autres savoirs, non plus explicatifs mais performatifs dans la transformation de l'action publique, deviennent de plus en plus fréquentes, et elles contribuent aux transformations des rapports entre les disciplines. Elles nous semblent devoir être réfléchies par toutes les disciplines puisqu'elles transforment leur image au miroir de leur propre discipline. La gouvernance publique remet non seulement en cause le droit mais toutes les disciplines qui s'intéressent en amont au commandement, au pouvoir, à la démocratie et en aval à la régulation sociale, à la normativité et à ses conditions de possibilités.

À cet égard, la discipline juridique, et son rôle historique dans la construction du droit, offrent une réflexion riche sur ces hybridations entre l'expertise, l'explication et la compréhension.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

CONCLUSION : JEU DE MIROIRS AUX MULTIPLES FACETTES

Saisir l'interdisciplinarité des juristes et ses enjeux nécessite de comprendre la singularité de la discipline juridique mais aussi sa diversité, par une réflexion bien au fait de leur réalité et de leur épistémologie. Seule la compréhension de cette singularité conjuguée aux divers développements du savoir des juristes, qui en altèrent les contours et en redessinent les formes, permet d'entrevoir la diversité et la gradation des pratiques interdisciplinaires des juristes. Plus encore, elle ouvre vers de nouvelles connexions des savoirs et offre aux autres disciplines de nouvelles avenues d'appréhension de leur objet, en éclairant des angles cachés, obtus ou ignorés par leurs disciplines.

Par ailleurs, une réflexion sur l'interdisciplinarité ne peut s'initier que par une introspection de toutes les disciplines sur leur propre singularité, sur leur propre image et sur les transformations de cette image, peut-être tout aussi multiple que celle des juristes.

Pour toutes les disciplines, comprendre l'interdisciplinarité exige une démarche interne à la discipline et un dialogue interdisciplinaire, mobilisés à des fins réflexives et critiques du savoir, ouvrant vers un véritable jeu de miroirs permettant une représentation plus juste des objets des divers savoirs.

Le jeu des miroirs disciplinaires, dont chacun est constitué de multiples facettes, permet d'embrasser l'amplitude du réel tout en rappelant à toutes les disciplines qu'elles n'accèdent à la réalité que de manière partielle, indirecte, inversée puis renversée au miroir de l'autre. La réflexivité est très certainement un des paradigmes fondateurs de toute épistémologie interdisciplinaire, et le mouvement de rétroaction qu'elle initie est potentiellement infini par la conjugaison de l'effet miroir de ce jeu de miroirs, à supposer qu'elle ne devienne jamais un miroir aux alouettes.

NOTES

[1] La métaphore du miroir est souvent utilisée afin d'imager le soi puis le soi disciplinaire. L'ouvrage de F. Darbellay et T. Paulsen (2016) intitulé *Au miroir des disciplines – Réflexions sur les pratiques d'enseignement et de recherche inter- et transdisciplinaires* témoigne de la fécondité de l'image afin de saisir l'interdisciplinarité. Nous nous en sommes fort probablement inspirée (Berne : Peter Lang).

[2] Référence provenant d'un appel à propositions lancé dans le cadre d'un colloque organisé dans le cadre de l'Action de recherche concertée *Strategic Litigation* (2014/2019) et du Research Committee « Social classes and Social Movements » de l'Association Internationale de Sociologie, et intitulé *La Mobilisation du droit par les*

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

mouvements sociaux et la société civile (Bruxelles – 22–23 mars 2018) qui s'inscrit dans cette perspective.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Atias, C. (2002). *Épistémologie juridique.* Paris : Dalloz.

Bachand, R. (2016) *Théories critiques et droit international*. Paris : Bruylant.

Bailleux, A et Ost, F. (2013). Droit, contexte et interdisciplinarité : refondation d'une démarche. *Revue interdisciplinaire d'études juridiques, 70*, p. 25-44.

Bartenstein, K. et Landheer-Cieslak, C. (2015). Pour la recherche en droit : quel(s) cadre(s) théorique(s). Dans A. Flückiger et T. Tanquerel (dirs.) *L'évaluation de la recherche en droit : enjeux et méthodes* (coll. « Penser le droit », p. 83-115). Bruxelles : Bruylant.

Barraud, B. (2016). *La recherche juridique. Sciences et pensées du droit.* Paris : L'Harmattan.

Barraud, B. (2014) Les croisements des sciences et les juristes. *Influxus*. Repéré le 26 décembre 2017 dans http://www.influxus.eu/numeros/article/les-croisements-des-sciences-et

Barthes R. (1984). *Essais critiques IV*. Paris : Éditions Le Seuil.

Belley, J.-G. (2016). Changer le paradigme moderne de la juridicité ? Trois exigences de réflexivité critique. Dans L. Lalonde, S. Bernatchez et G. Azzaria *La norme juridique « reformatée » ; perspectives québécoises des notions de « force normative » et de « sources revisitées » (*p. 247-266). Sherbrooke : Les Éditions R.D.U.S.

Belley, J.-G. (2011). Le pluralisme juridique comme orthodoxie de la science du droit. *Canadian Journal of Law and Society*, *6*(2), 257-276.

Benyekhlef, K. (2008). *Une possible histoire de la norme. Les normativités émergentes de la mondialisation*. Montréal : Les éditions Thémis.

Bernatchez, S. (2016). L'arrêt *Jordan* : de la conversion des droits en nombres à la transformation de la culture juridique. Le management de la justice et le droit de la gouvernance. *R.D.U.S., 46*. Manuscrit soumis pour publication.

Bernatchez, S. (2017). Le droit constitutionnel, les constitutionnalistes et la démocratie : de la légitimité à l'effectivité. Dans A.G. Gagnon et P. Noreau (dirs) *Constitutionnalisme, droits et diversité. Mélanges en l'honneur de José Woehrling* (p. 597-545). Montréal : Les Éditions Thémis.

Bioy, X. (2016). La signification du terme recherche dans le champ de la science juridique. Dans Sergues, B (dir.)*, La recherche juridique vue par ses propres acteurs* (p. 19-29)*.* Paris : L.G.D.J., Lextenso éditions.

Blanc, N. (2014). Le re-cours à l'interdisciplinarité doit-il être normatif ? Recherche sur les notions de contextes épistémologiques. Dans E. Bottini, P. Brunet et L. Zevounou

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

(dirs.), *Usages de l'interdisciplinarité en droit* (p. 53-78). Paris : Presses Universitaires de Paris Ouest.

Bourdieu, P. (1986). La force du droit - Éléments pour une sociologie du champ juridique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, *64*(1), 3-19.

Brunet, P. (2014). Présentation. Dans E. Bottini, P. Brunet et L. Zevounou (dirs.), *Usages de l'interdisciplinarité en droit* (p.9-10). Paris : Presses Universitaires de Paris Ouest.

Carbonnier, J. (2004). *Sociologie juridique*. Paris : Presses universitaires de France, Collection Quadrige.

Chevallier, J. (2003). La gouvernance, un nouveau paradigme étatique. *Revue française d'administration publique*, *1*, 203-217.

Commaille, J. (2013). Les nouveaux enjeux épistémologiques de la mise en contexte du droit. *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, *70*, 63.

Conseil d'État de France (2013). *Étude annuelle du Conseil d'État. Le droit souple*. Paris : La documentation française, coll. Études et documents.

Darbellay, F. (2014). Où vont les studies ? Interdisciplinarité, transformation disciplinaire et pensée dialogique. *Questions de communication*, 174-186. Repéré le 26 décembre 2017 dans http://questionsdecommunication.revues.org/9012

Durkheim, É. (2008 [1894]). *De la division du travail social*. Paris : PUF.

Encinas de Munagorri, R., Hennette-Vauchez, S., Herrera, C.-M., et Leclerc, O. (2016) *L'analyse juridique de (x). Le droit parmi les sciences sociales.* Paris : Éditions Kimé.

Fisk, C. et Gordon, R. W. (2011). Foreword: 'Law As...': Theory and Method in Legal History. *University of California Irvine Law Review*, *1*(3), 519-541.

Gérard, P. (2012). Les règles de reconnaissance et l'identification des normes juridiques valides. Dans I. Hachez, Y. Cartuyvels, H. Dumont, P. Gérard, F. Ost, et M. van de Kerchove (dirs), *Les sources du droit revisitées* (p. 19-50). Bruxelles : Anthémis / Presses Universitaires Saint-Louis.

Jestaz, P. (2016). « Doctrine » vs sociologie. Le refus des juristes. *Revue Droit et société, 1*(92), 139-157. Repéré le 26 décembre 2017 dans https://www.cairn.info/revue-droit-et-societe-2016-1-page-139.htm

Kelsen, H. (1962). *Théorie Pure du Droit* (2e traduction par Ch. Eisenmann). Paris : Dalloz.

Lalonde L. (2012). Du balcon aux coulisses de la scène ? Une approche métathéorique réflexive des discours de la doctrine juridique. *Revue interdisciplinaire d'Études juridiques*, *68*, 1-35

Lalonde L. (2016b). Le concept de force normative, écluse vers une « théorie ouverte du droit » ? Présupposés et déplacements. Dans L. Lalonde, S. Bernatchez et G. Azzaria *La norme juridique « reformatée » ; perspectives québécoises des notions de « force normative » et de « sources revisitées »* (p.159-202). Sherbrooke : Les Éditions R.D.U.S.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Lalonde, L. (2016a). L'interdisciplinarité comme 'contextes', quels usages de l'autre ? Dans G. Azzaria (dir.), *Les nouveaux chantiers de la doctrine juridique* (p. 375-406). Montréal : Éditions Yvon Blais.

Lalonde, L. et Bernatchez, S. (dirs.) (2016). *La norme juridique reformatée ; perspectives québécoises des notions de force normative et de sources revisitées,* Sherbrooke : Éditions R.D.U.S.

Lasserre, V. (2015). *Le nouvel ordre juridique – Le droit de la gouvernance,* Paris : LexisNexis.

Lemay, V. et Cumyn, M. (2016). La recherche et l'enseignement en faculté de droit : le cœur juridique et la périphérie interdisciplinaire d'une discipline éprouvée. Dans G. Azzaria (dir.), *Les nouveaux chantiers de la doctrine juridique* (p. 39-94). Montréal : Éditions Yvon Blais.

Lemay, V. et Darbellay, F. (dirs.) (2014). *L'interdisciplinarité racontée. Chercher hors frontières, vivre l'interculturalité.* Berlin/Francfort/New York : Peter Lang.

Le Moigne, J.-L. (1995). *Les épistémologies constructivistes* (coll. Que sais-je ?). Paris. PUF.

Macdonald, R. (2002). L'hypothèse du pluralisme juridique dans les sociétés démocratiques avancées. *R.D.U.S., 3*(33), 135-152

Mekki, M. (2009). Propos introductifs au droit souple. Dans Association Henri-Capitant, *Le droit souple – Journées internationales, Tome XIII / Boulogne-sur-Mer* (p. 1-23). Paris : Dalloz.

Mockle, D. (2007). *La gouvernance, le droit et l'État*. Bruxelles : Bruylant.

Noreau, P. (2000). La norme, le commandement et la loi : le droit comme objet d'analyse interdisciplinaire. *Politique et Sociétés*, *9*(2-3)*,* 153-177

Noreau, P. (2007). Voyage épistémologique et conceptuel dans l'étude de l'interdisciplinarité du Droit. Dans P. Noreau (dir.) *Dans le regard de l'autre – In the eye of the beholder* (p. 165-199). Montréal : Les Éditions Thémis.

Noreau, P. (2011) L'épistémologie de la pensée juridique : de l'étrangeté… à la recherche de soi. *Les Cahiers de droit*, *52*(3-4), 687-710.

Ost, F. (2016). Penser le droit aujourd'hui. L'exemple de la théorie des sources. Dans L. Lalonde et S. Bernatchez (dirs.) *La norme juridique reformatée. Perspectives québécoises des notions de force normative et de sources revisitées* (p. 3-98)*.* Sherbrooke : Les éditions R.D.U.S.

Ost, F. et Van de Kerchove, M. (2002). *De la pyramide au réseau? Pour une théorie dialectique du droit.* Bruxelles : Publications des FUSL.

Pomade, A. (2012). Penser l'interdisciplinarité par l'internormativité. Illustration en droit de l'environnement. *Revue interdisciplinaire d'études juridiques, 68*, 85-106.

Piaget, J. (1967). *Logique de la connaissance scientifique* (Collection de la Pléiade). Paris : Gallimard.

Riles, A. (1994). Representing in-between: Law, anthropology, and the rhetoric of interdisciplinary. *University of Illinois Law Review*, *3*, 597-650.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Rocher, G. (2014). L'interdisciplinarité : franchir des distances. Dans V. Lemay et F. Darbellay (dirs.) *L'interdisciplinarité racontée – Chercher hors les frontières, vivre l'interculturalité* (p. 49-58). Berne : Peter Lang.

Sénac, C.-E. (2014). Les typologies de la recherche interdisciplinaire. Dans É. Bottini, É, P. Brunet, et L. Zevounou (dirs.) *Usages de l'interdisciplinarité en droit* (p.19-34). Paris : Les Presses Universitaires de Paris Ouest.

Seron, C., Coutin, S. B. et White Meeusen, P. (2013). Is there a canon of law and society? *Annual Review of Law and Social Science*, *9*(1), 287–306.

Thibierge et al. (2009). *La force normative – Naissance d'un concept*. Paris/Bruxelles : L.G.D.J/Bruylant.

Vogliotti, M. (2013). Le « tournant contextuel » dans la science juridique. *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, *70,* 194-203.

Zevounou, L. (2014). Introduction. Dans É. Bottini, P. Brunet et L. Zevounou (dirs.) *Usages de l'interdisciplinarité en droit* (p. 11-16). Paris : Les Presses Universitaires de Paris Ouest.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Traj*Ethos*, *6*(1), 87-104, 2017.
Submitted: 8/12/17; Revised: 19/12/17; Published: 30/12/17. ISSN 2291-9805

L'interdisciplinarité dans l'enseignement primaire : raisons d'être, caractéristiques et mise en oeuvre dans les processus d'enseignement-apprentissage

Yves Lenoir – Université de Sherbrooke

Abstract

The article, produced from a conference given at the OECD, has the goal, from a brief contextualization, to discuss four questions related to interdisciplinarity in elementary school settings, in a synthetic way: which arguments might justify it? Which principles can guide it? To what contents should it refer to? Under which terms? This paper highlights interdisciplinarity not as an end in itself, but as a mean –among other means– to encourage and to turn to integrative processes as well as knowledge integration. For me, this double integration constitutes the purpose of teaching-learning processes.

Keywords

Interdisciplinarity, Integration, Elementary teaching, Reason for living, Characteristics, Implementation.

Résumé

L'article, produit à partir d'une conférence donnée à l'OCDE, a pour objectif, à partir d'une brève contextualisation, d'aborder de manière synthétique quatre questions relatives à l'usage de l'interdisciplinarité dans l'enseignement primaire : quels arguments justifient cet usage ? Quels principes peuvent le guider ? À quels contenus se référer ? À quelles modalités recourir ? L'article met en évidence que l'interdisciplinarité n'est pas une fin en elle-même, mais un moyen – parmi d'autres – pour favoriser et soutenir le recours à des processus intégrateurs et à l'intégration des savoirs. L'intégration, sous ce double aspect inséparable, constitue à mes yeux la finalité des processus d'enseignement-apprentissage.

Mots-clés

Interdisciplinarité, intégration, enseignement primaire, raisons d'être, caractéristiques, mise en œuvre.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Traj*Ethos*, *6*(1), 87-104, 2017.
Submitted: 8/12/17; Revised: 19/12/17; Published: 30/12/17.

PRÉAMBULE

Cet article est le résultat d'un réaménagement important d'une conférence donnée en anglais le 15 octobre 2013 à Paris au siège de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans le cadre d'un colloque sur l'interdisciplinarité où j'avais été invité en tant que récipiendaire du *Kenneth Boulding Award* décerné par l'*Association for Interdisciplinary Studies* (AIS) des États-Unis pour mes travaux sur l'interdisciplinarité. Il s'agit de la présentation de ma conception de l'interdisciplinarité scolaire **[1]**, conception découlant de ma thèse de doctorat (Lenoir, 1991), de l'analyse de centaines de publications sur cette problématique en lien avec l'éducation scolaire, de plus de 35 ans d'étude des pratiques interdisciplinaires chez les enseignants du primaire au Québec et de quelque 30 ans de formation à l'enseignement interdisciplinaire, ainsi que des multiples échanges, collaborations et rencontres au cours des années avec des collègues canadiens et étatsuniens, européens francophones (Belgique, France, Suisse), latino-américains (Brésil, Colombie, Chili, Mexique), etc. Compte tenu des contraintes éditoriales, je ne peux que renvoyer le lecteur intéressé à mes nombreuses publications sur la question où sont recensées et analysées différentes publications anglophones, francophones, espagnoles et lusitaniennes, dont ma thèse (*Idem*), Boix-Mansilla et Lenoir (1995), Lenoir (1999 ; 2010), Lenoir et Geoffroy (2000), Lenoir et Hasni (2010), Lenoir, Hasni et Froelich (2015), Lenoir et Klein (2010), Lenoir, Larose et Dirand (2006), Lenoir, Larose, Grenon et Hasni (2000), Lenoir, Rey et Fazenda (2001), Lenoir et Sauvé (1998*a*, 1998*b*), Sachot et Lenoir (2004).

INTRODUCTION

Je crois que la construction d'une maison –ici il s'agit de la formation d'êtres humains– doit commencer par les fondations, c'est-à-dire par les premières années d'études, et non par la toiture. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi, il y a quelque 35 ans, de chercher à comprendre ce que faisaient les enseignants en classe, pourquoi ils agissaient ainsi et comment ils le faisaient. En fait, il faut bien reconnaître qu'il existe de très nombreux travaux, aussi intéressants que pertinents, sur la problématique interdisciplinaire aux niveaux secondaire et universitaire et au regard de la recherche. Mais la préoccupation pour un développement interdisciplinaire au primaire n'est pas fréquente, comme si cela allait de soi ou n'était pas vraiment un objet d'étude intéressant.

C'est pourquoi, dans le cadre de cet article, je propose le contenu suivant :
1) Premièrement, à quels arguments peut-on recourir pour justifier le recours à l'interdisciplinarité en éducation au primaire ? Je rejoins là les finalités poursuivies ;
2) Deuxièmement, quels principes peuvent guider le recours à l'interdisciplinarité en éducation au primaire ? Il s'agit alors de ses fondements ;

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

3) Troisièmement, à quels contenus se référer dans la formation initiale du primaire ? Je considérerai les ancrages cognitifs et les liens entre instruction et socialisation comme objets d'apprentissage ;
4) Quatrièmement, à quelles modalités opératoires faire appel ? Ce point concerne la mise en œuvre d'une pratique interdisciplinaire.

Évidemment, je ne pourrai que mentionner que ce qui me paraît prioritaire au regard de ces quatre points. Préalablement, il me paraît nécessaire de procéder à une petite contextualisation **[2]**.

CONTEXTUALISATION

Avant d'aborder chacun de ces aspects, je commencerai par présenter deux anecdotes qui ont influencé mes conceptions de l'interdisciplinarité et, par là, mes travaux de recherche relatifs à la question interdisciplinaire. Précisons qu'il ne s'agit nullement de ma part de jugements de valeur ; mon unique intention est d'illustrer le fait que l'interdisciplinarité est interprétée de multiples manières, en fonction du contexte sociohistorique, culturel et scientifique.

Voici la première. Lors de l'annonce en 2002 d'une réforme de la formation initiale à l'enseignement durant une assemblée du département universitaire où je travaille, alors que la précédente réforme n'était pas encore complétée et que la nouvelle devait être mise en application l'année suivante, la réaction de plusieurs de mes collègues a été la suivante : « Comment allons-nous faire ? » Cette réaction m'a marqué. Aussi, lors d'un séjour le mois suivant en France, j'ai présenté cette problématique à des collègues des universités de Nantes et de Toulouse. Leur réaction a été tout autre. Ils m'ont dit : « Pourquoi cette réforme ? », « en quoi modifie-t-elle les contenus de formation ? ». Deux mois plus tard, je me trouvais à l'Université pontificale catholique de São Paulo où j'étais invité par ma collègue Ivani Fazenda. Sa réaction et celle de ses étudiants auxquels j'avais aussi présenté la même problématique ont été totalement différentes : « Est-ce que je me sentirais bien dans cette réforme ? » Voici trois réactions bien différentes à une même situation.

En analysant plus profondément les perspectives anglophones nord-américaines et francophones européennes –auxquelles s'est ajoutée une certaine perspective latino-américaine brésilienne–, j'ai pu dégager un ensemble de facteurs qui pourraient expliquer l'existence de logiques bien différentes et les rationnels sociohistoriques sous-jacents. Je vais expliquer ces logiques en partant de la deuxième anecdote vécue. En 2000, j'avais invité, lors d'un congrès international, 32 chercheurs provenant de différents pays d'Europe (Belgique, France, Suisse), d'Amérique du Nord (Canada, États-Unis) et d'Amérique du Sud (Argentine, Brésil, Chili). Les intervenants européens ont beaucoup discuté de la pertinence du recours à l'interdisciplinarité, du sens qu'il fallait lui attribuer, de son impact sur la hiérarchisation des disciplines scientifiques.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Gordon Vars et Julie Klein des États-Unis sont venus en avant et ont pris une craie pour expliquer en quelques points très systématiques comment opérationnaliser l'interdisciplinarité du point de vue étatsunien. Quant aux Brésiliens, ils ont mis de la musique et ont projeté des diapositives… Je veux éviter ici de caricaturer en généralisant abusivement, mais ces deux exemples concrets et vécus m'ont beaucoup fait réfléchir, à côté de l'analyse critique des publications provenant de ces trois cultures.

Les différents constats m'ont permis de faire ressortir l'existence d'au moins trois logiques distinctes dans le champ de l'éducation (Figure 1, page 91) **[3]**. Ces logiques découlent de facteurs sociohistoriques et culturels que je ne peux développer ici **[4]**. La logique européenne francophone, fortement marquée par le cartésianisme, Voltaire et l'Encyclopédie, est fondée sur la question du sens. La perspective épistémologique (le rapport au savoir) est première. Dès lors, le savoir disciplinaire, soutenu par la raison, est lui aussi premier et occupe toute la place à l'école, du moins jusqu'à ces dernières décennies (par exemple : Boyer, 1983 ; Delisle et Bégin, 1992 ; Resweber, 1981). La didactique des disciplines est conséquemment omniprésente puisqu'elle entend analyser les savoirs à enseigner pour les rendre accessibles aux élèves (par exemple : Fourez, 1994, 1998 ; Maingain et Dufour, 2002 ; Sachot et Lenoir, 2004). Le rapport au savoir est alors omniprésent (Beillerot, 1989 ; Charlot, 1997). La logique anglophone nord-américaine s'appuie, pour sa part, sur d'autres référents. La rupture à la fin du XIXe siècle avec modèle éducatif hérité du Royaume-Uni a conduit à la promotion du pragmatisme. Ce changement a mis en avant l'importance du savoir-faire (*how to do*), ce qu'illustrent également très bien par exemple les publications qui présentent des modèles de mise en œuvre de l'interdisciplinarité à l'école (par exemple : Fogarty, 1991, 1993 ; Frazee et Rudnitski, 1995 ; Jacobs, 1989 ; Vars, 1993). Au Brésil, dans certains discours interdisciplinaires, ce n'est ni le savoir ni le savoir-faire qui priment, mais bien une certaine forme de savoir-être centré sur les dimensions phénoménologiques, affectives, esthétiques et peut-être même ludiques, ce dont témoignent les publications de Fazenda (1994 ; 1998 ; 2001 ; 2002 ; 2008).

Il importe en conséquence de reconnaître l'existence d'interprétations différentes de l'interdisciplinarité. Ces interprétations découlent de contextes sociaux et culturels distincts. Toutefois, personnellement, ces trois logiques, du sens, de la fonctionnalité et de l'affectivité, me paraissent complémentaires et devraient fortement s'imbriquer pour assurer la mise en œuvre d'approches interdisciplinaires dans toute pratique professionnelle, et surtout dans le champ de l'éducation primaire et, par là, dans les pratiques d'enseignement-apprentissage. Pour le dire autrement, l'interdisciplinarité requiert à la fois la raison, la main et le cœur. Ce qui suit quant à ma compréhension de l'interdisciplinarité en éducation est fondé en conséquence sur une interrelation forte entre les dimensions cognitives (ou épistémologiques), pratiques et ontologiques qui, de mon point de vue, sont des composantes constitutives fondamentales de l'être humain et devraient être au cœur du processus éducatif.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Traj*Ethos*, *6*(1), 87-104, 2017.
Submitted: 8/12/17; Revised: 19/12/17; Published: 30/12/17.

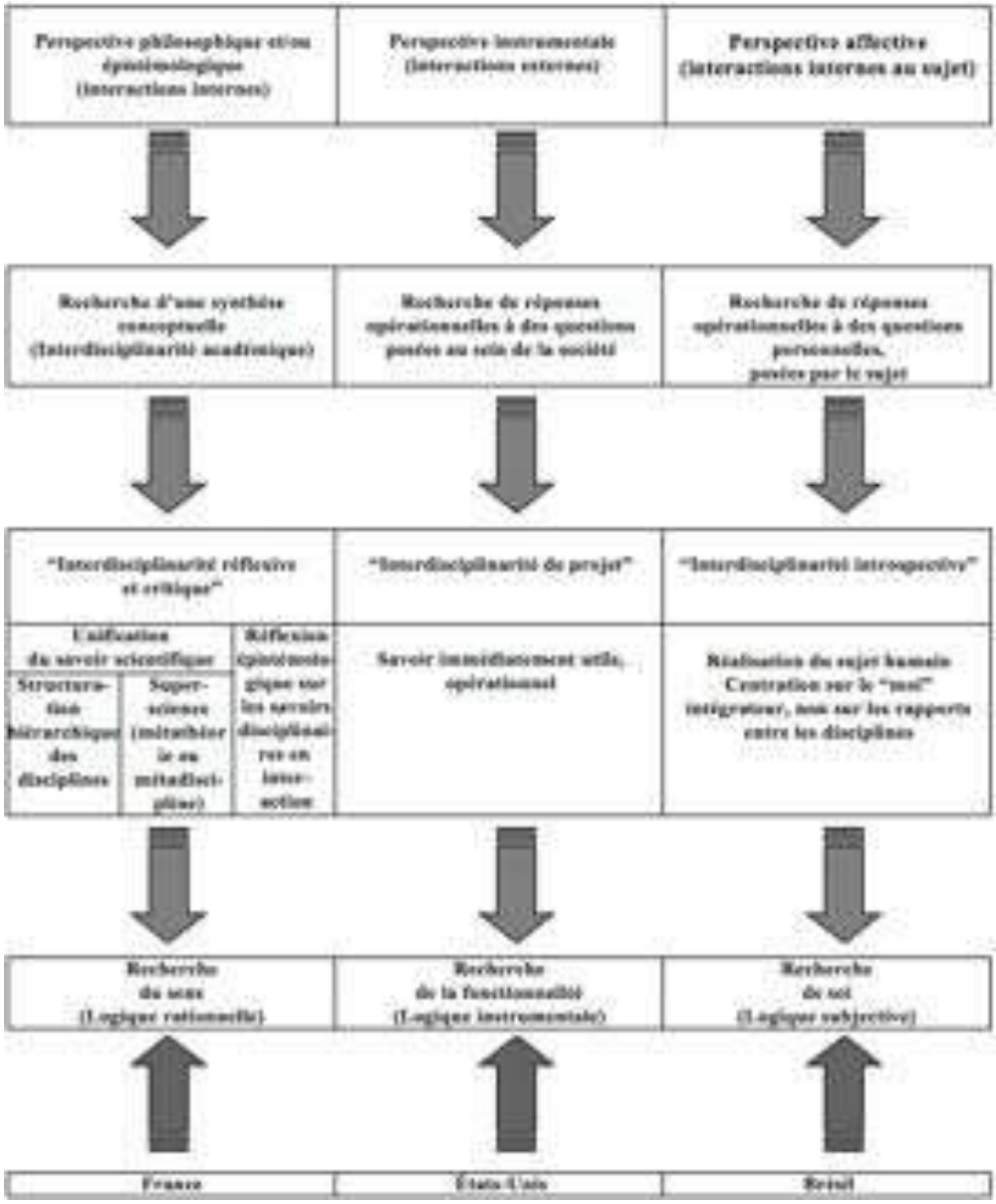

Figure 1 - Trois perspectives d'appréhension de l'interdisciplinarité

MOTIFS JUSTIFIANT LE RECOURS À INTERDISCIPLINARITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Venons-en maintenant au premier point, c'est-à-dire aux motifs qui pourraient justifier le recours à l'interdisciplinarité en éducation au primaire ? Dit autrement, quelles finalités l'interdisciplinarité permet-elle de poursuivre dans l'enseignement primaire ?

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Bien entendu, il faudrait souligner la complexité de la réalité naturelle, humaine et sociale dans laquelle nous vivons. Cette perspective a été longuement présentée et explicitée entre autres par Edgard Morin (1990). Je ne fais donc que relever cet argument des plus importants pour justifier l'interdisciplinarité. Mais, dans le cadre de la formation des jeunes, je voudrais m'arrêter à d'autres arguments qui concernent directement les processus d'enseignement-apprentissage. Ces arguments sont fondés sur le fait que les apprentissages scolaires se réalisent en contexte spécifique, celui de l'espace fermé de la classe, c'est-à-dire dans un système d'interactions entre les élèves et entre ceux-ci et l'enseignant. Je vais donc volontairement m'arrêter sur les aspects peu considérés quand on traite de l'interdisciplinarité en général.

Tout d'abord, il importe de rappeler qu'un élève de 6 à 12 ans n'étudie pas par amour des disciplines, mais, pourrait-on dire, par amour de son enseignant. Plus exactement, sans pouvoir développer ici tout l'argumentaire qui découle originellement de la pensée dialectique spinoziste, puis hégélienne, et reprise ensuite par maints chercheurs, y compris par Lacan, il cherche à capter le désir de savoir qu'il décode dans les yeux, les attitudes et les discours de l'enseignant (Lenoir, 2017). Les comportements de l'élève en classe sont alors dictés non par le besoin de savoir, mais au départ par les rapports sociaux, intellectuels et surtout affectifs qu'il établit avec son enseignant avec une intention de reconnaissance de sa valeur humaine. Le rôle de l'enseignant est donc capital. Une approche interdisciplinaire assure alors une fonction facilitatrice importante, dans la mesure où elle prend en compte ce qui suit.

Premièrement, l'interdisciplinarité va requérir l'introduction de situations d'enseignement-apprentissage qui puissent avoir du sens pour les élèves sur les plans épistémologique (le rapport au savoir), ontologique (le rapport au sujet) et social (le rapport à la vie en société). Une contextualisation de la situation s'impose et cette contextualisation ne peut être alors que multidimensionnelle, par là interdisciplinaire.

Or, pour de nombreux élèves, faire la distinction entre la vie quotidienne et la vie scolaire est problématique. Des chercheurs comme Bernard Rey (2007) ont constaté les malentendus qui s'établissent entre les élèves et la situation proposée. Voici un exemple réel : Alors que Bernard Rey, qui avait été invité dans une classe, demandait aux élèves comment faire pour aller prendre le train pour rentrer chez lui, le chemin à suivre, la distance, la durée du trajet (ce qui requérait de recourir à des savoirs en mathématiques et en géographie), un élève lui a répondu immédiatement qu'il ne devait pas s'inquiéter, que son père ne travaillait pas cette journée-là et qu'il se ferait un plaisir de le conduire à temps à la gare. Joël Bisault (2011) met également en évidence les problèmes d'interprétation des tâches scolaires par les élèves du primaire en montrant l'adoption par certains d'entre eux d'un « point de vue domestique ». Le piège est bien réel pour des élèves de verser dans des lectures exclusivement relationnelles, affectives, domestiques, etc., de la situation si cette contextualisation demeure superficielle et incomplète. Je reviendrai dans le quatrième point sur l'importance de la contextualisation. Je dirai seulement ici que si la contextualisation n'est pas

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

suffisamment développée, les élèves risquent d'interpréter différemment les consignes et les tâches émises par leur enseignant, du fait qu'ils ne décodent pas la tâche scolaire inscrite au sein de la situation. Il s'agit de la tâche d'élève et non d'enfant qui est attendue d'eux, car ils ne percevraient que la face visible (externe) de la tâche à accomplir. Ou encore, ils sont amenés à n'attribuer aucun sens à la situation ou à la tâche elle-même (le contexte interne) et ils perdent intérêt et volonté à investir dans le traitement attendu ; bref, ils « décrochent ». Nous observons là un des facteurs du désintérêt pour l'école et de l'abandon scolaire qui se produira au secondaire.

Deuxièmement, l'interdisciplinarité favorise, par la nécessité de recourir à différents savoirs disciplinaires, l'utilisation de ce que Jean-Louis Martinand (1986) a appelé les « pratiques sociales de base ». Les travaux de Pierre Pastré (2011) –et de plusieurs autres chercheurs– sur la didactique professionnelle en France ont mis en évidence la structure conceptuelle d'une situation et la centralité des savoirs efficaces en acte, ainsi que l'importance de ces pratiques sociales et plus particulièrement des concepts pragmatiques, indispensables pour organiser l'action. Et Vygotsky (2014) avait quant à lui déjà établi un lien entre les concepts quotidiens et les processus de conceptualisation scientifique. Tous ces travaux insistent sur l'agir comme point de départ, mais aussi comme point de chute. En effet, la formation doit se centrer sur la nécessité de l'appréhension dans la formation d'un sujet « capable », qui sait dire « je peux » ou « je ne peux pas », et non seulement d'un sujet épistémique, connaissant, propre à la maîtrise des savoirs, qui dit « je sais » ou « je ne sais pas ». L'interdisciplinarité porte cette conception du lien inséparable entre la cognition et l'agir fonctionnel.

Cependant, précisément parce que les élèves du primaire font difficilement la distinction entre leur vie quotidienne et la vie scolaire, entre les apprentissages de sens commun et les apprentissages à caractère scientifique, je crois nécessaire d'avoir comme point de départ des processus d'enseignement-apprentissage des situations ancrées dans la réalité. Elles permettent aux élèves de s'y investir à partir de leurs expériences de vie, pour débattre intersubjectivement de leurs différentes conceptions, puis, avec l'aide de l'enseignant, de progresser en utilisant des démarches à caractère scientifique vers la production de concepts abstraits et généraux. Je postule ici, sans pouvoir le développer, que le savoir ne se trouve pas dans la tête des individus n'est pas leur propriété, mais qu'il est un processus dialogique, intersubjectif qui s'établit en classe. Je rejoins ici les conceptions du constructionisme social de Gergen (1994). Toutefois, si, dans la vie courante, les élèves communiquent, construisent du savoir, résolvent des problèmes, font des expériences, ces différents processus relèvent du sens commun. Or, l'école doit être le lieu où ils passent de ces processus acquis dans la vie quotidienne à des démarches à caractère scientifiques qui impliquent l'objectivation critique et réfléchie des actions systématiquement et explicitement posées : communiquer, conceptualiser, résoudre des problèmes, expérimenter. Pour ne prendre que cette dernière démarche, il faut distinguer entre émettre une opinion et procéder à une expérimentation. C'est pourquoi l'essai et l'erreur, et le tâtonnement

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

empirique sont des points de départ à dépasser dans une perspective intégrative (Lenoir, 2017).

Permettez-moi de donner un exemple vécu qui illustre la nécessité d'ancrer les processus d'enseignement-apprentissage dans la réalité des élèves du primaire. Invité par une enseignante à intervenir dans sa classe pour réaliser une activité en sciences, j'ai proposé aux élèves, en fonction des objectifs du programme de l'époque, à concevoir un objet qui devait pouvoir se déplacer en faisant du bruit, à le dessiner et à le décrire et à en expliquer le processus de production et le fonctionnement (en utilisant donc les sciences, la technologie, le dessin et le français). Les élèves se sont mis à l'œuvre en équipes et l'un d'eux est venu au secours de la plupart de ces équipes. Or, avant d'entrer en classe, l'enseignante m'avait signalé que cet élève qui aidait tous les autres étaient le plus difficile, le moins coopérant ; c'était la raison pour laquelle il était placé au fond de la classe. En félicitant cet élève, des plus agréables et gentils durant toute l'activité, pour sa précieuse aide et la qualité du support qu'il avait offert aux autres, je lui ai demandé comment il avait acquis ces compétences. Il m'a répondu que son père était ingénieur et qu'il aimait l'imiter. L'interdisciplinarité offre la possibilité de donner du sens aux activités d'apprentissage.

Un troisième apport de l'interdisciplinarité dans l'enseignement primaire renvoie à la nécessaire complémentarité et imbrication des démarches à caractère scientifique. Plutôt que de naïvement ou inconsciemment –ou par ignorance– ne retenir que la résolution de problèmes, l'interdisciplinarité, entre autres par le biais d'une approche par problème ou par projet, serait à même de soutenir le développement de processus d'apprentissage intégrateurs par l'entremise d'une utilisation de plusieurs démarches qu'impose la nécessaire complémentarité des regards disciplinaires croisés: les démarches de conceptualisation, de résolution de problèmes, communicationnelle, expérimentale, etc. L'interdisciplinarité permet ainsi d'insister à la fois sur le fait que la problématisation est centrale dans un processus d'enseignement-apprentissage et sur le fait que les démarches à caractère scientifique sont des processus cognitifs qui doivent être distingués des démarches de sens commun et qui doivent faire eux-mêmes l'objet d'apprentissages.

Quatrièmement, et ce point va rejoindre la question de la métacognition et de l'autorégulation des apprentissages, l'interdisciplinarité n'a de sens véritable que si des processus métacognitifs sont favorisés et introduits par l'enseignant et s'ils sont mis en œuvre par les élèves. Ce que je constate dans le quotidien, c'est que les enseignants enseignent des savoirs en faisant parfois des liens entre différentes disciplines scolaires, mais ils oublient ou négligent les processus métacognitifs, pourtant indispensables pour assurer des apprentissages effectifs. S'ils sont souvent amenés à demander aux élèves s'ils ont aimé l'activité, s'ils font donc appel à l'affectivité, ils oublient les dimensions cognitives et procédurales. Il est bien rare de pouvoir observer un enseignant demander à ses élèves : « Qu'est-ce que nous venons d'apprendre ? », « Comment avons-nous fait pour parvenir à ces connaissances ? », « Quel cheminement, quelles étapes avons-

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

nous suivis ? », « Quelles difficultés avons-nous rencontrées ? », « Comment avons-nous fait pour résoudre ces difficultés ? », etc. Encore faut-il que les représentations initiales des élèves aient été recueillies et gardées afin de pouvoir s'y référer lors de l'activité de synthèse.

L'exemple suivant illustre bien cette absence de processus métacognitif : dans une classe de dernière année du primaire, l'enseignante remet aux élèves une photographie aérienne de leur village. Plusieurs élèves ont immédiatement mentionné qu'il s'agissait du Québec. Je ne décrirai pas les différentes activités menées par l'enseignante : sortie dans le village avec observations directes, représentations graphiques, production de textes, etc. À la suite de ces activités, les mêmes élèves ont dit : « On le savait bien, c'est notre village ! », oubliant ainsi leurs représentations initiales. Celles-ci n'avaient pas été recueillies et l'enseignante n'a pas donné l'occasion à ses élèves de mettre en œuvre les processus métacognitifs qui leur auraient permis d'intégrer à la fois les processus cognitifs et opératoires mis en œuvre (c'est-à-dire les démarches à caractère scientifique) par lesquels ils avaient construit un nouveau savoir et ce savoir lui-même. Rien ne peut en conséquence garantir l'acquisition de ces connaissances et la capacité de les réinvestir ultérieurement.

Enfin, cinquièmement, et ce n'est pas le moindre de ses apports, l'interdisciplinarité postule l'établissement d'une dépendance réciproque, sans prédominance et sans ignorance aucune, entre des disciplines scolaires. Une telle posture, à la fois épistémologique, sociale et politique, conduit à une autre lecture des composantes d'un curriculum reposant à la fois sur la recherche de la spécificité de chaque discipline (sa place et sa fonction sur les plans cognitif et social) et de la complémentarité nécessaire de ses contenus pour appréhender et communiquer la réalité naturelle, humaine et sociale, et pour entrer en relation avec elle. Elle suscite également une prise de position critique par rapport à la hiérarchisation des disciplines scolaires et à la fonction de sélection sociale qui en résulte (Bernstein, 1971 ; Lenoir, Larose, Grenon et Hasni, 2000).

Dans les quelques points que je viens de présenter pour justifier le recours à l'interdisciplinarité dans l'enseignement primaire et présenter quelques-unes de ses finalités, vous avez certainement pu observer que je faisais appel à la raison, à la main et au cœur, c'est-à-dire aux dimensions cognitives, pratiques et ontologiques.

PRINCIPES POUR GUIDER LA MISE EN OEUVRE DE L'APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE AU PRIMAIRE

Je me suis longuement étendu sur le premier point. Je serai un peu plus schématique pour traiter du second. Deuxièmement, quels principes peuvent guider le recours à l'interdisciplinarité dans l'enseignement primaire ? Je retiendrai les quatre principes suivants :

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Un premier principe est qu'il n´y a pas d'interdisciplinarité sans disciplinarité, c'est-à-dire sans un contenu cognitif formalisé et sans des dispositifs instrumentaux et procéduraux qui lui sont reliés, ce qu'on appelle dans le jargon éducatif des « démarches d'apprentissage ». Au risque d'être accusé de formuler une lapalissade, rappelons que la réflexion sur l'interdisciplinarité n'a de sens que dans un contexte disciplinaire et qu'elle présuppose l'existence d'au moins deux disciplines de référence et la présence d'une action réciproque et nécessaire.

Deuxièmement, il importe de distinguer entre au moins quatre angles opérationnels distincts de l'interdisciplinarité : celle-ci peut être scientifique, scolaire, professionnelle ou pratique et chacun peut être traité des points de vue de la recherche, de l'enseignement ou de son application dans la vie de tous les jours (Figure 2, ci-dessous).

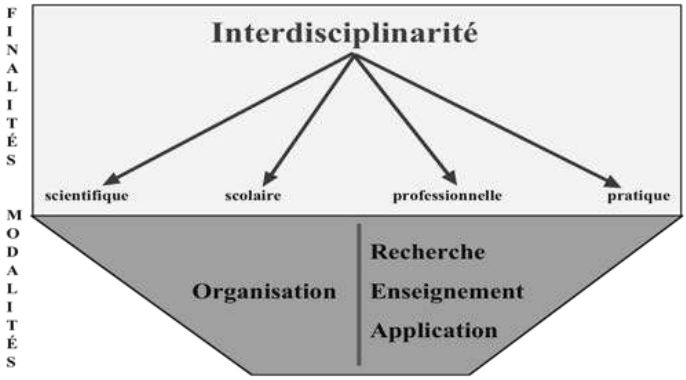

Figure 2 - Les champs d'opérationnalisation de l'interdisciplinarité et ses angles d'approche (Lenoir, 1995)

L'interdisciplinarité pratique renvoie aux savoirs pratiques, techniques ou procéduraux de la vie quotidienne, utilisés dans la vie de tous les jours, mais aussi par les personnes œuvrant dans les métiers relationnels, comme les infirmières, les médecins, les enseignants, les travailleurs sociaux, etc. Elle se démarque nettement des autres champs d'opérationnalisation de l'interdisciplinarité, en ce qu'elle est essentiellement fondée sur l'expérience acquise ou qui s'acquiert par les individus (les savoirs d'expérience) dans différents domaines ou situations du quotidien, mais aussi par son caractère instrumental appliqué à la résolution de problèmes et à des situations qui surviennent dans la gestion de la vie courante. Elle paraît dès lors aussi naturelle que la prose de monsieur Jourdain. Le mécanicien qui répare une automobile, la ménagère qui entretient la maison, le cuisinier qui prépare des repas, le spéculateur qui "joue" en bourse ou, encore, le chauffeur d'autobus qui conduit son véhicule public, tous recourent à des savoirs procéduraux, à des savoirs d'expérience et à des pratiques plus ou moins routinières et réfléchies provenant de divers horizons, disciplinaires,

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

techniques et professionnels inclus. Faire de la mayonnaise requiert un jaune d'œuf, du sel, de la moutarde, de l'huile d'olive et un fouet. La personne qui prépare la mayonnaise n'a pas besoin de connaître la chimie ; la mayonnaise sera réussie si elle prend, c'est-à-dire si s'opère la réaction chimique appropriée.

L'interdisciplinarité scolaire, celle dont je traite ici, a pour finalité la formation d'acteurs sociaux par la mise en place des conditions les plus appropriées pour susciter et soutenir le développement des processus intégrateurs et l'appropriation des savoirs en tant que produits cognitifs chez les élèves, ce qui requiert un aménagement des savoirs scolaires sur les plans curriculaire, didactique et pédagogique. Ayant pour objet les disciplines scolaires et non les disciplines scientifiques quand on se situe aux niveaux primaire et secondaire, elle concerne l'enseignement en ayant comme référent le sujet apprenant. Elle se caractérise par la recherche de liens de complémentarité, de relation, entre les disciplines scolaires.

L'interdisciplinarité professionnelle requiert pour sa part de dépasser les caractéristiques habituelles de l'interdisciplinarité. Toute formation professionnelle requiert l'intégration d'un ensemble de démarches et de savoirs orientés vers le développement des compétences professionnelles requises par la profession en cause. Parce que la finalité de la formation est bien la maîtrise de l'acte professionnel, il ne suffit pas de pouvoir tisser des liens entre des disciplines scientifiques ; il importe de se placer à un autre niveau qui dépasse les formations disciplinaire et interdisciplinaire en les intégrant : celui du projet d'action professionnelle qui fonde la formation et lui donne sa légitimité ; celui du développement des compétences professionnelles requises, de la formation d'un individu qui est "capable". Cette formation nécessite le recours non seulement à des savoirs disciplinaires, mais aussi à des savoirs qu'on peut qualifier d'adisciplinaires ; il s'agit de pratiques sociales de référence dont j'ai déjà parlé, qui sont dégagées des actes professionnels et qui interagissent avec les savoirs théoriques de façon dynamique, non linéaire et non hiérarchisée, pour finaliser l'acte professionnel donné. Je qualifie pour ma part ce type d'interdisciplinarité de circumdisciplinarité (du latin *circum*, "autour", accusatif adverbial de *circus*, "cercle") parce que cette interdisciplinarité inclut des pratiques et des savoirs d'expérience. Les travaux de la didactique professionnelle sur les conducteurs de trains ou de centrales nucléaires, sur les activités du rembourreur de fauteuils, sur celles des enseignants et d'autres métiers, montrent bien l'importance de ces savoirs d'expérience dans leurs pratiques quotidiennes : des routines, des compétences incorporées, des trucs, des raccourcis, etc.

L'interdisciplinarité scientifique a pour objet les disciplines scientifiques et a pour finalité la production de nouveaux savoirs et la réponse à des besoins sociaux par l'établissement de liens entre les branches du système de la science, en faisant appel à diverses disciplines. Plutôt que d'avoir comme seule visée première l'établissement de liens de complémentarité, ce qui est le cas de l'interdisciplinarité scolaire, elle a également pour raison d'être de chercher à combler le vide cognitif constaté entre deux

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

ou plusieurs disciplines scientifiques, ce qui a entre autres pour effet l'apparition de nouvelles disciplines scientifiques.

Traiter de l'interdisciplinarité à l'école primaire demande donc de la concevoir dans sa spécificité, celle d'un outil au service des processus d'enseignement-apprentissage chez de jeunes élèves.

Un troisième principe est que l'interdisciplinarité ne repose pas sur une perspective cumulative, pas plus, comme le relevait métaphoriquement Poincaré, qu'un tas de briques ne fait une maison ! L'interdisciplinarité est incompatible avec la tendance à croire que le simple rapprochement physique de personnes –chercheurs, enseignants, professionnels de la santé, etc.–, réalisé par la création d'une équipe formée d'individus provenant d'horizons disciplinaires distincts, suffirait à donner un caractère interdisciplinaire à une activité de recherche ou à une intervention professionnelle, y compris de formation. Elle est tout aussi incompatible en éducation et en formation avec la vision additive des disciplines et de contenus. Ce n'est pas parce qu'un étudiant suit des cours dans une ou plusieurs autres disciplines que sa formation est interdisciplinaire. Ce n'est pas parce qu'une enseignante fait une visite à la ferme avec ses élèves, puis se sert de cette thématique pour faire des activités en français, en mathématiques, en sciences, en arts, etc., que cette approche est interdisciplinaire. Elle bien plutôt pseudo-interdisciplinaire, de type pluridisciplinaire.

Le quatrième et dernier principe, et c'est peut-être le plus important à mes yeux, est que l'interdisciplinarité en éducation est de l'ordre du moyen, non de la finalité. La finalité de l'interdisciplinarité est l'intégration des processus d'apprentissage (les démarches à caractère scientifique) et l'intégration des savoirs qui en résultent. Le recours à l'approche interdisciplinaire a pour raison d'être de promouvoir la mobilisation des processus et des savoirs pour assurer la réalisation de l'action et sa réussite, c'est-à-dire de favoriser et faciliter chez les étudiants l'intégration des processus d'apprentissage (*integrating processes*) et l'intégration des savoirs (*integrated knowledge*), ainsi que leur mobilisation et leur application dans des situations réelles de vie (Beane, 1997 ; Hopkins, 1937 ; Henry, 1958). Elle exige donc la mise en place par le formateur d'approches intégratives (*integrative approaches*) et non l'imposition d'un curriculum intégré où le processus intégrateur lui-même aurait déjà été établi de l'extérieur, de manière hétéronome, par les concepteurs du curriculum, de manuels ou d'activités.

CONTENUS INTERDISCIPLINAIRES

Troisième point : à quels contenus se référer dans la formation initiale du primaire ? Je ne reprendrai pas des aspects qui sont liés aux deux premiers points que je viens de traiter. Je voudrais plutôt attirer l'attention sur une condition qui me paraît incontournable. Parce que la perspective interdisciplinaire est conçue en vue de l'action, ainsi que je l'ai précédemment relevé, un lien étroit devrait être établi entre les

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

dimensions cognitives et les dimensions instrumentales et procédurales. Trop souvent, on ne perçoit l'enseignement primaire que comme le moment de l'apprentissage à lire, à écrire et à compter. Il s'agit d'une vision trop restrictive, surtout dans la mesure où ces apprentissages sont réduits à l'acquisition de simples mécanismes instrumentaux. Si ce sont certes des outils, ils véhiculent aussi des normes sociales, des valeurs, un patrimoine culturel et ils traduisent des manières de penser, de concevoir le monde. C'est pourquoi ces apprentissages, conçus culturellement, ne peuvent être négligés.

De plus, à un enseignement impositif et descendant qui dicte à l'élève ce qu'il doit apprendre et croire, à un enseignement cumulatif de connaissances cloisonnées, à un enseignement dogmatique qui prescrit le vrai, il serait plus approprié d'adopter une approche ouverte; les apprentissages devraient être centrés sur le développement des processus réflexifs, de l'esprit critique, sur la capacité à prendre de la distance et à considérer qu'il peut exister plusieurs réponses, plusieurs chemins pour y parvenir. Par ailleurs, l'éducation scolaire n'a pas seulement comme objectif l'instruction. Elle doit aussi socialiser l'enfant. Et cette socialisation ne peut plus être conçue dans le sens d'une reproduction sociale comme le concevait par exemple Durkheim. Socialiser à l'école signifie de nos jours non seulement le familiariser avec le patrimoine culturel local, national et mondial, mais aussi l'introduire et lui donner accès aux outils contemporains comme l'ordinateur et Internet. Socialiser l'enfant du primaire implique également de le placer dans des situations où il devra développer la coopération avec autrui, assumer des responsabilités et construire une autonomie qui ne peut se réduire à décider seul de son agir, mais à considérer l'impact des choix qu'il privilégie sur les autres élèves (Lenoir, Adigüzel, Lenoir A., Libâneo et Tupin, 2016).

Les situations d'apprentissage à caractère interdisciplinaire, particulièrement quand elles s'inscrivent dans le cadre de projets qui soulèvent des défis à relever, sont à même de favoriser et de soutenir de telles orientations qui lient étroitement le savoir (l'instruction), les dispositifs instrumentaux et procéduraux (les moyens techniques et les modalités de production du savoir) et la socialisation (les rapports sociaux).

MODALITÉS OPÉRATOIRES

Enfin, quatrième et dernier point : à quelles modalités opératoires faire appel ? Si chaque modèle d'enseignement a ses mérites et ses limites, ce qui est le cas par exemple des modèles d'hétérostructuration cognitive, qui reposent sur l'action dominante de l'enseignant, ou des modèles d'autostructuration cognitive, fort variés, qui renvoient tous en fin de compte la responsabilité des apprentissages aux seuls élèves, je privilégie un modèle d'interstructuration, fondé sur le dialogue, l'échange, où l'enseignant intervient en tant que médiateur sur l'interaction que les élèves établissent avec les contenus d'apprentissage. Cette rencontre de l'action de l'enseignant sur le processus d'apprentissage de l'élève se réalise au sein de la situation d'enseignement-

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

apprentissage dans laquelle se retrouveront les contenus précédemment esquissés (Lenoir, 2017).

En abordant cette question de la situation d'enseignement-apprentissage, je désire tout simplement mettre en évidence, d'une part, la complexité de la tâche enseignante dont l'efficacité ne peut être assurée à partir de quelque recette que ce soit. D'autre part, préoccupé comme tout le monde –j'espère– par la réussite des élèves, il me paraît que l'approche interdisciplinaire au primaire a besoin de prendre en compte les différentes dimensions contextuelles dans lesquelles les élèves s'insèrent.

CONCLUSION

Pour conclure, je rappellerai que l'interdisciplinarité au primaire ne peut en aucun cas devenir une fin en elle-même. Car ce qu'elle poursuit comme finalité, c'est le développement par les élèves des processus cognitifs intégrateurs et l'intégration cognitive des savoirs acquis. Ainsi comprise, l'interdisciplinarité scolaire peut se définir de la façon suivante: il s'agit de la mise en relation de deux ou de plusieurs disciplines scolaires qui s'exerce à la fois aux niveaux curriculaire, didactique et pédagogique et qui conduit à l'établissement de liens de complémentarité ou de coopération, d'interpénétrations ou d'actions réciproques entre elles sous divers aspects (finalités, objets d'études, concepts et notions, démarches d'apprentissage, habiletés techniques, etc.). Ces interactions visent à favoriser l'intégration des processus d'apprentissage et des savoirs chez les élèves.

Dans les pratiques d'enseignement-apprentissage, le rôle de l'enseignant est de mettre en place les conditions jugées les plus appropriées pour favoriser et soutenir les processus d'apprentissage chez les élèves, car ce n'est pas l'enseignant qui doit intégrer, mais bien les élèves. Recourir à l'interdisciplinarité à l'école, c'est introduire des conditions normalement favorables à la mise en œuvre de processus intégrateurs de la part des élèves en faisant appel à divers angles d'approche disciplinaires interreliés qui favorisent des processus d'apprentissage qui font sens sur les plans épistémologique, ontologique et social. Au primaire, la perspective interdisciplinaire requiert donc ce mariage ouvert entre les dimensions cognitives et pratiques, mais ce mariage doit aussi se réaliser en introduisant la dimension affective dont j'ai aussi traité sommairement.

NOTES

[1] C'est la raison pour laquelle je parle à la première personne du singulier et non à la première du pluriel (le "nous de modestie").
[2] Étant donné les contraintes éditoriales, je ne peux présenter ici ni les conceptions et les pratiques interdisciplinaires au primaire des enseignants québécois, ni même les procédures opératoires qui pourraient guider la démarche d'enseignement-

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

apprentissage. Voir entre autres Lenoir (1992), Lenoir, Larose, Grenon et Hasni (2000), Lenoir, Larose et Laforest (2001) et Lenoir et Hasni (2010).

[3] Répétons que je ne considère ici l'interdisciplinarité que du point de vue de son usage dans l'enseignement primaire et, éventuellement, secondaire.

[4] Pour un exposé sociohistorique des conceptions étatsunienne, française et québécoise, voir Lenoir (2002), Lenoir et Klein (2010), et des finalités éducatives scolaires, voir Lenoir, Adigüzel, Lenoir, Libâneo et Tupin (2016). Voir également Lenoir, Hasni et Froelich (2015).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Beane, J. A. (1997). *Curriculum integration. Designing the core of democratic education*. New York, NY : Teachers College.

Beillerot, J. (1989). Le rapport au savoir : une notion en formation. Dans J. Beillerot, A. Bouillet, C. Blanchard-Laville et N. Mosconi, *Savoir et rapport au savoir. Élaborations théoriques et cliniques* (p. 165-202). Paris : Éditions universitaires.

Bernstein, B. (1971). On the classification and framing of educational knowledge. Dans M. F. D. Young (dir.), *Knowledge and control. New Directions for the sociology of education* (p. 47-69). London : Collier-Macmillan.

Bisault, J. (2011). *Contribution à l'élaboration curriculaire d'une éducation scientifique à l'école primaire. Modélisation des moments scolaires à visée scientifique*. Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, École normale supérieure de Cachan, France.

Boix-Mansilla, V., et Lenoir, Y. (2010). Interdisciplinarity in United States schools: Past, present, and future. *Issues in Integrative Studies*, *28*, 1-28.

Boyer, J.-Y. (1983). Pour une approche fonctionnelle de l'intégration des matières au primaire. *Revue des sciences de l'éducation*, *IX*(3), 433-452.

Charlot, B. (1997). *Du rapport au savoir. Éléments pour une théorie*. Paris : Economica-Anthropos.

Delisle, R., et Bégin, P. (dir.). (1992). *L'interdisciplinarité au primaire : une voie d'avenir ?* Sherbrooke : Éditions du CRP.

Fazenda, I. C. A. (1994). *Interdisciplinaridade: história, teoria e pesquisa*. Campinas : Papirus Editora.

Fazenda, I. C. A. (1898). La formation des enseignants pour l'interdisciplinarité : une synthèse de recherches effectuées au Brésil. *Revue des sciences de l'éducation*, *XXIV*(1), 75-113.

Fazenda, I. C. A. (dir.). (2001). *Dicionário em construção : interdisciplinaridade*. São Paulo : Cortez Editora.

Fazenda, I. C. A. (2002). Interdisciplinaridade : definição, projeto, pesquisa. Dans I. Fazenda (Ed.), *Práticas interdisciplinares na escola* (1e éd. :1981, p.15-18). São Paulo : Cortez Editora.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Fazenda, I. C. A. (dir.). (2008). *O que é interdisciplinaridade?* São Paulo : Cortez Editora.

Fogarty, R. (1991). *How to integrate the curricula*. Palatine, IL : IRI/Skylight Publishing.

Fogarty, R. (1993). *Integrating the curricula*. Palatine, IL : IRI/Skylight Publishing.

Fourez, G. (1994). *Alphabétisation scientifique et technique. Essai sur les finalités de l'enseignement des sciences*. Bruxelles : De Bœck Université.

Fourez, G. (1998). Se représenter et mettre en œuvre l'interdisciplinarité à l'école. *Revue des sciences de l'éducation*, *XXIV*(1), 31-50.

Frazee, B., et Rudnitski, R. A. (1995). *Integrated teaching methods: Theory, classrooms applications, field-based connections*. Albany, NY : Delmar.

Gergen, K. J. (1994). *Realities and relationships*. Cambridge, MA : Harvard University Press.

Henry, N. B. (dir.). (1958). *The integration of educational experiences: The fifty-seventy yearbook of the National society for the study of education*. Chicago, IL : The University of Chicago Press.

Hopkins, L. T. (1937). *Integration: Its meaning and application*. New-York, NY : Appleton-Century.

Jacobs, H. H. (dir.). (1989). *Interdisciplinary curriculum: Design and implementation*. Alexandria, VA : Association for Supervision and Curriculum Development.

Lenoir, Y. (1991). *Relations entre interdisciplinarité et intégration des apprentissages dans l'enseignement des programmes d'études du primaire au Québec*. Thèse de doctorat (nouveau régime) en sociologie non publiée, Université de Paris 7, Paris, France.

Lenoir, Y. (1992). Les représentations des titulaires du primaire sur la conception et la pratique de l'interdisciplinarité et l'intégration des matières : résultats d'une recherche exploratoire. Dans R. Delisle et P. Bégin (dir.), *L'interdisciplinarité au primaire, une voie d'avenir?* (p. 17-57). Sherbrooke : Éditions du CRP.

Lenoir, Y. (1995). L'interdisciplinarité : aperçu historique de la genèse d'un concept. *Cahiers de la recherche en éducation*, *2*(1), 1-38.

Lenoir, Y. (1999). Interdisciplinarité. Dans J. Houssaye (Ed.), *Questions pédagogiques. Encyclopédie historique* (p. 391-314). Paris : Hachette.

Lenoir, Y. (2002). Les réformes actuelles de la formation à l'enseignement en France et aux États-Unis : éléments de mise en perspective socio-historique à partir du concept d'éducation. *Revue suisse des sciences de l'éducation*, *24*(1), 91-126.

Lenoir, Y. (2017). *Les médiations au cœur des pratiques d'enseignement-apprentissage : une approche dialectique. Des fondements à leur actualisation en classe. Éléments pour une théorie de l'intervention éducative* (2e éd. rev. et augm. ; 1re éd. 2014). Saint-Lambert : Éditions Cursus universitaire.

Lenoir, Y., Adigüzel, O., Lenoir, A., Libâneo, J. C., et Tupin, F. (dir.). (2016). *Les finalités éducatives scolaires. Une étude critique des approches théoriques, philosophiques et*

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

idéologiques. Tome 1: *Fondements, notions et enjeux socioéducatifs*. Saint-Lambert : Éditions Cursus universitaire.

Lenoir, Y., et Geoffroy, Y. (2000). Conceptions de l'intégration dans l'enseignement primaire aux États-Unis et au Québec : une perspective sociohistorique. *Carrefours de l'éducation*, *10*, 118-154

Lenoir, Y., et Hasni, A. (2010). Interdisciplinarity in Quebec schools: 40 years of problematic implementation. *Issues in Integrative Studies*, *28*, 239-295.

Lenoir, Y., Hasni, A., et Froelich, A. (2015). Curricular and didactic conceptions of interdisciplinarity in the field of education: A socio-historical perspective. *Issues in Interdisciplinary Studies*, *33*, 39-93.

Lenoir, Y., et Klein, J. (Eds.). (2010). Interdisciplinarity in schools: A comparative view of national perspectives. *Issues in Integrative Studies*, *28*, 1-331.

Lenoir, Y., Larose, F., et Dirand, J.-M. (2006). Formation professionnelle et interdisciplinarité : quelle place pour les savoirs disciplinaires ? Dans B. Fraysse (dir.), *Professionnalisation des élèves ingénieurs* (pp. 13-35). Paris : Éditions L'Harmattan.

Lenoir, Y., Larose, F., Grenon, V., et Hasni, A. (2000). La stratification des matières scolaires chez les enseignants du primaire au Québec : évolution ou stabilité des représentations depuis 1981 ? *Revue des sciences de l'éducation*, *XXVI*(3), 483-514.

Lenoir, Y., Larose, F., et Laforest, M. (2001). Les représentations de la pratique interdisciplinaire chez les enseignants québécois du primaire. *Les dossiers des sciences de l'éducation*, *5*, 67-79.

Lenoir, Y., Rey, B., et Fazenda, I. (2001). *Les fondements de l'interdisciplinarité dans la formation à l'enseignement*. Sherbrooke : Éditions du CRP.

Lenoir, Y., et Sauvé, L. (1998*a*). De l'interdisciplinarité scolaire à l'interdisciplinarité dans la formation à l'enseignement : un état de la question. 1- Nécessité de l'interdisciplinarité et rappel historique. *Revue française de pédagogie*, *124*, 121-153.

Lenoir, Y., et Sauvé, L. (1998*b*). De l'interdisciplinarité scolaire à l'interdisciplinarité dans la formation à l'enseignement : un état de la question. 2- Interdisciplinarité scolaire et formation interdisciplinaire à l'enseignement. *Revue française de pédagogie*, *125*, 109-146.

Maingain, A., et Dufour, B. (2002). *Approches didactiques de l'interdisciplinarité*. Bruxelles : De Boeck Université.

Martinand, J.-L. (1986). *Connaître et transformer la matière*. Berne : Peter Lang.

Morin, E. (1990). *Science avec conscience* (1re éd. 1982). Paris : Fayard.

Pastré, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez les adultes*. Paris : Presses universitaires de France.

Resweber, J.-P. (1981). *La méthode interdisciplinaire*. Paris : Presses universitaires de France.

Rey, B. (2007). *Situations et savoirs dans la pratique de classe*. Communication au Symposium « Le concept de situation dans les pratiques d'enseignement: une

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

approche individuelle ou collective? », 10e rencontre du Réseau REF. Sherbrooke, 9-10 octobre 2007.

Sachot, M., et Lenoir, Y. (dir.). (2004). *Les enseignants du primaire entre disciplinarité et interdisciplinarité : quelle formation didactique ?* Québec : Presses de l'Université Laval.

Vars, G. F. (1993). *Interdisciplinary teaching: Why & how*. Columbus, OH : National Middle School Association.

Vygotsky, L. S. (2014). *Histoire du développement des fonctions psychiques supérieures* (trad. F. Sève ; édition préparée par M. Brossard et L. Sève). Paris : La Dispute.

©Copyright The Authors. *Communalis – Communication and Natural Logic International Society* © 2017.
Copying or distributing of Traj*Ethos* articles, in print or electronic form, without written permission of Communalis, is prohibited.

Traj*Ethos*
On Interdisciplinarity
Edition in French
Montreal, Volume 6, Issue 1, 2017